



PRODUITS DE MARQUE
PIONEER

- MAÏS • LUZERNE • SOJA
- SORGHO-HERBE DU SOUDAN
- aussi
- INOCULANTS DE MARQUE SILA-BAC.

LA TERRE de chez nous

Volume 59, numéro 36 — Longueuil, 27 octobre 1988

UN CAHIER — 28 PAGES

Port payé à Montréal

Taxes

La taxe d'accise du fédéral n'est pas applicable à l'achat de matériaux destinés à la construction de fosses à fumier. Voilà ce qui ressort d'une lettre du bureau d'interprétation fiscale de Revenu Canada adressée à l'UPA de la Beauce. Le producteur peut toucher un remboursement au cas où la taxe a été payée.

p. 13

Somatotropine

La question de l'utilisation de l'hormone de croissance en production laitière pourrait faire l'objet d'un débat à la prochaine session du congrès américain. Cette somatotropine augmenterait la productivité des vaches de 10 à 40 %. Les producteurs américains ne sont pas d'accord avec cette utilisation.

p. 13

Notre reportage

Louis-Joseph Froment de Crabbree s'adonne à un élevage original au Québec, celui du sanglier. Il élève actuellement 500 têtes pour une mise en marché annuelle de 280 carcasses et des prix plusieurs fois supérieurs à ceux du porc.

p. 9

Veaux

L'histoire du Clenbutérol dans le veau de lait n'a pas eu d'effet sur la demande, du moins pas à court terme. C'est ce qu'affirment des représentants d'abattoirs et de chaînes alimentaires.

p. 3

L'UPA convoque Un débat des chefs

L'Union des producteurs agricoles a convoqué les chefs des trois partis fédéraux à un débat sur l'agriculture face au libre-échange, de même que sur les programmes agricoles des partis.

Cet événement se tiendra samedi, le 29 octobre, de 17 h00 à 19 h00, à l'auditorium du Cégep du Vieux-Montréal, rue Ontario est. MM. Broadbent, du NPD et Turner du Parti libéral ont confirmé leur présence. M. Mulroney a pour sa part décliné l'invitation.

Le journaliste Réal Barnabé agira en tant que modérateur. Trois journalistes, dont le rédacteur en chef de La Terre M. André Charbonneau participeront à un panel de discussion. Plus de 300 agriculteurs assisteront au débat et discuteront avec les chefs politiques.

L'agriculture canadienne est mal représentée en Europe

L'agriculture canadienne est très mal représentée auprès des instances qui siègent en Europe. L'agriculture de l'est du Canada est méconnue. On ignore aussi ce qui fait l'originalité de notre expérience particulière: la gestion des approvisionnements. C'est ce qui se dégage d'un voyage d'études qui au début d'octobre a mené sur le vieux continent un groupe de dirigeants agricoles de l'UPA.

pp. 4-14

Les congrès UPA

Dans la ronde des congrès cette semaine, trois régions importantes: Nicolet, les Fédérations de Québec et la Mauricie. Si à Nicolet, les congressistes ont demandé la démission de Pagé, ils continuent d'accorder toute l'importance à l'opposition au libre-échange.

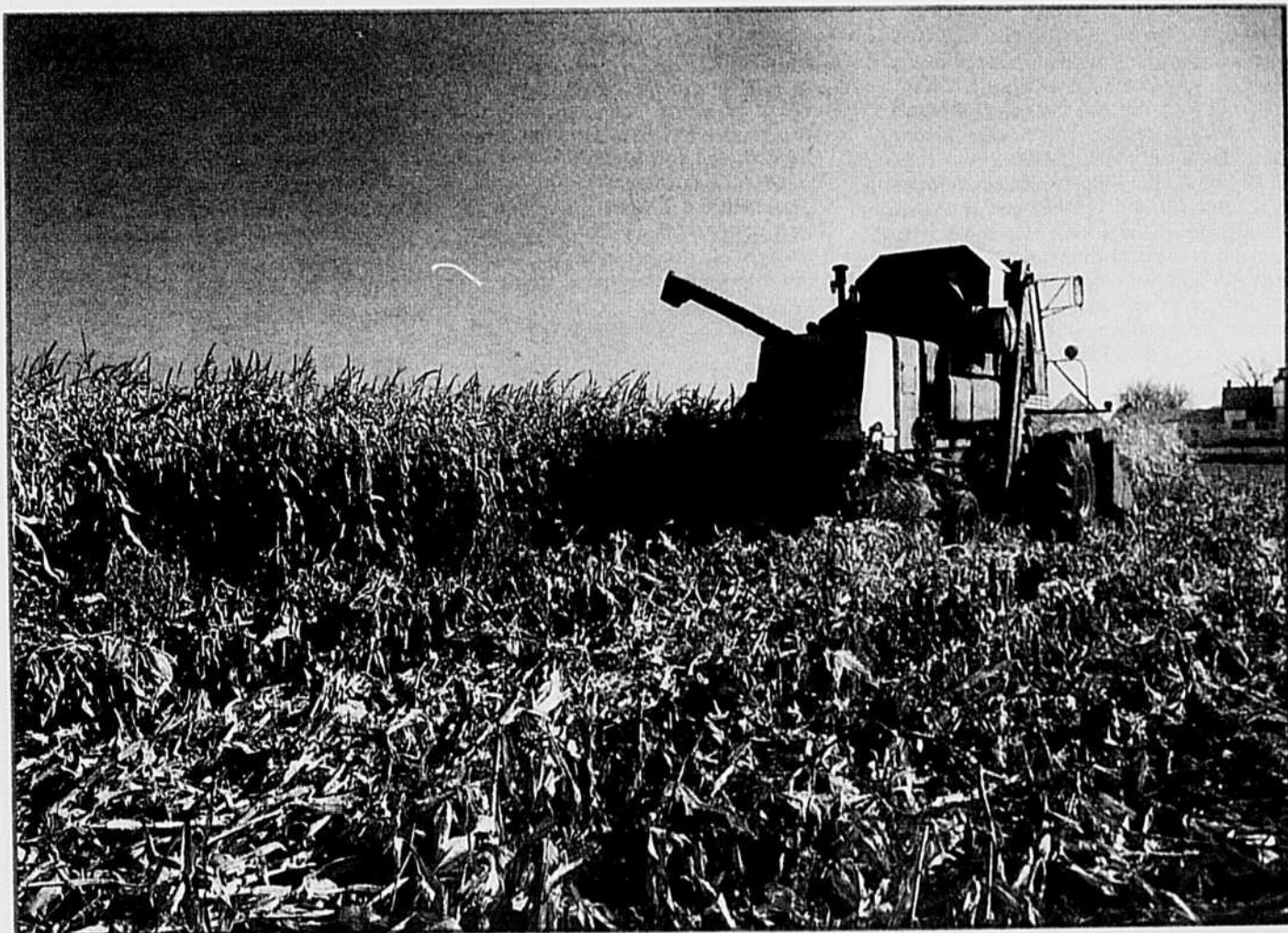
En Mauricie, on se préoccupe des orientations politiques des gouvernements qui affaiblissent gravement l'agriculture. Dans Québec, c'est le zonage qui reste au coeur des préoccupations.

pp. 2-6-8

SOMMAIRE

Actualités.....	2-3-6-14
Courrier M.-Josée.....	17
MAPAQ.....	10-11
Classées.....	19-23
Marchés.....	26

Photo La Terre



La récolte de maïs-grain bat son plein actuellement partout en Amérique du Nord. Aux États-Unis, les rendements anticipés seront de 33 % de moins que ceux de l'an dernier pour une récolte de qualité bonne à excellente. Chez nos voisins ontariens, à l'exception de l'est de la province, la production a été gravement affectée par la sécheresse de juin. Au milieu d'octobre, on avait complété environ la moitié de la récolte. Au Québec où cette production est de loin la plus importante avec 240 000 hectares, les rendements semblent dans l'ensemble très légèrement inférieurs à l'an dernier, mais la qualité est excellente. Jusqu'à maintenant les conditions climatiques n'ont pas nui pour la peine aux travaux de récolte, si ce n'est des quelques jours de pluie des deux dernières semaines.

Le retrait des gouvernements inquiète les producteurs

Louise St-Pierre

TROIS-RIVIÈRES — «Depuis plusieurs mois, une foule de décisions et d'orientations politiques de nos gouvernements affaiblissent dangereusement notre agriculture. Avec le désengagement financier de l'État, la privatisation, la déréglementation et la libéralisation on remet en question et jette par-dessus bord une foule d'éléments clés de notre système», a soutenu avec fermeté le président Claude Carignan dans son bref discours d'ouverture du 58e congrès annuel de la Fédération de l'UPA de la Mauricie. Et les résolutions soumises par la suite à l'attention des délégués — qui ont pour la plupart été adoptées — ont démontré combien les producteurs et productrices agricoles de cette région du Québec s'inquiètent de leur avenir.

La première des résolutions adoptées par les délégués dans l'espoir de freiner le désengagement financier amorcé par le ministère de l'Agriculture du Québec porte sur les tarifs exigés pour les services d'analyses et de diagnostics dispensés par les laboratoires de chimie et de pathologie animale. Cette résolution invite les producteurs agricoles de la Mauricie à ne pas acquiescer les frais exigés pour les services rendus par les laboratoires du Ministère. Elle demande bien sûr au Ministère de laisser tomber les tarifs imposés depuis avril dernier.

Les délégués ont également dénoncé l'article du *Programme d'aide à la conservation et à l'amélioration des ressources eau et sol* en stipulant que le Ministère n'accordera aucune aide financière de moins de 200 \$ pour tout projet, sauf pour le transport de la pierre à chaux ou du béton pour lesquels le montant minimal est de 100 \$.

En regard de la refonte du régime québécois de financement agricole, les délégués au congrès de la Mauricie ont montré qu'ils partagent les inquiétudes exprimées jusqu'à maintenant par le syndicalisme agricole. Comme ailleurs au Québec, les producteurs et productrices agricoles s'opposent à la volonté du gouvernement du Québec d'accroître leur participation financière au fonds d'assurance-prêt agricole et forestier. Ils sont convaincus que les jeunes de la relève en seront particulièrement affectés. On ne croit pas que l'aide financière offerte aux jeunes est aussi intéressante qu'on veut le laisser croire. De l'avis de plusieurs, les avantages offerts aux jeunes qui ont une formation spécialisée ne sont pas aussi généreux qu'ils semblent être au premier abord.

Dans le feu de la discussion sur le même sujet, on a mis sur la table que la plupart des entreprises agricoles vivent sur leurs amortissements. «Et malheureusement, la capacité de remboursement d'une entreprise agricole est évaluée sans en tenir compte», d'ajouter André Beaudoin, président de la Fédération des syndicats de gestion, qui doute fort que les projets de loi 46 et 49 favoriseront rapidement la rentabilité des entreprises.

Au niveau régional

Le rétrécissement du territoire agricole imputable aux décisions de la Commission de protection du territoire agricole demeure au cœur des préoccupations des agriculteurs de la Mauricie. Parlant zonage, les délégués ont dit voir un manque de rigueur chez le ministre Michel Pagé dans le dossier de la voie d'accès devant relier la route 157 à l'autoroute 55. Ils reprochent au ministre Pagé de ne s'être pas opposé au tracé nommé «J», celui qui, à leur avis, aurait le plus d'impacts négatifs sur l'agriculture de ce coin de leur région.

Voilà donc pourquoi ils ont unanimement adopté une résolution demandant à leur Fédération de tout mettre en œuvre

pour que cet éventuel tracé passe où il sacrifiera le moins de terres agricoles.

Le reboisement de terres zonées agricoles est fortement encouragé depuis quelques années par le ministère de l'Énergie et des Ressources. Il a toutefois été convenu que tout projet doit être soumis à l'attention du ministère de l'Agriculture avant d'être mis de l'avant. Voulant à tout prix éviter que ce reboisement se fasse à l'encontre de l'agriculture, les délégués ont rappelé au bureau régional du ministère de l'Agriculture qu'il s'est engagé à soumettre au syndicat de base tout projet de reboisement sur son territoire.

Ils ont également demandé au ministère de l'Énergie et des Ressources de fixer à 300 pieds la distance minimale devant séparer les superficies à reboiser des bâtiments d'une entreprise agricole.

Comme la grande majorité des producteurs et productrices agricoles du Québec, les délégués au congrès de la Mauricie réclament une Loi leur garantissant qu'ils pourront, à l'intérieur des zones agricoles, effectuer sans entrave les travaux liés à l'exploitation de leurs entreprises. Ils ont, par ailleurs, réitéré leur opposition au traité de libre-échange avec les États-Unis, convaincus qu'il déstabilisera tout le secteur agricole du Québec.

En bref...



M. Gilles Poulin

On ne peut taire que c'est avec beaucoup de déception — et de surprise — que les délégués ont appris le départ prochain de celui qui occupe le poste de directeur régional de leur organisme depuis quatre ans. M. Gilles Poulin vient d'accepter un poste de notaire et assistant-greffier. Dès le 14 novembre, son nouvel employeur sera la ville de Trois-Rivières.

Le colloque annuel de la Fédération de l'UPA de la Mauricie se tiendra le 15 novembre à l'hôtel Roussillon Le Baron de Trois-Rivières. Le financement agricole sur lequel repose la con-

solidation et le développement des entreprises agricoles sera abordé sous différents angles. La réflexion portera surtout sur les nouvelles avenues de financement susceptibles de favoriser le désengagement des gouvernements.

Sur le territoire de la Fédération de l'UPA de la Mauricie, on trouve actuellement près de 2 000 producteurs agricoles. Il n'y avait toutefois qu'une cinquantaine de personnes à ce dernier congrès... si l'on compte les invités et les employés présents.

C'est bien vrai! Eh oui! il s'en fallut de peu que le président Claude Carignan entre dans l'arène politique fédérale comme candidat libéral à la prochaine élection. Il dit avoir rejeté cette offre après avoir réalisé qu'il n'aurait vraiment pas été mieux placé pour bien défendre les intérêts des agriculteurs de sa région.

Ce qui se passe chez les femmes

Agricultrices de l'année

C'est Mme Thérèse Laroche, de Warwick, qui a été choisie agricultrice de l'année dans la région de Nicolet. Pionnière du mouvement des femmes dans sa Fédération, Mme Laroche a été de toutes les luttes menées par l'UPA, aux côtés de son mari Léopold décédé au cours de l'année dernière.

Dans Lanaudière, c'est Mme Jeannie Neveu, de Rawdon, qui se voit décerner cet honneur. Bien connue des agriculteurs anglophones, Mme Neveu a été présidente du Québec Farmer's Association, en plus de s'impliquer au niveau de l'UPA de sa région.

Les Laurentides ont voulu, pour leur part, rendre hommage à Mme Alice Raymond, agricultrice de Ste-Scholastique qui a vu à ce que l'entreprise continue de prospérer pendant que son mari Jean-Paul se dévouait corps et

âme pour obtenir justice pour les expropriés de Mirabel.

Établissement ou réinsertion?

Certaines personnes n'aiment pas parler de «prime à l'établissement pour les plus de 40 ans». Tout en étant d'accord avec le principe, elles soutiennent que les termes semblent s'opposer. C'est ce qu'a soutenu M. Laurent Pellerin, au récent congrès de l'UPA de Nicolet. Il a présenté une modification à la résolution sur ce sujet qui voudrait que désormais on dise plutôt «réinsertion en milieu de travail».

Droits des conjoints

Seule la Chambre des notaires sur les 21 groupes qui ont été entendus en commission parlementaire dénonce l'idée d'obliger un couple à partager la résidence familiale, les meubles, l'auto et le régime public, lors de la dissolution du mariage. Elle croit que cela va diminuer le nombre de mariages au profit de l'union de fait.

S'il n'en tenait qu'à la ministre déléguée à la Condition féminine,

QUI MÈNE EN ENVIRONNEMENT?

Le ministère ou les municipalités?

André Belzile

Imaginez que vous êtes un jeune producteur agricole qui veut construire une porcherie. Comme dans plusieurs municipalités rurales du Québec, il y a déjà plusieurs constructions de ce type, vous songez à vous établir dans une municipalité où il y a une très faible concentration de production animale.

Vous choisissez un emplacement correct et vous vous renseignez sur les normes de distances de l'Environnement. Tout va bien jusque-là car vous avez choisi un rang peu habité et même peu défriché. Vous allez chercher une formule au ministère de l'Environnement (MENVIQ).

Une des questions sur la formule se lit à peu près comme suit: «Respectez-vous les règlements de votre municipalité?» Vous vous rendez alors à votre municipalité pour vérifier. Mais vous constatez que le règlement de l'Environnement vous oblige à construire à 600 mètres de toute habitation alors que le règlement municipal stipule 1 610 m.

Vous êtes carrément alors dans un cul-de-sac. En effet, le ministère de l'Environnement refusera d'analyser votre demande, tant que vous ne vous conformerez pas au règlement municipal, même si vous êtes en règle avec ses propres normes.

Des cas concrets

Cette histoire est vécue présentement par un producteur de la région de Bellechasse. La municipalité de St-Damien a, en effet, depuis 10 ans un règlement qui interdit les constructions de porcherie à moins d'un mile (1 610 m) d'une habitation. Comme il y a très peu de porcheries dans la municipalité, le règlement n'a jamais vraiment été appliqué. Aujourd'hui, il pénalise un producteur.

Et ce n'est pas la seule municipalité concernée. Dans la région de Québec, l'UPA connaît aussi deux autres municipalités (Château-Richer et St-Ferdinand) et une MRC (la MRC Desjardins dont fait partie Pintendre) qui ont des règlements plus sévères que les normes de l'Environnement.

Une chinoiserie au MENVIQ

L'article 124 de la Loi sur la qualité de l'environnement indique déjà qu'aucun règlement ne peut être plus sévère que les normes du MENVIQ. En plus, en novembre dernier, les ministres de l'Agriculture, de l'Environnement et des Affaires municipales annonçaient conjointement que les dispositions pour contrôler les établissements de productions animales devaient être compatibles avec la directive sur la protection de l'air du MENVIQ.

C'est pourquoi le congrès des fédérations de Québec demande au MENVIQ d'analyser les demandes et d'émettre les permis requis sans exiger que l'entreprise concernée soit conforme au règlement municipal. D'ici là, plusieurs producteurs agricoles seront pénalisés.

Mme Gagnon-Tremblay, ce projet de loi portant sur la réforme économique des conjoints verrait le jour au printemps. Mais le ministre de la Justice, M. Gil Rémillard semble pour sa part moins pressé. Il refuse de se commettre sur un échéancier précis. «Des questions ont été soulevées, nous ferons les études nécessaires pour leur apporter des réponses.»

R.L.

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

29 oct., 14 h 00, réunion des agriculteurs biologiques, salle municipale, St-Rédempteur (cté Vaudreuil).

5 et 6 nov., de 9 h 00 à 17 h 00, cours «Introduction à la culture biodynamique» organisé par le Mouvement pour l'agriculture biologique, Regroupement Loisirs Québec, 4545, av. Pierre-de-Coubertin (Stade olympique), Montréal (Inf.: 521-4322).

15 nov., 9 h 30, colloque annuel «nouvelles avenues de financement et ferme familiale» organisé par la Fédération de l'UPA de la Mauricie, hôtel Roussillon Le Baron, 3600, boul. Royal, Trois-Rivières.

Peu d'effet sur la demande de veau

France Groulx

Les producteurs l'ont échappé belle, l'histoire des résidus de Clenbutérol dans le veau de lait n'a pas eu d'effet sur la demande — du moins pas à court terme. C'est du moins ce qu'affirment des représentants d'abattoirs et de chaînes alimentaires.

La première semaine d'octobre dernier éclatait l'affaire du veau de lait. Agriculture Canada déclarait avoir saisi des carcasses de veaux portant des résidus de Clenbutérol, une substance anabolisante défendue. Au pays, l'usage du produit est permis seulement pour le traitement des troubles respiratoires chez les équins. Utilisé dans l'élevage du veau de lait, le médicament améliore la conversion alimentaire et augmente le poids de l'animal prêt pour l'abattage.

Au moment d'écrire ces lignes, Yvan Rouleau, sous-ministre adjoint à l'Inspection des aliments au ministère de l'Agric-

culture, affirmait qu'il n'y avait plus de veaux sous saisie sur les fermes. On aurait trouvé des traces du Clenbutérol dans les urines ou le sang des veaux de trois ou quatre fermes au début de l'enquête, depuis tout est rentré dans l'ordre. Les inspecteurs du Ministère poursuivent des tests de lots d'animaux dans les abattoirs de juridiction provinciale, tout comme on le fait dans ceux sous inspection fédérale. « Nous avons absolument besoin de la participation des éleveurs pour sauvegarder la qualité des aliments. C'est dommage que l'image de l'ensemble des producteurs soit ternie par quelques-uns », a affirmé le sous-ministre.

Daniel Carrière, des Aliments Danac, explique que l'affaire du Clenbutérol aura eu des effets minimes sur la demande et les prix. Au moment où la nouvelle a été répandue par les grands médias, les producteurs inquiets des normes d'inspection ont retenu les veaux. Ces deux dernières semaines, plusieurs animaux ont été acheminés à l'abattage créant ainsi une légère diminution des prix, de cinq à dix cents la livre. Malgré tout la demande s'est maintenue. Les Aliments Danac, à Montréal,

abattent un peu plus de 1 000 veaux de grains et veaux de lait par semaine.

Provimi, à Ste-Sophie, dans le comté de Terrebonne abat entre 300 et 400 veaux de lait par semaine. Betty Eitner affirme même que le prix a augmenté de cinq cents depuis deux semaines. Elle affirme également que l'affaire du Clenbutérol n'a pas eu d'effet sur la demande. Une soixantaine d'éleveurs de veaux approvisionnent l'abattoir, ils sont suivis par leurs techniciens. Mme Eitner soutient que le problème a été identifié parmi les éleveurs d'une seule entreprise.

Autant chez Danac que chez Provimi, on soutient que les torts à l'industrie ont été minimaux dû à l'action d'Agriculture Canada qui a publicisé la nouvelle en premier et de plus, les consommateurs ont eu la certitude que les carcasses ont été retirées avant d'atteindre le marché.

Chez Provigo (surtout acheteur de veau de grain) on affirme ne pas avoir noté de diminution dans la demande. Chez Steinberg, le veau était offert en vente la semaine dernière, on aurait observé une légère diminution des achats. ■■

Poursuites contre les vendeurs

Deux chefs d'accusation seront portés contre des entreprises qui se sont adonnées à la vente de Clenbutérol. Une entreprise de la région de Québec et une autre de la région de Drummondville se verront poursuivies pour avoir enfreint la loi fédérale des Aliments et Drogues.

Selon Pierre Saucier, surveillant des enquêtes reliées aux médicaments à Santé et bien-être, ce ne sont pas les usagers qui sont poursuivis mais bien les entreprises qui s'adonnent à la vente d'un médicament sans avis de conformité. Techniquement des mesures judiciaires ne pourraient être prises contre un éleveur qui aurait fait usage du produit à moins qu'il ne se soit adonné à la vente illégale de celui-ci. Le nom des entreprises qui seront traduites en justice deviendra public au moment de la déposition des chefs d'accusations, probablement à la mi-novembre. ■■

Un éboulis qui n'en finit plus

France Groulx

Il y aura bientôt trois ans que Henri Lépine, de Saint-Liguori de Montcalm, a perdu son troupeau laitier, son étable et un silo dans un glissement de terrain. Les pertes ont été évaluées à plus de 100 000 \$ et pourtant les Lépine n'ont touché aucun dédommagement depuis.

Leur police d'assurance ne couvrait pas un tel le sinistre, il est de la catégorie qu'on qualifie « d'actes de Dieu ». Une modification de la loi sur la Protection civile peu après l'incident a compliqué les choses, à tel point qu'aujourd'hui les Lépine n'ont toujours rien reçu ni de la municipalité, ni de la Protection civile.

La première année les Lépine ont pu différer les remboursements des prêts sur le fonds de terre et les machineries, mais la deuxième année il leur a fallu reprendre les paiements. « Par moments, nous avons eu passablement de difficulté à joindre les deux bouts », explique Françoise Lépine. « Nous avons toujours espoir d'obtenir de l'aide gouvernementale », poursuit-elle, l'UPA de Lanaudière continue de faire des pressions pour faire avancer les choses ».

Les bâtisses qui ont été englouties dans la boue se trouvaient à quelque 50 mètres d'un talus constitué d'argile surchargée d'eau. Au bas de la pente se trouvait la petite Rivière rouge. Depuis le sinistre, les Lépine s'adonnent à la culture de l'orge et de l'avoine sur les 120 acres de terre qui leur appartient. Henri Lépine cultive aussi quelques terrains avoisinants et travaille à forfait.

En février 1986, un premier rapport d'évaluateur chiffrait à 230 000 \$ le coût de remplacement des biens perdus. Un projet d'aide du Bureau de protection civile est proposé en supposant que M. Lépine réinvestisse cette somme en production laitière. Le projet oblige le producteur, qui est alors âgé de 42 ans, à de nouveaux investissements assez considérables. L'idée ne plaît pas au couple Lépine. La municipalité se montre aussi réticente à dédommager.

Un refus formel du ministère des Approvisionnements et Service parvient un an

après le glissement de terrain. Le Ministère allègue que l'aide financière ne doit aller qu'aux seules victimes qui ne peuvent assumer elles-mêmes le préjudice subi. En vertu de la nouvelle loi de la protection civile, la municipalité doit aussi s'engager financièrement. Le ministère des Approvisionnements sollicite donc l'aide de la municipalité, qui pour sa part soutient que le sinistre est survenu sous l'ancienne loi.

En avril 1988, le Conseil municipal de St-Liguori accepte donc de verser une somme équivalente à 10 % du montant octroyé par le ministère des Approvisionnements et Services.

Une manifestation

Tout ce temps l'UPA n'aura cessé de faire pression sur les politiciens. Notons, entre autres démarches, une demande d'examen au Protecteur du citoyen, après enquête l'organisme donne raison au ministre responsable.

Le 23 septembre dernier, une quarantaine d'agriculteurs sont allés manifester



Le glissement de terrain survenu chez Henri Lépine, en décembre 1985, avait englouti dans la boue l'étable et le troupeau. Depuis le couple de St-Liguori n'a toujours pas touché de dédommagement.

à Québec devant les locaux du ministre des Approvisionnements et Services, Gilles Rocheleau. La Fédération de l'UPA de Lanaudière avait annoncé la veille le passage des agriculteurs. La réception à laquelle ils ont eu droit a été des plus froides, le ministre était absent, les portes du bureau avaient été verrouillées et gardées sous la protection de nombreux agents de sécurité. Le président de l'UPA des agriculteurs, Réjean Payette, a pu remettre une lettre de pétition à un représentant du

bureau du ministre une fois tous les agriculteurs redescendus au rez-de-chaussée de l'édifice.

Encore aujourd'hui les démarches continuent auprès d'autres organismes gouvernementaux pour tenter de décrocher l'aide qui permettrait à Henri Lépine à consolider son entreprise. Le ministre Rocheleau quitte son poste pour aller faire campagne au fédéral, les gens qui suivent de près le dossier espèrent que ce changement amènera un vent nouveau. ■■

Le gouvernement conservateur ne remplit pas ses engagements

Jacques Proulx

Que ce soit dans le dossier du libre-échange, de l'iniquité ou celui des pluies acides, le gouvernement Mulroney n'a pas tenu ses promesses. Il faut que les politiciens rendent publiques leurs positions sur ces dossiers durant la campagne électorale. C'est ce que déclarait Jacques Proulx en conférence de presse la semaine dernière.

La campagne électorale actuelle brille par son mutisme sur les questions agricoles selon le président de l'UPA. Et pourtant selon l'UPA, il y a beaucoup à dire sur

les performances du gouvernement conservateur dans les dossiers qui préoccupent les agriculteurs.

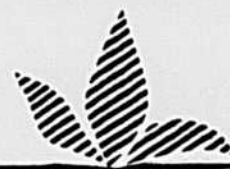
L'iniquité des dépenses fédérales en agriculture n'a pas été réglée. Entre autres, le dossier des paiements de l'OSPA pour la récolte de céréales 1986 n'a pas été réglé alors qu'à la mi-septembre le ministre Blais semblait d'accord pour trouver rapidement une solution.

L'opposition de l'UPA au traité canado-américain de libre-échange est connue et les agriculteurs con-

tinuent d'attendre des réponses concrètes du gouvernement conservateur. Et dans le dossier des pluies acides, « Ottawa a joué l'autruche face aux Américains », déclarait Jacques Proulx.

Pour briser le mur de silence qui entoure ces sujets dans la campagne électorale actuelle, l'UPA organise un débat des chefs des partis politiques fédéraux à Montréal, samedi le 29 octobre. Et l'Union demande à ses fédérations régionales d'organiser des débats avec les candidats locaux.

A.B.



Que font-ils à Genève?

Durant quinze jours, à la tête d'une délégation de l'Union des producteurs agricoles, j'ai eu l'occasion de rencontrer les dix-sept organisations agricoles européennes ainsi que les négociateurs au GATT pour la CEE, la France et l'Allemagne. Ce séjour de travail nous menait, en toute logique, à Genève où en permanence la centaine de pays membres du GATT négocient. Sur l'agriculture surtout en ce moment.

Eh bien, ça n'a pas de bon sens! Les représentants du Canada, à part de parler des céréales de l'Ouest, ignorent totalement l'agriculture québécoise et ses intérêts! C'est inexcusable et intolérable! Il faut qu'une organisation syndicale agricole se rende sur place pour constater qu'on trahit nos positions d'une part et que, d'autre part, l'on donne du Canada et de sa classe agricole une image rétrograde et ridicule.

Quelques exemples. D'abord le mépris: l'ambassade du Canada au GATT et ses multiples fonctionnaires n'ont pas jugé utile de nous rencontrer. Après tout, nous ne représentons que l'ensemble des producteurs et productrices du Québec!

Ensuite l'arrogance, nous apprenons par le responsable du département agricole du GATT, par les négociateurs français, allemands et de la CEE, que «jamais le représentant canadien ne s'est levé pour faire valoir

à quel point les agriculteurs canadiens se sont autodisciplinés depuis près de 25 ans.» Les représentants canadiens, sur ordre d'Ottawa, se bornent à appuyer les Américains et les Australiens en règle générale. Ce qui veut dire que le Canada tient un double langage.

Chez nous, le gouvernement fédéral prétend qu'il défendra nos outils de développement comme les offices ou la Commission canadienne du lait; à l'étranger, il se tait et appuie les Américains qui combattent l'existence de ces outils.

Chez nous, il prétend que l'inclusion de l'article XI dans le traité de libre-échange permet au secteur agricole de bénéficier de ce traité; à l'étranger, par son silence, il combat l'existence même de cet article XI.

Lorsque nous expliquons aux Européens notre système agricole, ils en restent bouche bée, trouvent que nous avons une partie de la solution à l'anarchie du commerce mondial... mais que jamais le Canada ne fait la promotion de ses outils.

Et pour cause! On nous a menti pour le libre-échange, on continue à nous mentir pour le GATT. Le gouvernement porte la lourde responsabilité d'ignorer les avis de l'UPA comme de la FCA. Le gouvernement nous tire dans le dos avec le sourire aux lèvres.

Point de vue

L'agriculture et le libre-échange

Steve Shrybman*

Deux objectifs de base doivent être réévalués si nous voulons réussir une relance écologique des terres agricoles canadiennes. D'abord, il faut rassurer la viabilité économique des communautés agricoles canadiennes. Il n'existe pas de meilleur modèle de la responsabilité d'une génération envers la prochaine que celui de l'image de la ferme familiale. Deuxièmement, les politiques et les pratiques agricoles doivent être réorientées en faveur d'approches gestionnaires viables à long terme, qui doivent incorporer un engagement plus important en faveur du recyclage des déchets organiques, de l'utilisation des énergies renouvelables, de la mise en application de méthodes et de programmes agricoles de contrôle de la vermine fondés sur des principes écologiques.

Parce qu'il va accroître sérieusement les pressions économiques sur l'industrie agricole dans le sens d'une augmentation de la production au détriment de la viabilité à long terme, le traité de libre-échange

entre le Canada et les États-Unis va directement à l'encontre de ces deux objectifs. Il existe un consensus large sur le fait que le traité n'est pas favorable aux cultivateurs canadiens. L'agriculture et l'industrie alimentaire ont été identifiées comme étant les gros perdants par le Financial Times of Canada, et les plus importantes organisations canadiennes d'agriculteurs s'y sont opposées dont l'Union des producteurs agricoles et la Fédération ontarienne de l'agriculture.

Si l'on donne entièrement libre cours aux forces du marché, la crise agricole va s'aggraver de manière significative et les industries canadiennes de l'horticulture et de la viticulture pourraient bien disparaître. Au Canada la disparition de l'industrie horticole serait un désastre, dont une des conséquences serait une accélération de la conversion des terres agricoles en faveur du développement immobilier.

L'entente va également affaiblir la réglementation canadienne en matière de protection de l'environnement et de la santé publique. La question de l'autorisation des

pesticides est particulièrement préoccupante parce que nous avons accordé notre accord, dans l'annexe 708.1, paragraphe 7, de l'entente, pour viser l'équivalence avec le modèle américain moins exigeant de certification. Un autre exemple est notre accord, aux termes du paragraphe 4 sur la santé animale, de diminuer dans les faits nos normes vétérinaires de santé concernant certaines maladies du porc et du bovin, de manière à faciliter des importations plus importantes de bœuf et de porcs américains.

Il faut également tenir compte des conséquences de l'entente dans le contexte d'autres initiatives fédérales. Si la législation sur le droit des éleveurs de variétés végétales est adoptée nous allons abandonner le contrôle sur un autre aspect de la production agricole, en accordant des brevets de protection à de grandes sociétés qui développent leurs propres variétés de plantes hybrides, alors qu'elles sont simultanément d'importants producteurs de produits chimiques destinés à l'agriculture. La manipulation génétique visant la survie des

semis sera orientée en faveur d'une uniformisation des variétés végétales agricoles qui peuvent être vendues sur le plus grand nombre de marchés possible. Plutôt que d'être génétiquement sélectionnés pour s'adapter aux différences climatiques, ses semis sont adaptés aux différences d'environnement par l'entremise du dosage des fertilisants et des pesticides. Il en résulte une plus grande dépendance envers les produits chimiques, et une perte de diversité génétique.

Le traité de libre-échange va accroître de manière significative les pressions économiques qui pèsent déjà sur l'économie agricole du Canada et menacent de saper notre autosuffisance alimentaire relative. De plus nous allons du même coup aggraver les problèmes de dégradation des sols, de la pollution de l'air et de l'eau, et accélérer le rythme auquel les terres agricoles, qui sont une des ressources les plus importantes du Canada, seront à jamais perdus.

Extrait d'un document présenté par l'Association canadienne du droit sur l'environnement.

On réclame un sommet régional pour 1989

Normand Martin

RIMOUSKI — La soixantaine de producteurs ovins du Bas-Saint-Laurent réclament pour l'automne 1989 la tenue d'un sommet régional regroupant tous les intervenants liés de près ou de loin au marché de l'agneau. C'est en tout cas la principale résolution qui se dégage de l'assemblée générale annuelle de leur syndicat spécialisée qui s'est tenue à Mont-Joli, tout récemment, en présence d'une quarantaine de personnes.

« L'objectif d'un tel événement serait de concerter toutes les énergies pour faire éventuellement de bons choix, notamment en ce qui a trait à la commercialisation de cette production », explique le secrétaire du syndicat, M. Claude Cardinal. Une telle conférence interrégionale pourrait se tenir dans un an. Et il va sans dire que pour l'organisation de ce sommet « on vise le volet touristique du Plan fédéral de développement de l'est du Québec », de préciser M. Cardinal.

Pour l'heure, il est difficile d'anticiper quels pourraient être les lendemains de ce sommet sur la production ovine dans le Bas-Saint-Laurent. On souhaite cependant que du forum puisse naître un bureau ou centre régional de recherche et de développement sur la production ovine. Cet organisme aurait pour mission, entre autres, de travailler à une utilisation accrue des sous-produits de l'agneau, tels la peau, les abats, le foie, les tripes, etc.

Une table permanente, composée de tous les intervenants du milieu, pourrait axer ses interventions à la fois sur la promotion et la consommation de l'agneau en région. Déjà, le syndicat régional des producteurs ovins a compris la nécessité de la Foire régionale de l'agneau de l'est du Québec, une fête populaire qui a pris une envergure nationale. Ainsi, à l'édition 88 de la Foire, tenue à Sainte-Angèle, le syndicat s'est occupé de fournir toute la viande d'agneau consommée sur le site des festivités, en plus de collaborer à l'organisation de l'encan de béliers.

Région

Bas-Saint-Laurent

Les éleveurs ovins de la région produisent annuellement quelque 12 000 brebis. Une quarantaine d'agneaux, en moyenne, sont acheminés sur le marché de consommation à toutes les semaines. Une proportion de 80 % de ces agneaux sont destinés au marché ethnique de Montréal, soit 35. Le marché de consommation locale n'est donc que très faiblement occupé. Selon M. Cardinal, il n'est pas illusoire de penser que cette part puisse être doublée ou triplée, « car il y a du potentiel à exploiter ».

Au cours du dernier exercice, le Syndicat des producteurs ovins du Bas-Saint-Laurent a mis en marché 9 140 têtes ovines, soit une croissance de 25,93 % sur l'année précédente. Le nombre d'agneaux de lait (40 à 60 livres) mis en vente a augmenté de 55 %, passant de 4 081 à 6 348. Par contre, les agneaux légers (de 60 à 80 livres) ont diminué de 752 à 543 têtes, tandis que les agneaux lourds (90 livres et plus), au nombre de 1 532, ont connu une baisse de 18,4 %. Le chiffre d'affaires qui en découle pour toute l'année atteint les 856 756,76 \$, contre 617 103,93 \$, en 1986-87.

Dans leur cahier de résolutions, les éleveurs ovins du Bas-Saint-Laurent réclament que les conditions d'admissibilité à leur production soient moins « normatives », donc moins restrictives. De plus, en matière d'insémination artificielle, ils souhaitent pouvoir disposer des éponges et trousses hormonales autrement que par le biais des vétérinaires. C'est-à-dire en passant leurs commandes directement aux compagnies. Enfin, l'assemblée générale a réitéré son appui à la Fédération régionale de l'UPA pour le projet de développement qui sera débattu à la Conférence socio-économique du Bas-Saint-Laurent, à la fin novembre.

Notons que M. Sylvain Roy, de Sainte-Angèle-de-Mérici a été reporté à la présidence du syndicat.

L'opinion rurale

Les coyotes attaquent?

Pour faire suite à l'article « En Gaspésie, les coyotes s'attaquent même aux gros animaux » publié dans *La Terre de chez nous* du 13 octobre dernier, et aux propos mentionnés à l'effet qu'aucune étude sur le comportement des coyotes envers les humains n'a été faite, j'aimerais apporter ici un témoignage.

Par un bel après-midi ensoleillé, je coupais un rang de maïs avec une petite faux, en bordure de mon champ. Tout à coup j'ai vu deux coyotes adultes, les yeux très brillants, me faire face, et

n'ayant pas l'air de vouloir reculer. La peur s'empara de moi et tenant ma faux fermement, prêt à me défendre, j'ai reculé cinq arpent me dirigeant vers la maison et ils m'ont suivi. Quel fut mon soulagement quand ils décidèrent tout à coup de retourner dans le champ de maïs!

Je me souviendrai toujours de cet après-midi de septembre.

Honoré Courchesne
Wickham, cté Drummond

Abus de médicaments vétérinaires

France Groulx

Des praticiens français et québécois ont tenu conjointement un colloque sur le problème des résidus et l'usage inadéquat de médicaments vétérinaires. La dernière conférence donnée par Normand Joly concernant l'usage abusif de médication chez les chevaux de compétition a soulevé toute la question de l'accessibilité et du marché noir qui existe.

Le colloque s'est tenu les 13 et 14 octobre derniers à la Faculté de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe. Au cours de sa conférence, le vétérinaire Joly a grandement fait état de l'usage abusif des médicaments de toute sorte pour les chevaux de compétition, en particulier celui des anabolisants. Souvent donné à dose abusive et trop fréquemment, les résultats sont désastreux. Chez le cheval adulte, les anabolisants provoquent l'augmentation de la masse musculaire de l'animal et par conséquent du poids. On note également l'affaiblissement des tendons et des problèmes d'articulations. Chez l'étalon, les anabolisants réduisent la libido et font diminuer la production de spermatozoïdes. Le cheval a donc l'apparence du super mâle sans en avoir les qualités. Chez les femelles, on détecte des comportements sexuels mâles.

Les anabolisants sont d'autant plus néfastes à la santé des animaux qu'ils sont utilisés tôt dans la vie de l'animal. Ils stoppent la croissance de l'animal. Les chevaux auxquels on a administré de fortes doses d'anabolisant doivent être mis au repos au moins un an, le temps que l'animal retrouve un cycle de reproduction normal. Dans le Standardbred, la course des chevaux de deux ans (le Stake) est particulièrement importante, les bourses attribuées pour

cette course sont non négligeables. Les sommes d'argent en cause, la réputation des éleveurs et de celle des vétérinaires traitant sont des raisons qui motivent l'usage de médicaments qui augmentent les performances des animaux.

Le phénylbutazone, un anti-inflammatoire est un bon outil explique le vétérinaire Joly mais dont on ferait également usage à outrance. Les contrôles sévères dans le Standardbred, en ont découragé l'utilisation. Par contre, le « bute » est largement administré aux chevaux sauteurs. Comme le médicament efface la douleur, il masque les boiteries autres symptômes de lésions. Cette pratique s'avère un danger pour les chevaux et pour les cavaliers.

Depuis novembre 1985, une liste importante de médicaments ne peuvent être vendus que sur ordonnance d'un médecin-vétérinaire. Malgré tout, a-t-on rapporté au colloque, les éleveurs y ont encore largement accès. Plusieurs meuneries offrent encore des produits directement aux éleveurs, parfois ce sont directement des pharmacies qu'ils les obtiennent. La loi aura servi à rationaliser l'utilisation des médicaments dans les fermes laitières, par contre elle aura eu peu d'effet dans les entreprises d'élevage de veaux de lait, par exemple, ou dans les parquets d'engraissement rapportant un vétérinaire.

La loi provinciale n'empêche pas les médicaments d'entrer de l'Ontario ou même d'être importés. On accuse les Coop locales et les meuneries mais il y aurait lieu de mettre à jour d'autres réseaux auxquels des vétérinaires pourraient même contribuer, rapportant un autre participant. « On a une loi en place mais faut-il encore avoir la volonté de la faire respecter », a conclu le vétérinaire Joly.

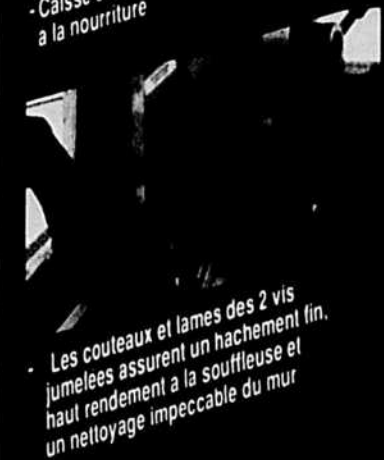
VIDEUR DE SILO

Ultra robuste
Performant
De construction
québécoise



- Distribue l'ensilage de façon si uniforme qu'il augmente la capacité de votre silo
- Élimine toute perte lors du déchargement
- Se moque de l'ensilage gelé et solidifié durant la saison froide

- Souffleuse à 4 pâles surpuissantes qui déplace plus de nourriture à faible vitesse
- Caisse en acier inoxydable qui résiste à la nourriture



Les couteaux et lames des 2 vis jumelées assurent un hachement fin, haut rendement à la souffeuse et un nettoyage impeccable du mur

Couteaux nettoyeurs doubles

Système d'entraînement à 4 courroies

Turbo ventilation unique

pour informations:

SILO SUPÉRIEUR

C.P. 2199 St-Romuald
Cité Lévis (Québec) G6W 5M5
(418) 839-8808

VALAC (fabricant)

C.P. 730
1167, route 243
Valcourt (Québec) J0E 2L0
(514) 532-3484

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA



555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530

Directeur: Hugues BELZILE
Rédacteur en chef: André CHARBONNEAU
Secrétaire de rédaction: Rosalinde D-LEDOUX
Directeur de la publicité: Réjean POULIOT
Représentants publicitaires:
Christian GUINARD, Réal LOISEAU,
Robert BISSONNETTE
Représentant à Toronto: Joseph-D. GAGNON
Tél. Toronto (416) 363-0522
Directrice du tirage:
Micheline COURCHESNE
Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, 18 \$; 2 ans, 30 \$; 3 ans, 38 \$
Chèque ou mandat à l'ordre
de La Terre de chez nous et adressé au:
Service du tirage
La Terre de chez nous
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts agréés:
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

Le zonage au coeur des préoccupations

André Belzile

Les agriculteurs des trois fédérations de Québec veulent que le premier ministre Bourassa se prononce clairement en faveur du zonage agricole. Tout le dossier du zonage a largement retenu l'attention des délégués au congrès annuel des Fédérations de Lévis-Bellechasse, Rive Nord, Lotbinière-Mégantic tenu à Ste-Foy mercredi dernier.

Dans la région de Québec, le zonage des terres agricoles a provoqué plusieurs confrontations avec les municipalités. On se rappelle, entre autres, le litige entre les agriculteurs et la municipalité de Pintendre qui a fait les manchettes de la presse. Cette situation a fait qu'on est, dans la région, très sensibilisés aux questions de zonage.

C'est par télégramme que les 250 délégués ont demandé au premier ministre Robert Bourassa de reconnaître publiquement la primauté des activités agricoles en zone agricole. Et comme souvent le ministre Pagé déclare que, lorsqu'il parle de zonage, il parle au nom du premier ministre, les délégués demandent aussi au premier ministre d'endosser son ministre comme porte-parole.

Les délégués s'inquiètent aussi du contenu du projet de loi sur le droit de produire que devrait présenter à l'automne le ministre Pagé. Ils demandent donc à l'UPA d'indiquer au gouvernement tous les points à inclure dans une telle loi.

Le processus de dézonage des terres agricoles inquiète beaucoup les agriculteurs de la région. Ils demandent donc que les syndicats de base soient consultés dans

toutes les demandes. Et ils souhaitent que toutes les MRC imitent celle de Portneuf.

Tout récemment cette MRC acceptait officiellement que l'UPA participe au processus de consultation dans le domaine du zonage agricole. En cas de litige, un comité de conciliation siègerait.

Les délégués ont aussi adressé une demande formelle au ministre de l'Environnement (MENVIQ). Il faut savoir que présentement un producteur agricole doit avoir un permis de sa municipalité pour que le MENVIQ étudie sa demande. Mais présentement certaines municipalités ont des normes plus restrictives que celles de l'Environnement et refusent donc le permis municipal.

Les délégués demandent donc que le producteur ne soit plus obligé d'avoir le

permis municipal avant de faire une demande au MENVIQ. Ils demandent aussi que la municipalité soit obligée d'émettre un permis à toute entreprise qui répond aux normes de l'Environnement.

Les élections

Les délégués ont abordé d'autres sujets. Une longue discussion sur le statut de producteurs agricoles a montré que les gens de la région de Québec sont inquiets de l'émergence des grandes entreprises agricoles dans la province. Ils ont aussi abordé les questions de financement agricole et de relève. Mais plusieurs résolutions n'ont pu être discutées faute de temps.

Même sans résolution à ce sujet, les délégués ont abordé le dossier des paie-

ments de l'OSPA pour la récolte de céréales de 1986. Certains en ont profité pour exprimer un mécontentement certain envers l'UPA. Ils ont expédié un télégramme au ministre Pierre Blais exigeant que le dossier soit réglé avant les élections. Et ils ont chargé Pierre Gaudet, qui représentait l'Union, de livrer le message au ministre.

Les élections ont provoqué plusieurs changements. Seule la Fédération de la Rive Nord conserve le même exécutif que l'an dernier. Le président réélu est Jean-René Bouchard et les deux vice-présidents sont Jean-Guy Bouchard et Victorin Drollet.

Roland Allard demeure le président de la Fédération de Lévis-Bellechasse mais il sera maintenant secondé à la première vice-présidence par Christian Lacasse qui remplace Marcel Labrie. Le deuxième vice-président est toujours Daniel Pouliot.

Mais c'est à Lotbinière-Mégantic que les changements ont été les plus importants. La candidature de l'ancien président, Melvin Mayhew qui occupait ce poste depuis deux ans, n'a pas été retenue par le comité de mise en nomination. Il sera remplacé par Gilles Marchand. La première vice-présidence sera dorénavant occupée par Gérard Charest qui remplace Alain Dubois et la seconde par Denis Beaudet.

Lait nouvelles

Louise St-Pierre

Après un arrêt de trois mois, les négociations en vue de la signature d'une seule convention pour le transport du lait de la ferme à l'usine ont repris la semaine dernière. C'est depuis 1985 que la Fédération des producteurs de lait du Québec tente d'en venir à une seule convention avec l'ensemble des transporteurs.

En 1984, elle avait signé des ententes avec l'Association des transporteurs de lait, la Coopérative Fédérée de Québec — au nom des coopératives laitières — et le Syndicat des producteurs de lait du Québec. Elle en avait également signé une quarantaine d'autres avec différents petits

transporteurs. Depuis, année après année, ces conventions ont été reconduites.

De l'avis de la Fédération et de quelques autres intervenants, la rationalisation du transport du lait au Québec sera vraiment possible quand toutes les parties auront signé une seule convention.

Le grand Festival des fromages

Aviez-vous remarqué que le grand Festival des fromages canadiens battait son plein depuis le 19 septembre? Cette activité de promotion annuelle se terminera à la fin du mois d'octobre. Il s'agit de la 40^e édition de ce festival.

Au Canada, on produit maintenant 80 variétés de fromages. Et, les plus récentes études de marché prévoient que la consommation par habitant, d'environ 10 kilogrammes en 1988, passerait à près de 20 kilogrammes d'ici la fin du 20^e siècle.

Une décision attendue

Les instigateurs du projet de l'installation d'une petite usine laitière dans un supermarché de Rosemère attendent encore la décision de la Régie des marchés agricoles du Québec... bien qu'il y aura bientôt trois mois qu'elle a tenu une audience publique pour entendre les intéressés!

Depuis quelques semaines, plusieurs laissent entendre que c'est à la demande même du ministre Michel Pagé que la Régie garderait sa décision sur la glace. Et pourquoi? Tout simplement parce que ce projet d'ouvrir une petite usine laitière dans un supermarché Provigo a énormément déplu à l'ensemble des industriels laitiers du Québec; sauf la coopérative Purdel, l'un des deux demandeurs du permis. Devant la Régie, les coopératives et les industries privées ont présenté un mémoire commun pour exprimer leur opposition à ce projet. Mais de crainte de n'avoir pu convaincre les régisseurs des effets néfastes d'un tel projet sur l'industrie laitière du Québec, ils auraient multiplié leurs démarches auprès du ministre Pagé dans l'espoir que celui-ci demande à la Régie de refuser le permis demandé...

Nomination d'un conciliateur

Réclamée voilà déjà quelque temps, la nomination du conciliateur devant permettre une reprise des négociations en vue du renouvellement des conventions de mise en marché du lait se fait toujours attendre.

Il revient à la Régie des marchés agricoles du Québec de nommer celui ou celle qui tentera de concilier les trois parties: la Fédération des producteurs de lait du Québec, la Coopérative Fédérée de Québec et le Conseil de l'industrie laitière du Québec.

Les plus grosses régions

Un rapide coup d'oeil sur le dernier rapport des Statistiques laitières, produit par le Bureau de la Statistique du Québec nous apprend qu'en juin 1988, on comptait 15 472 producteurs de lait au Québec. Les trois plus importantes des 12 régions agricoles en nombre de producteurs sont:

Québec — 2 245
Beauce — 1 953
Nicolet — 1 941

Mais il revient à la région Richelieu, avec son 19 %, d'arriver première si l'on regarde les chiffres portant uniquement sur les livraisons de lait de consommation. Les deux autres plus importantes régions sont celles du sud-ouest de Montréal avec 15,2 % et de Québec avec 10 %.

Au niveau du lait destiné à la transformation, c'est la région de Nicolet qui se place première avec 15,7 % des livraisons. Elle devance celles de Québec et de la Beauce qui livrent respectivement 13,3 % et 12,8 % du lait de transformation.

Aides financières

Dans le cadre des Programmes d'aide à la commercialisation des produits agro-alimentaires québécois, la Fromagerie Cayer inc., de St-Raymond-de-Portneuf, bénéficiera d'une subvention de 24 750 \$ pour le développement de nouveaux marchés et la promotion de nouveaux produits.

Cette entreprise recevra également du ministère québécois de l'Agriculture une autre aide financière de 58 750 \$ devant lui permettre l'implantation d'un système de gestion de la qualité.

Signataire d'une entente de transfert technologique avec la firme française Bresse Bleu pour la fabrication au Québec de quelques variétés de fromages bleus, cette entreprise québécoise recevra une subvention de 100 000 \$. Elle lui sera versée dans le cadre de l'entente Canada-Québec sur le développement agro-alimentaire.

L'annonce du versement de toutes ces subventions a été faite en début de semaine par le ministre Michel Pagé qui participait à l'inauguration officielle de nouveaux locaux à la Fromagerie Cayer.

• ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC •

Dans l'affaire de

INDUSTRIES VICTORIA INC.

Suite à une réorientation de production
nous avons reçu instruction des directeurs
de vendre par

ENCAN PUBLIC

LE SAMEDI, 29 OCTOBRE 1988 À 10 H 30
au 400, boulevard Bonaventure
Victoriaville (Québec)

PLUS DE 300 LOTS DÉTAILLÉS

COMPRENANT

- Système de séchoir**
- Mélangeur à grain**
- Équipement agricole divers**
- Nourrisseur automatique pour porcs**
- Vis combinés et vis verticale et leurs matières premières**
- Etc., Etc., Etc.**

Inspection: Jeudi et vendredi
27 et 28 octobre 1988 de 10 h 00 à 17 h 00

Conditions: dépôt 25 % comptant ou chèque certifié
balance comptant ou chèque certifié

BROSSEAU

GESTION MARC & ASSOCIÉS INC.

8725, Hochelaga, suite 203
Montréal (Québec) H1L 2M8
Tél. (514) 355-1909, Fax: 355-7785
ENCANTEUR • LIQUIDATEUR • ÉVALUATEUR

Programme agricole du NPD

Victor Larivière

Une stabilisation basée sur les coûts de production et comprenant une grande partie des dépenses agricoles non couvertes par les offices de commercialisation constitue le premier des sept points du programme agricole du Nouveau Parti démocratique rendu public la semaine dernière par le chef Ed Broadbent.

Cette stabilisation remplacerait les programmes existants, soit la tripartite et l'aide en cas de désastre. La production de base d'un agriculteur sera entièrement protégée advenant un manque à gagner dû à un déséquilibre entre les prix de vente et les coûts de production. Le programme des néo-démocrates garantira un prix minimal stabilisé en tenant compte des moyennes à long terme. Il s'appliquera pour un grand nombre de denrées, dont les céréales auto-consommées à la ferme (un point particulièrement important au Québec), les fourrages et les pommes de terre.

Le coût total de ce programme devrait s'élever à 1,7 milliard de dollars et serait assumé par une réaffectation budgétaire des programmes fédéraux actuels.

Nouveaux offices de commercialisation

Le Nouveau Parti démocratique s'engage à renforcer les offices de commercialisation et les systèmes de gestion des approvisionnements existants. Il est favorable aussi à la création de nouveaux offices lorsque les producteurs le demandent. Le Parti reverra les formules de calcul des coûts de production pour tenir compte des fluctuations des prix.

Une banque agricole

S'il prend le pouvoir, le NPD transformera la Société du crédit agricole pour en faire une vraie banque pour agriculteurs. Celle-ci agirait comme agent de financement à long terme. En cas de saisie de ferme, cette banque ferait en sorte que les producteurs retrouvent leur terre, soit par location avec option d'achat ou autrement. Tous les prêts se feraient au taux peu élevé de 8 % autant pour les nouveaux venus que pour les agriculteurs de plus longue date. On évalue le coût total de cette modification à 500 millions de dollars.

Cette mesure apparaît comme une alternative intéressante surtout pour les agriculteurs de l'extérieur du Québec où il n'y a pas comme ici d'office provincial du crédit agricole.

Autres promesses

Les néo-démocrates promettent de rétablir l'étalement du revenu sur cinq ans,

comme c'était possible avant la réforme Wilson. Cette promesse qui coûterait environ 10 millions de dollars vise à tenir compte des fluctuations des revenus, surtout dans les productions non contingentes. Les producteurs conserveraient le droit d'utiliser la comptabilité de caisse et l'exemption à vie de 500 000 \$ sur les gains de capitaux serait maintenue.

On parle dans le programme agricole de ce Parti d'augmenter le financement pour la recherche de nouvelles techniques de conservation du sol et de l'eau. On veut aussi réduire les coûts des intrants en agriculture en favorisant une plus grande concurrence et en mettant en marché des pro-

duits génériques. On peut réduire la dépendance vis-à-vis les produits chimiques par d'autres moyens de contrôle des insectes, des maladies et des mauvaises herbes. Les néo-démocrates injecteraient 75 millions de dollars dans l'amélioration du transport (train et bateau) au service des agriculteurs, particulièrement ceux des Prairies.

Voir globalement l'agriculture

«Il est temps de mettre fin aux tiraillements entre les régions du pays et de voir notre agriculture comme un tout, avec des avantages naturels pour chacune des régions.» Telle est la vision d'Hélène

Lortie-Narayana, candidate du Nouveau Parti démocratique dans Saint-Hyacinthe et porte-parole de son Parti en matière agricole pour le Québec. Rencontrée la semaine dernière par la TCN à son bureau, celle-ci rappelle que son Parti est carrément contre le libre-échange qui risque de faire disparaître notre agriculture. Le NPD est aussi contre la libre-entreprise sauvage et pour la discipline dans le marché. La candidate fera en sorte que son Parti, une fois au pouvoir, harmonise ses politiques avec celles des provinces dans le but de concilier les attentes des régions, plutôt que de les mettre dos à dos comme ça arrive trop souvent aujourd'hui.

Hélène Lortie-Narayana croit que le Québec possède déjà plusieurs programmes agricoles efficaces qui devraient exister ailleurs au pays pour le mieux-être de tous les producteurs.

À LA FACULTÉ D'AGRICULTURE DE LAVAL

48 % des étudiants échouent en français

Diane Hayfield

Les nouveaux étudiants de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation ont échoué dans une forte proportion le test de français imposé par l'Université Laval. Le taux de réussite se situe à seulement 52 %, un résultat peu enviable mais qui n'est pas unique aux nouveaux venus à la Faculté d'agriculture.

C'est la première année que les étudiants de cette Faculté sont assujettis à un test obligatoire sur leurs connaissances de la langue française. Au total, 358 nouveaux venus ont subi l'examen. Les femmes ont mieux performé avec un taux de réussite de 55,6 % comparativement à un piètre 43 % pour les hommes.

Le doyen de la Faculté, Marc Trudel, n'a pas été vraiment surpris du résultat général. Les étudiants de sa Faculté ont obtenu une note plus faible que la moyenne générale de l'Université Laval, mais ils ne sont pas les seuls. Selon M. Trudel, la majorité des étudiants inscrits à des cours en sciences appliquées vivent une situation identique, compte tenu de la formation qu'ils ont reçue au cégep.

Ces gens, dit-il, se sont nourris de mathématiques et de chimie au cours des dernières années, c'est naturel qu'ils aient des notes plus faibles comparativement aux étudiants inscrits dans les programmes de sciences humaines.

Pour avoir personnellement subi le test, le doyen peut témoigner de sa rigueur. «Il est extrêmement difficile». Néanmoins, au-delà du diagnostic qui est public, le doyen de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation pense qu'on doit maintenant s'attacher aux correctifs.

L'Université Laval, dit-il, a prévu des mesures correctives pour pallier à la situation. Ainsi, les nouveaux étudiants qui ont échoué le test du français devront suivre et réussir un cours de français au cours de la prochaine année. Un échec au test n'a pas pour effet d'évincer les nouveaux prospects ce qui apparaît extrêmement important aux yeux du doyen.

Le port de Québec affecté par la sécheresse de l'Ouest

La sécheresse dans l'Ouest canadien coûtera cher à l'économie de la région de la capitale provinciale. Le port de Québec

Région

Québec et environs

qui se dirigeait vers une autre année record voit ses plans contrecarrés par une baisse dans la manutention des grains en provenance de l'Ouest.

Le président et directeur général du port de Québec, Ross Gaudreault, évalue les pertes causées par la sécheresse entre 1,5 et 2 millions de dollars. Malgré cette situation, le port de Québec réalisera tout de même des profits en 88 et son tonnage s'approchera de celui du port de Montréal, de garantir M. Gaudreault.

De plus, afin de diversifier ses activités et par conséquent être moins dépendant du transport des céréales, le port de Québec a investi 10 000 000 \$ pour la construction d'un nouveau terminal de vrac. Le président du port espère que l'an prochain avec une reprise dans la manutention des grains, les installations portuaires de la capitale seront en mesure d'atteindre de nouveaux sommets et de dépasser le port de Montréal.

"Il y a toute une marge"

Il y a toute une marge entre les marges de crédit conventionnelles et la nouvelle marge de crédit agricole Desjardins.

La marge de crédit agricole, Desjardins

Avec plus de 650 caisses populaires en milieu rural, et fort de la compétence de ses nombreux conseillers agricoles, Desjardins vous offre maintenant un outil de gestion souple et adapté aux besoins des entreprises agricoles.

Conçue spécialement pour les producteurs et productrices agricoles d'aujourd'hui, pour qui les mots : saine gestion, planification et croissance ordonnées de leur entreprise agricole ont un sens. La nouvelle marge de crédit agricole Desjardins permet :

- une gestion financière de l'entreprise plus personnelle et indépendante;
- une protection contre les découvertes;
- un pouvoir d'emprunt continu qui se renouvelle au fur et à mesure des remboursements;
- un accès facile.

Une marge de crédit pas comme les autres!

Différente des autres marges de crédit par son renfouement automatique, votre marge de crédit agricole se rembourse automatiquement en fonction de vos entrées d'argent : soit à la semaine, à toutes les deux semaines, au mois ou selon le cycle de votre production. Le tout en fonction des besoins de votre entreprise agricole.

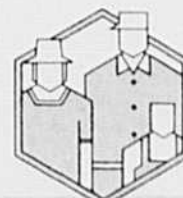
Un système naturel de vases communicants entre votre compte d'épargne avec opérations et votre marge de crédit agricole la renfouent automatiquement après dépôt. Un principe très efficace surtout si vous utilisez le dépôt direct Desjardins.

Vous désirez profiter d'escomptes de quantité peu importe votre production : achat d'engrais, de semences, de moulée ou d'animaux... Vous désirez vous munir d'un outil financier à la mesure de votre entreprise agricole...

Comblez la marge. Pensez à la marge de crédit agricole Desjardins!



La Caisse populaire Desjardins



Marge de crédit agricole Desjardins

À tous les producteurs visés par le Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec

AVIS DE CONVOCATION

Avis est par les présentes donné que la Fédération des producteurs de lait du Québec tiendra son ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE aux dates, heures et endroits suivants :

DATE: le 9 novembre 1988
HEURE: 9 h 30
ENDROIT: Loews Le Concorde
1225, place Montcalm
Québec

À cette assemblée les délégués seront appelés à voter :

- Une modification au «Règlement imposant aux producteurs de lait une pénalité pour les frais de mise en marché hors quota» pour porter cette pénalité de 9,32 \$ à 7,22 \$ par kilogramme de gras;
- Une modification au «Règlement sur une contribution spéciale des producteurs de lait pour les frais de mise en marché intra quota» pour porter cette contribution de 1,03 \$ à 0,75 \$ par kilogramme de gras.
- Confirmation ou remplacement des vérificateurs.

La Fédération compte sur votre présence.

Henri Dorval,
secrétaire

On réclame la démission de Michel Pagé

Rosaline Ledoux

Les producteurs agricoles de la région de Nicolet ont réclamé la démission du ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé. Il leur semble que ce dernier n'a pas le poids suffisant au conseil des Ministres pour porter vraiment les revendications des agriculteurs et s'opposer aux pressions qui viennent d'autres ministères. Mais c'est surtout au niveau du libre-échange que les agriculteurs de Nicolet ont manifesté le plus clairement leur esprit syndical.



M. Réjean St-Pierre, président réélu de la Fédération de Nicolet.

« C'est dommage que le ministre Lucien Bouchard ne soit pas ici, il ne pourrait pas répéter ce qu'il a dit à la télévision le 16 octobre. À savoir que dans la question du libre-échange, l'UPA et les producteurs agricoles ordinaires, c'est deux choses. Aujourd'hui, ici vous êtes 230 producteurs solidement opposés à la façon dont cette entente s'est bâlée... » Le président réélu de la Fédération de Nicolet, M. Réjean St-Pierre, rappelait de cette façon l'enracinement solide de l'esprit syndical des 4 000 producteurs de cette forte région agricole du centre du Québec, là où le nombre des producteurs a augmenté depuis l'an dernier et où l'on signale 600 nouvelles sociétés en agriculture.

C'est avec fierté que M. St-Pierre rappelait la manifestation de l'automne dernier contre le libre-échange où 1 400 membres s'étaient rassemblés. De même, récemment on a pu recueillir en moins d'une semaine, 1 200 cartes postales de protestation contre la fermeture de bureaux de poste.

Dans Nicolet, la base est active et elle va mobiliser au cours des prochaines

semaines pour exercer toutes les pressions possibles sur les candidats en campagne électorale pour, comme le signalait M. Jacques Corriveau, « essayer d'arrêter le train du libre-échange qui menace de nous écraser. »

L'international

Aujourd'hui les producteurs manient avec habileté les concepts du marché international et sont conscients des retombées que des ententes prises en dehors d'eux peuvent avoir sur leur propre exploitation. Un seul producteur a voulu apporter une sourdine au plaidoyer contre le libre-échange accepté par l'immense majorité en soulignant que l'UPA aurait dû se ménager plus d'appuis de la part de groupes forts... comme la Fédération. Ce à quoi a vivement réagi le président général Jacques Proulx: « Nous avons construit toutes les alliances possibles. Nous n'abandonnons pas la lutte tant que le dernier mot n'a pas été dit. Nous avons réussi comme agriculture organisée à nous sortir du trou, maintenant que nous sortons la tête, on voudrait nous recaler encore. C'est vrai qu'une fois le libre-échange accepté, on pourrait être assez fou pour travailler pour rien... comme on l'a déjà fait. Mais ça ne se fera pas, sans qu'on crie fort!... Nous avons réussi à monter de 16 à 47 % l'opposition des électeurs à l'entente telle que conclue. C'est un gros pas. »

C'est donc un appui inconditionnel que le congrès de Nicolet a apporté à l'UPA centrale dans son opposition au libre-échange. Les producteurs n'attendent qu'un mot d'ordre pour passer à des actions plus concrètes. Dans cet esprit le président Proulx a dit en conférence de presse que l'UPA avait invité les trois chefs de partis en lice à une rencontre pour débattre publiquement de cette importante question. Les libéraux et les néo-démocrates ont dit oui, on attend la réponse des conservateurs.

Équité dans les programmes

Dans la question d'un partage équitable des programmes fédéraux entre les différentes provinces, surtout dans la question des céréales où l'on fixe un manque à gagner de 200 millions de dollars pour le Québec, le président Proulx a admis que sur cette question, on avait probablement été trop naïfs en arrêtant les manifestations prévues. Les producteurs de Nicolet insistent donc pour que l'Union poursuive ses actions afin que l'on remédie immédiatement à cette situation et qu'on découvre une formule susceptible de compenser les producteurs pour les pertes subies.

Au tour de Pagé

Les producteurs de Nicolet n'y sont pas allés de main morte à l'endroit du ministre Pagé, ils ont demandé ni plus ni moins que sa démission. Les décisions des deux dernières années de son Ministère leur semblant le fruit non écrit du fameux rap-

port des Trois sages qui voulait que l'État se retire progressivement des programmes établis précédemment en faveur des agriculteurs. Les malaises se situent au niveau des travaux mécanisés, dans le crédit agricole, dans l'augmentation des minimums en assurance, dans les frais prévus pour plusieurs services.

Ce désengagement leur semble suffisant aussi pour demander qu'une manifestation se tienne sur la colline parlementaire pour dénoncer le « manque de pouvoir de Pagé vis-à-vis ses collègues du conseil des Ministres. »

Les congressistes de Nicolet ont aussi signalé que l'abolition des maximums dans l'assurance-stabilisation du porc était totalement inacceptable. Elle vient en conflit avec les principes établis depuis toujours concernant la protection de la ferme familiale. Le président de la Fédération du porc, M. Laurent Pellerin a répété la position de son organisme: tirer le meilleur parti possible de cette décision et parvenir à régler avec le Ministère les dossiers qui traînent depuis trop longtemps. La résolution demandant que cette décision du MAPAQ soit reconsidérée a été votée par environ le tiers des délégués, les autres s'étant abstenus.

À Nicolet on accepte le projet de la Confédération concernant le statut du producteur dans les fermes de groupe. On a par ailleurs refusé le principe d'une péréquation entre les syndicats de secteur. Les plus gros secteurs arguant que le nombre de gens à servir justifiait le fait qu'ils disposent davantage de moyens. Plusieurs autres résolutions importantes ont reçu l'assentiment des congressistes. ■

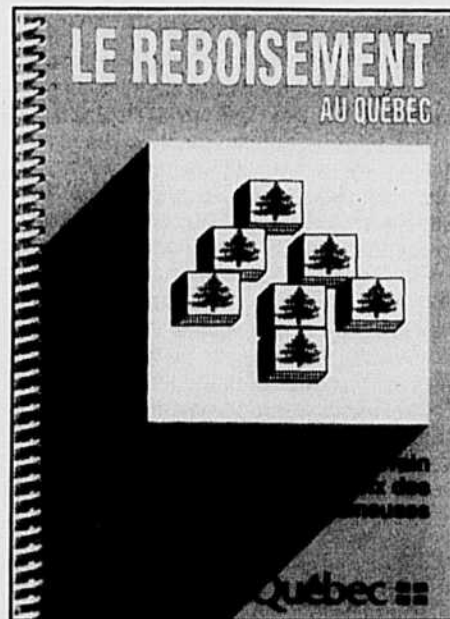


Le ministère de l'Énergie et des Ressources met à la disposition des producteurs de bois un tout nouveau guide-terrain de 32 pages pour le choix des essences résineuses en vue du reboisement. Réalisé par l'équipe de Madeleine Cauboue du Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (CERFO), ce guide aidera le propriétaire de boisé à choisir l'espèce résineuse qui convient le mieux au terrain à reboiser, en fonction du climat, du drainage et du type de sol. On peut obtenir gratuitement un exemplaire de ce guide en communiquant avec la Direction des communications du MER au numéro (418) 643-8060 ou sans frais au numéro 1-800-463-4558.

Deux autres études à contenu plus élaboré seront aussi disponibles sur le marché au cours de l'automne. *Le reboisement au Québec: choix des essences résineuses* est un ouvrage de base principalement utilisé pour la planification du reboisement et *Exigences écologiques des épinettes, des pins et des mélèzes plantés au Québec* décrit les exigences écologiques de ces essences. Ces deux documents sont vendus dans les librairies des Publications du Québec.

Coopératives forestières: un rôle important

On compte 47 coopératives forestières au Québec dans neuf régions administratives. Celles-ci sont impliquées dans le reboisement, la récolte de bois et elles sont propriétaires ou partenaires dans huit usines. Cette année, elles ont mis en terre 41 millions de plants et récolté près de 3 millions de mètres cubes de bois. Plus de 90 % des travaux d'aménage-



ment exécutés par les coopératives le sont pour le compte du MER.

La forêt en Abitibi-Témiscamingue

« L'exploitation forestière, l'industrie de transformation du bois et celle des pâtes et papiers offrent de l'emploi à environ 6 700 travailleurs en Abitibi-Témiscamingue pour une masse salariale évaluée à plus de 89 millions de dollars. » Voilà ce que déclarait le ministre Albert Côté, lors du dernier congrès de l'Ordre des ingénieurs forestiers à Rouyn. À ces emplois directs s'ajoutent 14 900 emplois indirects qui font du secteur forestier le plus important de la région avec 45 % de tous les emplois.

L'Abitibi-Témiscamingue occupe le premier rang au Québec dans l'industrie du sciage de résineux avec 40 % de la production totale. Toutefois, la croissance de ce secteur est freinée par le manque de bois. Au Témiscamingue, dans le bouleau jaune destiné au déroulage, on risque aussi d'avoir à moyen terme des problèmes d'approvisionnement. Pour le tremble et le bouleau blanc servant dans le contre-plaqué, il n'y a aucune possibilité d'expansion, tout étant déjà alloué.

V.L.

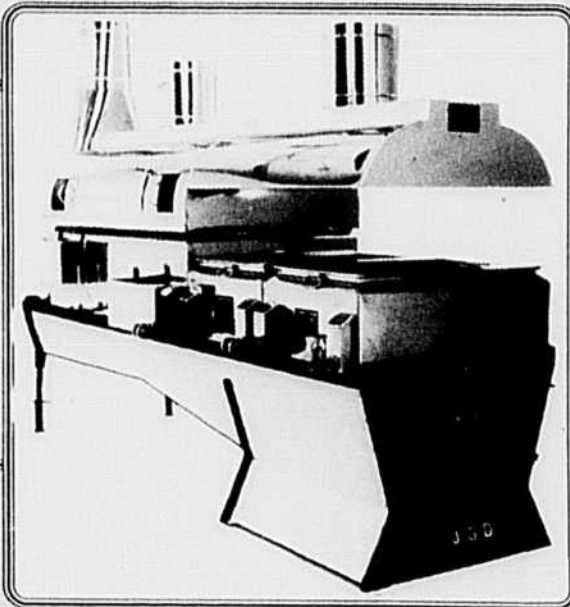


LES ENTREPRISES
DENIS DARVEAU INC.

Pensez
QUALITÉ

Pensez RENTABILITÉ

FABRICANT
ET
DISTRIBUTEUR
DES
ÉVAPORATEURS J.G.D.
ET DES
PRODUITS
"FULL-FLOW"



MATÉRIEL
D'ÉRABLIÈRE

TUBULURE D'ÉRABLIÈRE
COULE-À-FLOTS/FULL-FLOW

RACCORDS M.J.M.

SÉPARATEUR D'EAU D'ÉRABLE FULL-FLOW
BASSIN À FOND ROND EN FIBRE DE VERRE

201, 1re AVENUE - HAM-NORD (QUÉBEC) G0P 1A0 - TÉL. (819) 344-2288
Pour plus d'informations ou pour connaître votre distributeur local, téléphonez dès aujourd'hui.

Louis-Joseph Froment éleveur de sangliers



Victor Larivière

Obélix aurait bien aimé se retrouver à Crabtree après une de ses aventures mouvementées avec Astérix. Ce village ne manque pas de sangliers pour satisfaire son appétit vorace, depuis que Louis-Joseph Froment y a entrepris cet élevage en 1981. D'abord par plaisir en même temps qu'il poursuit son travail à la compagnie de papier Scott, Louis-Joseph a maintenant pris goût à l'aventure et il en est rendu à près de 500 têtes, pour une mise en marché annuelle de 280 carcasses et des prix plusieurs fois supérieurs à ceux du porc.

On a tous déjà appris à l'école que la laie est la femelle du sanglier, que le marcasin est son petit et que ces animaux vivent en harde. Les connaissances de Louis-Joseph se limitaient à ces quelques notions lorsqu'il rencontra par hasard deux chercheurs français qui avaient travaillé sur le sanglier. Piqué dans sa curiosité, il s'inscrit à un stage de l'Office franco-québécois pour la jeunesse portant justement sur le sanglier et c'est là qu'il va chercher les premiers rudiments de cet élevage.

Sur la terre paternelle, où on a déjà fait du lait et du tabac, les trois quarts du terrain sont boisés et se prêtent bien à des enclos pour le sanglier. Louis-Joseph va chercher ses premiers sujets, 70 en tout, chez un vieil éleveur de l'Ontario qui laissait la production. Dans le passé, plusieurs ont essayé des animaux croisés avec du porc ou encore à l'intérieur. On perdait alors le goût sauvage et la viande ultra-maigre qui est propre au sanglier. La plupart ont dû abandonner, sauf un autre producteur de l'Estrie avec qui Louis-Joseph échange des animaux et des informations sur les marchés.

Coûts de production

L'éleveur de Crabtree aimerait bien épuiser son troupeau le plus possible pour en arriver à une meilleure qualité de viande. Il semble difficile cependant de trouver des sangliers pur sang. Pour cela, il faut aller en Suède et les coûts de transport sont prohibitifs. La France, qui est le pays par excellence pour cet élevage, ne peut exporter à cause des risques de fièvre porcine.

Une femelle coûte de 400 à 500 \$ et un mâle jusqu'à 800 \$. Les coûts des enclos sont assez élevés, soit de 3,25 \$ du pied linéaire. Chaque enclos mesure 1 600 pieds de contour et la ferme de Crabtree en compte onze, tous boisés. Un enclos contient une harde, soit 14 laies, un mâle, les petits de l'année et les femelles d'un an. Pour éviter d'avoir à courir les ani-



Difficile d'imaginer que ces sangliers qui sont des porcs sauvages peuvent résister à notre climat rigoureux! C'est pourtant le cas de ce troupeau de 500 têtes que l'on retrouve sur la ferme de Louis-Joseph Froment, de Crabtree. Pour seul abri, on distingue à travers les arbres une cabane où s'entassent les animaux en hiver.

maux, des fils électriques longent le sol autour des emplacements.

Les sangliers se nourrissent de tout ce qu'ils peuvent trouver en forêt, champignons, racines, etc. Pour qu'ils puissent résister aux froids de l'hiver, on ajoute une ration à base de soya, de maïs et d'autres grains. Cette recette est inspirée de ce qui se fait en Europe et adaptée aux conditions d'ici. On calcule qu'il faut un kilo de moulinée par jour par tête. On complète l'alimentation du troupeau avec du foin sec de luzerne. L'eau vient d'abreuvoirs avec flotte, comme dans l'élevage du porc. En hiver, la neige suffit.

Chaque enclos a son abri pour protéger la harde contre les intempéries. Celui-ci est construit avec des matériaux de fortune qui ne coûtent presque rien: tôles de démolition, toiles de l'usine de papier Scott et bois rond pour la charpente.

Avant d'aller à son travail à l'extérieur en fin d'après-midi, Louis-Joseph consacre environ six heures par jour, sept jours par semaine à son troupeau de sangliers.

Pas si mal, pour un seul homme et un élevage de cette importance! Cet élevage est non polluant, contrairement à celui du porc, il se fait en pleine nature et les sangliers aèrent le sol et l'engraissent en même temps.

En plus de consacrer une partie de son train à l'alimentation de ses bêtes, l'éleveur de sangliers doit faire une rotation des enclos pour favoriser la repousse et séparer les familles pour prévenir la consanguinité.

quée par toutes les autres. Ce n'est pas une mince affaire alors de la réintégrer dans une autre harde: il faut badigeonner d'huile tous les autres animaux de même que la femelle en question pour que son odeur ne la fasse pas rejeter du groupe.

Si les sangliers ont la réputation d'avoir une très mauvaise vue, ils ont par contre un odorat et une ouïe très développés. Ce n'est pas pour rien que certains amateurs de truffes en Europe utilisent un sanglier en laisse pour détecter dans le sol la pré-

Ce qu'est le sanglier

Le sanglier est un porc sauvage très répandu en Europe. On en retrouve dans toutes les régions de France où sa population est contrôlée par des chasses d'automne. Le mâle dominant est le chef de la harde où se vit une hiérarchie, comme chez les loups. Son museau, appelé hure, possède des défenses qui apparaissent vers l'âge de trois ans. Le mâle peut vivre jusqu'à 22 ans, mais on le garde jusqu'à 15 ans environ.

La laie, plus petite que le mâle, peut donner des marcassins pendant neuf à dix ans. Chaque portée comprend trois à cinq petits, une fois par année. Tout au long de sa vie, le sanglier changera quatre fois de couleur. À sa naissance, le petit marcasin ressemble à s'y méprendre à un tamis rayé (suisse). Quelques mois plus tard, son pelage tourne au roux avant de changer pour un fond noir vers un an. À l'âge adulte, le sanglier est complètement noir.

Il arrive parfois qu'il faille retirer une femelle d'une harde parce qu'elle est atta-

sence de ces champignons très recherchés pour leur saveur.

Dans la nature, le sanglier est un animal nerveux et craintif. Pour arriver à s'approcher d'eux sans susciter trop de remous, Louis-Joseph leur parle continuellement et il s'habille en foncé. Les couleurs trop voyantes ont pour effet d'énervier l'animal. Un étranger qui s'introduirait dans un enclos sans prévenir risquerait de se faire attaquer sévèrement. On dit que le sanglier est un des rares animaux à ne pas craindre les prédateurs: un loup ou un chien peut y laisser sa vie lorsque toute la harde se précipite sur lui.

Un mets recherché

C'est en organisant des dégustations à la ferme que Louis-Joseph Froment est parvenu à intéresser de grands chefs cuisiniers à la chair de ses sangliers. Aujourd'hui de grands hôtels de Montréal, de Québec et de Toronto servent des plats de sangliers. En plus, des boucheries chevalines en vendent directement aux consommateurs. Le producteur de Crabtree a rapporté des recettes de France, recettes qu'il offre à ses points de vente.

Le jeune sanglier est prêt pour l'abattage vers l'âge de dix à douze mois. Son poids est alors de 80 à 120 livres par carcasse. L'abattoir de Saint-Jacques de Montcalm charge un taux fixe de 14 \$ par tête pour cette opération. Le permis fédéral de cette entreprise permet la vente partout au pays.

Contrairement au porc, le sanglier possède un devant plus développé que l'arrière, d'où des parties plus dures. On a donc adapté des recettes de terrines, de saucisses et de viande marinée pour les parties secondaires. On fait une délicieuse soupe avec les os. Les parties plus tendres se préparent comme le porc, dans une infinité de plats.

De l'avenir pour le sanglier au Québec

Selon Louis-Joseph Froment, il y a de la place pour augmenter la production du sanglier au Québec, depuis qu'une étude de marché démontre que la demande est bonne au Canada et qu'elle pourrait s'étendre du côté américain. Cette viande exotique se vend beaucoup plus cher que le porc et peut donc procurer un revenu intéres-



Peu de choses distinguent le sanglier du porc d'élevage, si ce n'est sa peau foncée et ses parties antérieures plus développées. Cet animal, encore peu connu chez nous, est très recherché par ceux qui aiment le goût de sa viande.

suite à la page 27

LE QUÉBEC agricole

La fabrication d'un silo-meule

■ Nous vous présentons le premier de deux articles concernant la mise en place d'un silo-meule. Ces textes ont été préparés par Mario Quévillon du bureau du Ministère à Rouyn-Norand, en collaboration avec Louise Gagnon et Eric Comeau.

Définition

Le silo-meule est une façon économique d'entreposer des fourrages sous forme d'ensilage (haché). L'ensilage non foulé est, après avoir été mis en meule, rapidement recouvert d'un film plastique. La vitesse de fermeture ou d'étanchement à l'air est plus importante que le foulage pour obtenir une bonne conservation. Le pourcentage de pertes (observées) à l'entreposage est généralement égal voire même inférieur à celui de la plupart des autres silos, lorsque l'on suit les règles de l'art qui sont :

- Ensiler une plante jeune.
- Fermer la meule de façon étanche, le plus rapidement possible la journée même de la fabrication.
- Viser un taux de matière sèche (% de M.S.) de 23% à 25% pour des graminées et de 28% à 30% pour des légumineuses.
- Un ensilage plus humide peut nécessiter l'ajout de préservatif pour avoir une bonne conservation.
- Et viser une longueur de hachage d'environ 1 pouce.
- Ne pas ramasser de terre (ce qui cause une mauvaise fermentation).

Localisation

Dans les endroits plats et venteux, il est avantageux de disposer les meules à l'abri des vents dominants et de l'accumulation de neige, en utilisant un brise-vent.

De façon générale, lorsqu'il n'y a pas de brise-vent, on commence la fabrication de la meule « face fermée exposée au vent », en laissant une distance de 3 mètres entre chaque meule pour permettre la circulation (pose et attache des pneus, enlèvement de la neige).

L'hiver, il est plus facile de reprendre l'ensilage « face ouverte exposée au vent », il y a moins de neige à débiter. Une pente légère de 1% à 1,5% est souhaitable pour favoriser le drainage. La reprise se fait à contre-pente.

Plate-forme

Un chemin d'accès et une plate-forme, ayant une bonne capacité portante pour la circulation de la machinerie, sont nécessaires pour la reprise des meules l'automne et le printemps.

Plusieurs matériaux peuvent être utilisés pour faire une plate-forme :

- 100 mm de béton avec joints à 4,5 m centre-à-centre, sur un lit de sable graveleux de 150 mm.
- Sol-béton, 1 sac/1,6 m² sur lit de sable graveleux de 200 mm.
- Couche de sable compacté de 100 mm, sur un lit de sable graveleux de 150 mm.
- Autres, géotextile + couche de sable, etc.

Un bon drainage en surface et en profondeur est primordial. La pose de drain souterrain peut être requise dans certains cas.

N.B. Pour les meules qui sont reprises l'hiver, lorsque le sol est gelé, il n'est pas nécessaire d'avoir une plate-forme.

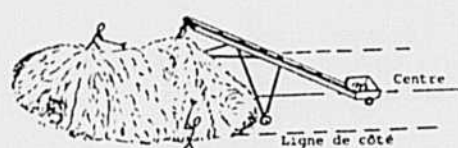
Fabrication

Deux méthodes sont généralement employées pour faire une meule. On peut utiliser soit un convoyeur et des boîtes ensilage à déchargement par le côté, soit un chargeur frontal et des boîtes basculantes ou à déchargement arrière.

Avec un convoyeur

Le convoyeur à courroie est le mieux adapté pour la manutention de l'ensilage. Le convoyeur à chaîne doit être modifié pour être utilisé (hausser les côtés, renforcer la chaîne, remplacer l'arbre et les engrenages du haut par un rouleau).

On débute en traçant des lignes pour marquer l'emplacement de la meule et le trajet du convoyeur. Selon la dimension du plastique utilisé, les lignes de côté seront distantes de :



Largeur plastique	Distance entre lignes de côté
7,3 m	5 m
10 m	7 m
12 m	9 m

Ensuite, on installe le convoyeur sur la ligne du centre. Sa hauteur variera selon la dimension du plastique utilisé.

Largeur plastique	Hauteur du convoyeur	Avancement du convoyeur (par voyage)
7,3 m	3 m	De 1,5 m à 1,8 m
10 m	4,2 m	De 0,9 m à 1,0 m
12 m	5 m	De 0,6 m à 0,8 m

On ne déplacera le convoyeur que lorsque l'ensilage touchera les lignes de côté. Ensuite, on l'avancera à chaque voyage.

Il est important de bien suivre les lignes de côté et d'ajuster le convoyeur à la bonne hauteur pour que la dimension de la meule convienne à la dimension du plastique de recouvrement.

Avec un chargeur frontal

On peut aussi faire une meule avec un chargeur frontal. On débute en installant des piquets repères pour marquer l'emplacement de la meule.

La distance entre les lignes de côté sera de :

Largeur plastique	Distance entre lignes de côté
7,3 m	5 m
10 m	7 m
12 m	9 m

Ensuite, on pousse l'ensilage avec le chargeur en prenant soin de ne pas remasser de terre.

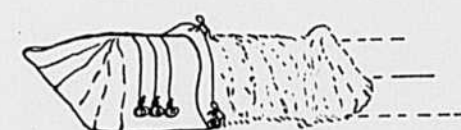
N.B.

- Bien suivre les lignes pour que la dimension de la meule corresponde aux dimensions du plastique.
- Ne pas faire la meule trop haute (3 m et moins) pour éviter les risques de renversements.
- Éviter de trop fouler l'ensilage avec le tracteur, ce qui pourrait occasionner des problèmes de gel (formation de blocs).

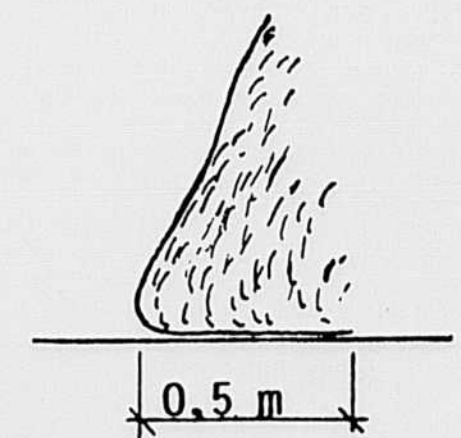
Recouvrement, étanchement

Avant de couvrir la meule, il faut s'assurer de bien l'égaliser avec une fourche afin que le polythène colle bien sur celle-ci, ce qui évitera les « poches d'air ».

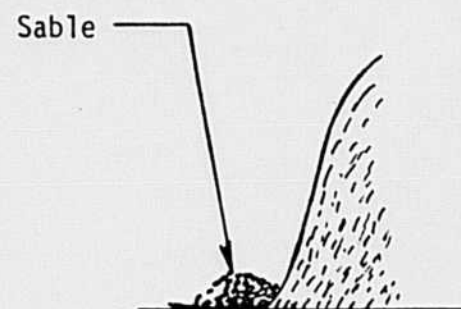
Ensuite, on déplie la feuille de polythène sur la pleine largeur, qu'on montera sur la meule et qu'on déroulera au fur et à mesure de l'avancement de celle-ci.



Après, on étanche la meule de deux façons possibles. On peut, soit replier le plastique de 0,5 m sous la meule et repousser de l'ensilage dans le repli :



soit étendre une bande de sable grossier de 0,5 mm à 2,0 mm de diamètre sur le rebord du plastique, sur une largeur de 0,5 m :

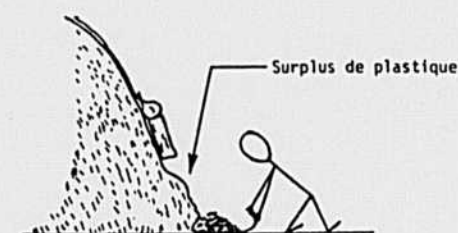


N.B. Ne pas utiliser un sable trop fin qui peut se délayer avec les précipitations.

Ensuite, pour tenir le plastique sur la meule, de vieux pneus, reliés par des ficelles (en matière plastique), sont posés en nombre suffisant (environ de 65 à 70 pneus pour une meule de 100 pieds).

Des sacs de sable peuvent être déposés sur le pneu pour que la ficelle adhère mieux au plastique.

Comme la meule se foulera après sa fabrication, il faut attacher les pneus à 1,0 m du sol et retendre le plastique les jours suivants :



Fermeture

Même si la meule n'est pas terminée, on doit la fermer chaque soir, le plus étanchement possible, en plaçant des sacs de sable sur le surplus de plastique.

La capacité d'entreposage varie selon la dimension et le nombre de plastiques utilisés.

Largeur des plastiques	Nombre d'unités juxtaposées	Dimension des plates-formes	Capacité d'entreposage (tonne de M.S.)
12 m	1	10 m x 30 m	45
	2	10 m x 58 m	105
	3	10 m x 88 m	162
10 m	1	8 m x 30 m	30
	2	8 m x 58 m	66
	3	8 m x 88 m	105
7,3 m		6 m x 30 m	15

Il est important d'ajuster la dimension de la meule selon la grosseur du troupeau pour s'assurer d'une reprise minimale et ainsi diminuer les pertes. On recommande de prélever 300 mm d'ensilage le printemps et l'automne ; l'hiver, on peut en reprendre seulement 150 mm par jour.

Une reprise de 300 mm par jour correspond à une quantité d'ensilage base de M.S. :

Largeur du plastique	S M ²	Quantité reprise dans 300 mm S x 300 mm x 111 kg M.S./m ³
12 m	18,2	606
10 m	11,7	390
7,3 m	5,6	185

Exemple :

Troupeau minimal requis

Printemps et automne

pour reprendre 300 mm d'ensilage par jour

Largeur du plastique	Vache laitière (600 kg)	Bovillon (375 kg)	Brebis
12 m	40	70	300
10 m	25	40	200
7,3 m	12	20	100

Qualité de plastique, protection

Qualité de plastique : Seul le film plastique en polyéthylène, qualité ensilage est conseillé pour les silos-meules, les films



Deschambault aura son complexe de recherche agricole

■ En présence de nombreux invités et journalistes, monsieur Michel Pagé, député de Portneuf et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, procédait le lundi 17 octobre dernier, à la levée de la première pelletée de terre lançant les travaux de construction du pavillon administratif et des laboratoires de la Station de recherche agricole à Deschambault.

Une entente a été conclue par la Société immobilière du Québec avec les Entreprises H.L.P. inc., de Saint-Georges de Beauce pour la construction de ce complexe agricole sur le site de la ferme expérimentale de Deschambault. Le bâtiment nécessitera un investissement de 2,2 millions de dollars et pourra être occupé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à l'été 1989.

Le complexe logera principalement le Service et les laboratoires de recherche en zootechnie de la Direction de la recherche agro-alimentaire du Ministère ainsi que le bureau local de renseignements agricoles. À l'équipe actuelle des chercheurs en génétique et en nutrition animale s'ajoutent des scientifiques venant du secteur agro-alimentaire et du milieu universitaire.

Dans l'allocution qu'il prononçait pour la circonstance, M. Pagé a réitéré sa ferme volonté de développer le plus possible la

recherche afin qu'elle réponde aux besoins sentis sur le terrain, notamment lorsqu'ils touchent la production animale.

« La recherche, d'insister M. Pagé, bien que moins visible et palpable, demeure le tremplin pour diminuer nos coûts de revient, favoriser une production agricole plus agressive et développer nos cadres d'exportation. » Enfin, il a noté que les retombées des projets scientifiques du MAPAQ se calculent désormais en termes de qualité et de diversité des produits et des compétences, en plus d'une reconnaissance sur le plan international.

Le Service et les laboratoires de recherche en zootechnie de la Direction de la recherche agro-alimentaire du MAPAQ ainsi que le bureau local de renseignements agricoles seront logés dans le futur complexe agricole dont la cérémonie de la première pelletée de terre marquant le début des travaux de construction vient d'avoir lieu. On remarque, dans l'ordre habituel, MM. Louis Moffet, pro-maire de Deschambault Village, Gaston Grammond, sous-ministre adjoint à la recherche, au développement technologique et à l'enseignement au MAPAQ, André Vézina, sous-ministre adjoint des Services à la gestion du Ministère, Michel Pagé, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Jean Genest, chef du Service de recherche en zootechnie du MAPAQ et Roger Gosselin, directeur des Communications à la Société immobilière du Québec.



(Photo Magella Chouinard — MAPAQ)

Réunion des provinces de l'Est sur le contrôle de la qualité des oeufs de consommation

■ Du 11 au 13 octobre dernier, le Québec a été l'hôte d'une importante réunion portant sur le contrôle de la qualité des oeufs de consommation. C'était la première réunion réunissant les provinces du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, les trois provinces Maritimes (Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick) et Terre-Neuve.

À ce groupe s'étaient joints des fonctionnaires des ministères de l'Agriculture provinciaux et fédéraux. Tous les offices de producteurs provinciaux étaient représentés. Donc plus des trois quarts des producteurs d'oeufs de consommation du Canada y étaient représentés.

L'objectif de cette rencontre de deux jours était d'atteindre une uniformité dans l'interprétation et l'application du programme de contrôle de la qualité des oeufs. Certains grands points du programme de préclassement des oeufs furent aussi l'objet de discussions.

Les Offices de producteurs et les comités d'appels provinciaux présents ont décidé d'un commun accord de conserver dans le programme, l'examen des Unités Haught (mesure de la qualité de l'albumen) et de faire disparaître la classification des troupeaux de A et B.

Cependant, les consensus sur ces deux points devront recevoir l'approbation des autres provinces lors d'une prochaine rencontre.

Les participants sont convaincus que ce genre de rencontre était indispensable pour assurer l'application du programme et en garantir son uniformité à travers le pays.

Marcel Belzile, agronome
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec
Service des productions animales
1020, route de l'Église
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4P3
Tél. (418) 643-7597

ON NOURRIT DE GRANDS projets

en P.V.C. n'étant pas adaptés à notre climat rigoureux. Pour prévenir les perforations ou déchirures lors du transport et de l'entreposage, il est recommandé de commander les rouleaux de film préemballés.

Avant d'acheter, il serait judicieux de comparer les fiches techniques, comme la résistance à la perforation, la résistance aux déchirures et à l'allongement des divers films plastiques offerts pour

choisir celui qui convient le mieux à vos besoins.

Protection des silos-meules: Plusieurs moyens peuvent être utilisés pour la protection des silos-meules.

— Contre les rongeurs :

- Faucher les grandes herbes autour de la meule, ce qui éliminera les possibilités de nichage.
- Éviter la proximité de haies ou dépôts.

- Les alentours de la meule devront être sur terrain ferme (peu propice au creusage de galeries).

- Laisser un espace libre de neige autour de la meule (plusieurs rongeurs se fauillant entre la couche de neige et le sol peuvent survivre).

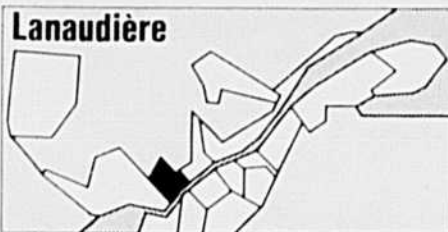
— Contre les oiseaux :

- Mettre un filet renforcé ou une bâche par-dessus le plastique de la meule. Le faire tenir avec d'autres

pneus et ficelles. L'enlever avant l'hiver pour pouvoir le ranger et l'utiliser plusieurs années.

— Contre les animaux :

- Installer une clôture sur le périmètre de l'emplacement des meules.
- Une clôture électrique anti-prédateur peut être utile contre les animaux sauvages (coyottes, renards, chiens errants).



Questions au président de la Fédération

Le Conseil d'administration de la Fédération s'est posé plusieurs questions suite à la lecture de l'éditorial de M. A. Roger Pelletier, paru dans le Coopérateur agricole de septembre 1988 et intitulé: «Cohabiter sans s'assimiler».

Voici quelques-unes de ces interrogations qu'il a d'ailleurs fait parvenir en lettre ouverte au Coopérateur agricole.

1. Les coopérateurs, qui constituent 90 % du Conseil d'administration de la Fédération de l'UPA de Lanaudière demandent à M. Pelletier où et quand ils ont été invités par la Fédération ou par l'une ou l'autre de ses coopératives affiliées à donner leurs points de vue sur le libre-échange?

2. Dans le dernier numéro de la revue *L'Alimentation*, Agropur, la plus importante composante de la Fédération, par la voix de son directeur général, manifestait beaucoup d'inquiétude sur le libre-échange. D'après M. Charest, même si le traité actuel donne quelques garanties à l'industrie laitière, à long terme, le libre-échange, dont la logique même vise à abolir toutes règles et tous contrôles, sera dramatique pour l'industrie laitière du Québec.

La Fédération se demande comment il se fait que dans son éditorial, l'adhésion enthousiaste de M. Pelletier ne laisse transparaître aucune de ces inquiétudes à long terme et ne retient même plus les conditions qu'il avait lui-même mises à son acceptation de l'entente?

3. Enfin, M. Pelletier affirme que «dans plusieurs domaines, notre industrie agro-alimentaire peut compétitionner sur les marchés mondiaux lorsque les conditions qui y prévalent sont norma-

les». La Fédération voudrait savoir quelles sont ou quelles seraient, d'après M. Pelletier, les conditions normales des marchés mondiaux en agriculture? La Fédération attend toujours la réponse de M. Pelletier.

Programme d'amélioration de la gestion des fumiers

La Fédération a rencontré, au début de septembre, les agronomes des bureaux locaux et régional du MAPAQ en vue de voir avec eux comment utiliser ce programme en vue de faire donner à nos fumiers leur maximum de rendement comme fertilisants et amendements.

Voici deux conclusions qui se dégagent de cette rencontre.

1. Les producteurs de lait et de bovins de boucherie ont tout avantage à rester au fumier solide, même si ça coûte plus cher sur le moment et même si les vendeurs de fosse les incitent à aller au fumier liquide.

2. Il y a plus d'inconvénients que d'avantages à mêler les eaux de laiterie au fumier. Donc, il vaut mieux solutionner ces deux problèmes séparément.

Les raisons qui motivent ces deux conclusions ont été discutées lors des minicongrès et ont reçu l'appui des producteurs. Ces raisons seront diffusées prochainement.

Démonstration de compostage de fumier solide

Grâce à une subvention des Coopérants, la Fédération organisera au début de novembre, un après-midi sur le compostage des fumiers. M. Jacques Petit, spécialiste en la matière, après un exposé sur les avantages et la nature du compostage, nous donnera une démonstration de fabrication de tas de compost, à la ferme Payo, de Crabtree. Le site de démonstration pourra être visité à différentes périodes au cours de l'année 1989.

Visite à Québec

Une quarantaine de producteurs et productrices se sont rendus à Québec le 24 septembre dernier. Ce voyage poursuivait deux buts: appuyer les demandes de la Relève agricole concernant le financement agricole et de protester auprès du

Bureau de la protection civile contre son refus d'indemniser M. et Mme Henri Lépine dont les bâtiments ont été engloutis le 31 décembre 1985.

Mais surprise! Ce n'est pas le ministre Rocheleau qui nous a accueillis, mais la police, nous empêchant l'accès aux bureaux du ministre.

Finalement, M. Payette a pu déposer une pétition de producteurs demandant justice pour la Ferme Lépine.

Mme Lorna Jean Neveu, agricultrice de l'année

Le 2 octobre 1988, le Syndicat des agricultrices de Lanaudière clôturait sa semaine de promotion lors d'un superbe brunch à la salle L'Ambroisienne. A cette occasion, Mme Lorna Jean (Jeannie) Neveu a été proclamée l'Agricultrice de l'année. Elle fut choisie parmi une dizaine de candidates par un jury composé de trois personnes: Mme Marise Baril, présidente du Syndicat des agricultrices de Lanaudière, Mme Danielle Bolduc, conseillère en gestion du Syndicat des bonnes terres et M. Jean-Paul Laliberté de la Fédération régionale des caisses populaires.

C'est au sein de la Québec Farmer Association que Mme Jeannie Neveu a débuté son implication d'agricultrice en devenant présidente de cette association de 1980 à 1983. Comme toute personne occupée et impliquée, elle se rend disponible à la Société d'agriculture de Montcalm où elle est directrice pour l'année 1983-84; elle accepte la vice-présidence de cette Société de 1984 à 1986.

En même temps, elle est vice-présidente du CAB, de Crabtree. En 1988, elle accepte la présidence de cet organisme. Mme Neveu a été présidente pendant deux ans, du Comité de réflexion sur l'avenir de l'agriculture, comité de la Fédération de l'UPA qui a travaillé beaucoup sur la conservation des sols.

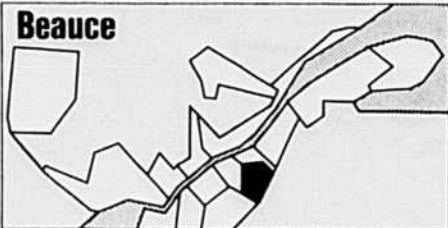
À l'occasion, elle se rend disponible comme interprète pour des missions d'agriculteurs québécois dans différentes provinces anglophones. Elle est membre d'un comité consultatif pour les émissions anglophones agricoles à Radio-Canada. Elle a visité les producteurs anglophones de Rawdon pour les informer sur les implications de la loi 64, loi des producteurs agricoles.

Mme Neveu est une femme active qui s'implique dans son milieu professionnel et social. C'est une personne disponible qui dit rarement non lorsqu'on lui demande son aide.

Pour ces raisons, elle s'est mérité le titre d'Agricultrice de l'année dans Lanaudière. Sa candidature va donc être acheminée à la Fédération provinciale des agricultrices et c'est le 17 novembre 1988 que nous connaissons le nom de l'agricultrice de l'année au niveau provincial. Donc, bonne chance Jeannie.

Félicitations également à toutes les agricultrices de Lanaudière qui s'impliquent dans leur profession et leur milieu et plus particulièrement aux autres candidates qui ont été mises en nomination.

Bravo aux agricultrices de Lanaudière!



Mme Jeannine Bourque, agricultrice de l'Année en Beauce

Mme Jeannine Bourque, de St-Georges s'est vu décerner, devant plus de 70 personnes lors de l'assemblée annuelle du Syndicat des agricultrices de la Beauce, le titre «d'agricultrice de l'Année en Beauce». Mme Bourque fut une pionnière dans le syndicalisme agricole en Beauce et a su défendre avec ardeur les causes agricoles les plus ardues. Félicitations à Mme Bourque.

Assemblée annuelle de l'UPA de la Beauce

Quelque 164 délégués ont participé, le 12 octobre, à l'assemblée annuelle de la Fédération. Les délégués ont reporté à la présidence M. Gaétan Bilodeau, de St-Elzéar. Après la tenue d'un vote secret, M. et Claude Roy, de St-Georges, a été

élu au poste de 1er vice-président; il succède donc à M. Benoit Nadeau, de St-Méthode qui occupait ce poste depuis déjà quelques années. M. Nadeau a été élu au poste de 2e vice-président.

Service de comptabilité et impôt: ouverture à Ste-Marie

Dès le 1er novembre, le SCI de l'UPA de la Beauce ouvrira un bureau à Ste-Marie pour se rapprocher de la clientèle de cette région et faciliter l'accès aux services. Il sera situé au 162, rue Notre-Dame nord, suite 205, à l'étage supérieur de la SAQ et de la Banque Nationale.

Utilisation de la voie ferrée Tring-Jonction/Lac-Mégantic

Près d'une cinquantaine de producteurs concernés ont pris part à une réunion pour faire le point sur la désaffectation de la voie ferrée Tring-Jonction/Lac-Mégantic. Tous sont unanimes à réclamer que l'emprise du chemin de fer leur revienne comme propriétaires contigus.

L'aménagement forestier prendra de l'ampleur

Lors d'une journée d'étude, tenue le 14 octobre à Ste-Marie, le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce a réaffirmé son implication en aménagement. Il ne fait nul doute que le rôle du premier plan que le Syndicat y joue dans la région répond à un besoin des propriétaires, autant d'ailleurs que le programme d'aide individuelle. Selon les dirigeants du Syndicat, il faudra multiplier les efforts, les services et l'éducation auprès des propriétaires, de concert avec le Fonds forestier, le Ministère et les autres intervenants du milieu.

Fédération des producteurs maraîchers du Québec

Paiement anticipé

Nous vous rappelons que la Fédération offre aux producteurs de choux, carottes, rutabagas, oignons et poireaux la possibilité d'obtenir une avance dans le cadre du programme des paiements anticipés sur les récoltes.

Les avances maximales qui peuvent être obtenues sont: 30 000 \$ pour un producteur; 60 000 \$ pour une société ou compagnie de deux producteurs; 90 000 \$ pour une société ou compagnie de trois producteurs et plus.

Les dates limites pour adhérer à ce programme sont: le 15 novembre pour les oignons; le 15 décembre pour les autres produits.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous procurer les formules d'adhésion, veuillez vous adresser au Syndicat des producteurs maraîchers de votre région ou au secrétariat de la Fédération.

Journées horticoles provinciales

N'oubliez pas d'inscrire à votre agenda les dates des Journées horticoles provinciales: les 8, 9 et 10 février 1989.

Ces journées, préparées conjointement par la Fédération et le Bureau de renseignements agricoles de St-Rémi, réuniront des conférenciers du Québec, de l'Ontario, de la Colombie britannique et de la France.

Syndicats des producteurs en serre du Québec

N'oubliez pas que, vendredi le 18 novembre 1988, le Syndicat des producteurs en serre du Québec tiendra son assemblée générale annuelle à l'auberge des Seigneurs de St-Hyacinthe. Cette assemblée aura lieu à la salle Hyacinthe-Delorme à 9 h 30.

Nous profitons de l'occasion pour présenter les résultats des enquêtes réalisées dans les productions ornementales et des légumes de serres.

En après-midi se tiendra un débat sur l'avenir de la sericulture au Québec et les participants, provenant de différents milieux, viendront donner leurs points de vue sur ce sujet et échangeront avec les personnes présentes dans la salle.

Un souper aura également lieu à l'auberge des Seigneurs de St-Hyacinthe pour clôturer cette journée.

DIRECTEUR À LA MISE EN MARCHÉ ET À L'INFORMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC

Relevant du secrétaire de la Fédération, vous serez appelé à jouer un rôle de premier plan au niveau de la mise en marché, de la promotion et de l'information pour la Fédération des producteurs de bovins du Québec. Vous agirez à titre de personne ressource auprès du Conseil exécutif et du Conseil d'administration concernant les dossiers qui vous seront assignés.

FONCTIONS

- Assurer l'encadrement technique et le secrétariat des comités de mise en marché et des comités de négociation.
- Réaliser différentes études et recherches reliées à la mise en marché des bovins au Québec.
- Élaborer et réaliser différentes activités d'information destinées aux membres et aux dirigeants à l'intérieur de la structure de la Fédération.
- Assurer le développement et la coordination des différents projets et activités de la Fédération dans le domaine de la promotion.
- Rédiger les procès-verbaux du conseil d'administration et des assemblées générales de la Fédération.

EXIGENCES

- Formation universitaire de premier cycle de préférence en agro-économie ou en administration option marketing.
- Minimum de cinq (5) ans d'expérience dans le milieu agricole.
- Facilité d'expression verbale et écrite.
- Le bilinguisme est un atout.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 4 novembre 1988 au:

Bureau du personnel
UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.



La santé-sécurité, ça s'apprend

Victor Larivière

Un premier colloque sur la formation en santé et sécurité du travail se tenait il y a deux semaines à Montréal sous le thème: «La santé-sécurité, ça s'apprend» et auquel participaient 300 personnes, dont aucune venant du monde agricole. La CSST qui pilotait cet événement, voulait souligner l'importance de la formation et de l'information données aux travailleurs et aux travailleuses.

On a appris à ce moment-là que 1 500 travailleurs ont subi des maladies professionnelles en 1987, que 132 sont décédés et que 215 000 ont eu des accidents de travail, soit 1 000 par jour. Cela signifie qu'un travailleur sur dix a été victime d'un accident ou d'une maladie l'an dernier. Les sommes consacrées à l'indemnisation des victimes accaparaient alors 1,2 milliard de dollars. Les coûts humains et sociaux qu'il est difficile d'évaluer sont, sans doute, plus élevés que les coûts financiers, d'où l'importance de la prévention pour arriver à diminuer le nombre d'accidents.

MATÉRIAUX POUR FOSSES À FUMIER Exempts de taxe

La taxe d'accise du fédéral n'est pas applicable à l'achat de matériaux destinés à la construction de fosses à fumier. Voilà ce qui ressort d'une lettre du bureau d'interprétation fiscale de Revenu Canada qui a été adressée à l'UPA de la Beauce.

«Nous avons des producteurs qui ont demandé un remboursement de la taxe fédérale à l'achat de matériaux de construction destinés aux fosses à fumier. Le remboursement a été refusé», explique Gervais Paquet, de l'UPA de la Beauce. «Nous avons donc adressé une demande d'interprétation auprès de la division des Douanes et Accise de Revenu Canada. On nous a alors confirmé que les matériaux destinés à la construction de fosse étaient exemptés de la loi sur la taxe d'accise.»

L'annexe III de la loi prévoit une exemption pour: «(...) tout ce qui précède devant servir à la construction ou à la réparation de silos pour ensiler le fourrage ou de réservoirs ou de récipients pour entreposer les excréments d'animaux ou de volaille.»

Cette taxe n'apparaît pas sur les factures de vente au détail comme la taxe de vente provinciale. Ce sont les détaillants de matériaux qui l'ont payée, cette taxe de 8 % est donc incluse dans le prix de vente. Pour bénéficier de l'exemption, le producteur doit remettre à son fournisseur une lettre certifiant que les matériaux commandés servent exclusivement à la construction de fosse à fumier. Le fournisseur peut alors la déduire directement du prix de l'acier ou du béton, par exemple. Dans le cas où la taxe a été payée, le producteur peut toucher un remboursement en complétant un formulaire N-15 disponible auprès d'un bureau d'accise de Revenu Canada.

F.G.

Des exemples à suivre

Des entreprises investissent avec profit dans la formation à la prévention. On a cité au cours du colloque le cas de Québec où le nombre d'accidents a diminué de 50 % depuis qu'on fait suivre des cours sur la sécurité à tout le personnel-cadre. Chez Alcan, les résultats sont encourageants aussi: 30 % moins d'accidents suite à de la formation.

Plus près du monde agricole et forestier, le Groupement forestier de Charlevoix a connu une baisse de 70 % du nombre d'accidents chez ses 57 employés, depuis l'instauration de plusieurs mesures de prévention. Au départ, le port d'équipement de sécurité est obligatoire pour tous les travailleurs. Avec un DSC de Québec, on fait un dépistage systématique des problèmes auditifs et de la maladie de Raynaud (doigts blancs). Chaque chantier possède un abri où l'on dispense des cours de base sur les dangers liés au travail en forêt et sur les bonnes méthodes de travail. Un travailleur sur six a suivi un cours de premiers soins.

Le groupement insiste beaucoup sur la formation. On y donne un cours d'affûtage des scies à tous les nouveaux travailleurs. Pendant trois semaines avant le début des travaux, on dispense un programme de

conditionnement physique pour prévenir les maux de dos. À chaque année, une attention particulière est consacrée aux nouveaux équipements de sécurité. Le comité de santé-sécurité de l'entreprise effectue à chaque mois une tournée des chantiers. Il rencontre tous les travailleurs, vérifie leurs équipements et discute avec eux de prévention. La direction de l'entreprise est immédiatement avisée dès que des mesures de redressement s'imposent. On distribue aussi des feuillets d'information avec les chèques de paie.

Résultats: les travailleurs se félicitent d'avoir moins d'accidents qu'avant; l'entreprise a réduit de beaucoup les coûts liés aux pertes de temps et ses profits sont plus élevés.

Quinze fois moins d'accidents en trois ans

À la Scierie Saint-Michel, au nord de Joliette, on avait enregistré 53 accidents en 86 pour 2 090 jours d'absence, en 87, 20 accidents pour 914 jours d'absence et jusqu'à la fin août dernier 3 accidents pour 115 jours d'absence. Pour cette entreprise de 240 employés, c'est donc très rentable d'investir en prévention. Voici comment on l'a fait.

Dès l'embauche, le travailleur reçoit un équipement de protection individuelle: casque, chaussures, équipement de protection faciale et auditive, lunettes ajustées à sa vue. Il prend aussi connaissance des instructions pour exécuter son travail en toute sécurité. L'an dernier, 82 travailleurs ont reçu une formation relative à l'entretien préventif et mécanique de l'équipement et aux techniques de sciage.

Chaque accident fait l'objet d'une enquête et d'une analyse et on discute des moyens à prendre pour éviter toute répétition. Un médecin et une infirmière présents dans l'entreprise peuvent intervenir rapidement après un accident et conseiller les travailleurs sur les meilleures postures à prendre pour éviter de se blesser. Chaque travailleur accidenté est réintégré dans le milieu de travail et s'il ne peut reprendre son ancien poste, on en trouve un qui est compatible avec ses capacités.

AU WISCONSIN

Hormone de croissance contestée

Robert G. Lewis

WASHINGTON, D.C. — La question de l'utilisation de l'hormone de croissance en production laitière pourrait faire l'objet d'un débat à la prochaine session du congrès américain. En laboratoire, l'hormone de croissance (ou somatotropine) augmente la productivité des vaches de 10 à 40 %. D'ici quelques mois, l'usage du produit pourrait être approuvé.

Au Wisconsin, le plus important État producteur de lait, les opinions sont partagées. Le Bureau des aliments et drogues a jusqu'à présent reconnu que la substance ne présente aucun danger pour la santé des humains et des animaux. D'ici le début de 1990, les tests sur les produits présentés par les compagnies seront complétés. Quatre grandes entreprises ont soumis au Bureau des produits à base d'hormone de croissance, il s'agit de Monsanto, American Cyanamid, Elanco et Upjohn.

Sous le poids des surplus, le prix du lait a connu une baisse importante au cours des dernières années. Les producteurs de lait du Wisconsin craignent que l'utilisation de l'hormone aggrave la situation, explique Douglas Caruso, attaché politique de la Fédération des coopératives du Wisconsin. Peter Vitaliano, économiste à la Fédération nationale des producteurs de lait abonde également en ce sens. «Bien que la majorité des fermiers s'opposent à la légalisation du produit, la question risque de diviser les gens de l'ensemble de l'industrie.»

Un économiste de l'Université du Wisconsin prévoit que les revenus nets annuels pourraient chuter de 90 millions annuellement — environ 2 000 dollars par ferme — la première année suivant la commercialisation du produit. Par contre il s'attend à ce que les manufacturiers puissent accroître

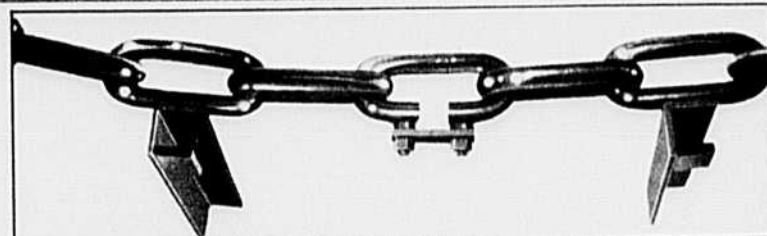
leur profit de 120 millions annuellement précisément à cause de la baisse du prix du lait.

Le sénateur Russell Feingold a proposé une loi qui obligerait l'étiquetage des produits fabriqués à partir de lait recueilli de vaches traitées à l'hormone de croissance. Des audiences publiques ont été tenues un peu partout dans le Wisconsin. Plusieurs organisations de producteurs se sont prononcées en faveur d'une telle réglementation. Par contre les gens impliqués dans la transformation du lait craignent l'effet négatif chez les consommateurs en plus de l'augmentation des coûts de manutention.

Les audiences ont pris fin le 13 octobre dernier. Le sénateur Feingold reconnaît que la législation d'un seul État ne puisse être suffisante pour influencer l'ensemble de l'industrie. Il demandera donc à l'État de recommander l'interdiction du produit dans tous les pays, espérant que la proposition fasse son chemin jusqu'au Congrès.

LES CHAÎNES HOULE

Nos chaînes robustes ont un joint constant entre les maillons pour durer plus longtemps. Nos chaînes pèsent 9 lbs au pied et sont garanties jusqu'à 10 ans.



La chaîne originale HOULE en acier rond 7/8" fait ses preuves depuis plus de 30 ans.

Nous vous offrons également 3 autres modèles de chaîne qui s'adaptent à tout genre d'écurieur d'étable.

Nous fabriquons aussi des pompes à fumier liquide, des évacuateurs souterrains, des écurieurs d'étable et des structures d'acier pour bâtiments de ferme.



J. HOULE & FILS INC.
C.P. 370, Drummondville, Québec, J2B 6W3

Tél.: (819) 477-7444
Fax: (819) 477-0486

AUX PRODUCTEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC

Maple Lodge FARMS

R.R. 2, Norval, Ont.
Famille May, prop.

Abattoir canadien avec usine de surtransformation de 175 000 pi² depuis octobre 88

Avons besoin de poulets vivants pour nos nouveaux produits surtransformés.

Pour information:
Tél. 1-800-387-2552(3)
Robert Giguère
Pour zones 01, 02, 03
Tél. 835-7768 ou 835-7430

«L'agriculture canadienne est mal représentée en Europe...»

— Jacques Proulx

Une délégation de l'Union des producteurs agricoles, composée des producteurs Jacques Proulx, Laurent Mercier, Michel Raymond et des conseillers Jean-Yves Duthel et Yvan Loubier, a parcouru la France, la Belgique, l'Allemagne de l'Ouest et la Suisse, rencontrant les principaux responsables de l'agriculture de ces pays (ministres et représentants agricoles) ainsi que des chargés de dossiers agricoles auprès de la Communauté économique européenne et du GATT. *La Terre de chez nous* a interrogé le président de l'UPA à ce sujet.

propos recueillis par André Charbonneau

Que rapportez-vous d'Europe?

Nous avons eu la confirmation de ce que nous appréhendions: l'agriculture canadienne est très mal représentée auprès des instances qui siègent en Europe. Nos représentants connaissent bien le secteur des céréales, mais ils ignorent tout de l'agriculture de l'est du Canada, si ce n'est un vague souvenir qu'on y produit du lait. Ils méconnaissent également ce qui fait l'originalité, ce qui constitue une grande partie de notre expérience particulière: la gestion des approvisionnements. Nos représentants nous présentent comme des copies conformes du modèle américain, tel que projeté par le gouvernement américain, alors que nous sommes réellement différents.

Voulez-vous dire que ce modèle «politique» n'est pas conforme à la réalité?

Exactement! Ni au Canada ni aux États-Unis, les associations agricoles ne sont d'accord avec les politiques agricoles de leur pays respectif. Notre faiblesse élec-

torale est devenue telle qu'on ne se préoccupe même plus de savoir ce que nous pensons. Il en va tout autrement en Europe où les gouvernements épousent généralement le point de vue de leurs paysans.

Ce divorce entre politiciens et producteurs existe-il aussi aux États-Unis?

En septembre dernier, nous avons rencontré à Minneapolis la National Farmers Union qui est beaucoup plus près des positions que nous défendons qu'on serait enclin à le croire. La NFU est prête, par exemple, à faire l'essai de formules d'ajustement de l'offre à la demande, car elle est consciente qu'il n'existe guère d'autre issue à la crise de la surproduction. La NFU est également d'accord avec le principe selon lequel les gouvernements se doivent de soutenir les agriculteurs. Enfin, elle est de plus en plus sensible au fait que les agriculteurs ne sont pas uniquement des fournisseurs de denrées. Ils occupent aussi des territoires, créent des espaces et un environnement, contribuent à l'esthétique des paysages, aident à rentabiliser divers

L'UPA a rencontré

à Paris

le ministre français de l'Agriculture; le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles; le négociateur du ministère de l'Agriculture au GATT.

à Bruxelles

le président de l'Alliance agricole belge; le président des Unions professionnelles agricoles; le président du Flamische Boerenboard; le négociateur de la Communauté économique européenne (CEE) au GATT; le chef de cabinet du président de la CEE; le président du Conseil des organisations professionnelles agricoles; le directeur de l'environnement de la CEE.

à Bonn

le négociateur en chef du ministère de l'Agriculture de la République fédérale allemande; le secrétaire général élu de Deutsche Bauern Verein.

à Lubeck

le Conseil de l'Europe.

à Strasbourg

la directrice de Monde rural et du Centre européen d'environnement rural.

à Genève

le négociateur en chef du département de l'agriculture du GATT.

services publics, tels que les routes, assurent un rôle de complémentarité qui permet de maintenir d'autres fonctions régionales, bref favorisent le développement intégré des ressources. Ces tendances sont relativement nouvelles aux États-Unis, mais elles apparaissent depuis longtemps dans nos rapports d'activité et dans nos cahiers de résolutions. L'Amérique bientôt nous rattrapera complètement. Du moins, je l'espère.

Et l'Europe?

L'Europe est déjà entièrement sur la même longueur d'onde que nous, avec cette différence, déjà signalée, que les gouvernements tirent aussi dans le même sens. Un exemple, nous avons été à Lubeck, en Allemagne, assister à la clôture de l'opération «Vivons nos campagnes». Pendant deux ans, tous les pays membres de la Communauté économique européenne se sont donné le mot pour faire prendre conscience aux urbains, grâce à ce thème, de l'importance du monde rural. Je ne crois pas que nos élus soient disposés à investir dans ce genre de campagne. Ils préfèrent nous présenter comme des empêcheurs de danser en rond ou mettre en doute notre propre solidarité.

Quelles peuvent être les conséquences d'un tel rapprochement?

Il est certain que, tant en Europe qu'aux États-Unis, on est conscient de l'importance de la rencontre de mi-parcours qui aura lieu, en décembre, à Montréal. On

suite à la page 27

«Cantley ne veut pas devenir la poubelle de la région...»

— Michel Charbonneau

Victor Larivière

Le village de Cantley au nord de Gatineau risque de se voir imposer trois dépotoirs sur ses terres agricoles si rien n'est fait pour empêcher les promoteurs d'aller de l'avant. C'est pour sensibiliser en dernier recours les médias que des gens de cette municipalité rencontraient la presse de Montréal la semaine dernière. Selon Michel Charbonneau, représentant des citoyens, son village possède une vocation agricole et récréo-touristique, comme les Laurentides le sont pour la région de Montréal. «Avec les trois dépotoirs, on veut faire de Cantley la poubelle de la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO). C'est inacceptable pour nous.»

Ce village champêtre compte 1 200 familles qui ont toutes leur propre puits artésien. On comprend donc leur opposition à la venue de dépotoirs qui risquent de contaminer la nappe phréatique, d'autant plus qu'il y a plusieurs sols sablonneux plus conducteurs que l'argile. On dénombre 36 fermes à Cantley, la plupart en production bovine, pour un total de 7 200 acres défrichées.

Sur une des terres, on veut implanter le site d'enfouissement de la CRO (250 000 habitants) et, dans deux sablières, on a prévu deux autres dépotoirs de matières

sèches. Michel Charbonneau rappelle le cas de Mercier, au sud-ouest de Montréal, où des déchets ont contaminé la nappe d'eau sur plusieurs kilomètres. Un ruisseau à truite et des petits lacs risquent aussi d'être contaminés par les eaux de ruissel-

lement. Un des sites prévus est situé à un peu plus de 600 pieds d'une école primaire.

Au moment où la population de Cantley s'est vu imposer les trois dépotoirs, elle faisait partie intégrante de la ville de Gatineau. Le mois dernier, 83 % des citoyens votaient au cours d'un référendum pour redevenir une municipalité autonome, ce qui sera chose faite le premier janvier prochain. On comprendra que les habitants de ce petit village avaient à affronter une majorité des conseillers favorables au projet des dépotoirs. Avant qu'il ne soit trop tard, ils décidaient de demander l'aide d'un avocat et confiaient à des spécialistes, un géologue et un agronome-conseil, (présents à la conférence de presse) une contre-expertise démontrant les risques pour leur environnement avec l'arrivée de ces dépotoirs.

UNE CARRIÈRE DANS PORTNEUF Miron attend le feu vert de la Commission

Diane Hayfield

La compagnie Miron devra patienter encore quelques semaines voire quelques mois avant d'obtenir le feu vert de la Commission de protection du territoire agricole pour l'implantation d'une carrière et d'une cimenterie à Grondines dans le comté de Portneuf.

Les terres convoitées par la compagnie Miron sont situées en zone verte et l'entreprise a demandé à la CPTA de dézonage 65 arpents carrés afin de concrétiser son projet.

Quelques étapes restent encore à franchir avant que le dossier soit réglé à la

Région Québec et environs

Commission mais déjà la première analyse de la demande de dézonage a été faite par Michel Dubé.

Dans son rapport, M. Dubé note que les terres visées sont localisées sur des lots offrant un potentiel agricole plutôt faible. L'agriculture, dit-il, demeure active dans ce milieu malgré une diminution assez importante de l'activité et de la vocation agricole.

De plus, affirme l'analyste de la CPTA, sans égard aux retombées économiques

d'un tel projet, l'autorisation recherchée serait préjudiciable à l'homogénéité de ce milieu agricole. Toutefois, poursuit M. Dubé, si la Commission autorisait cette demande, elle pourrait imposer des conditions.

Par exemple, elle devrait laisser une zone tampon d'une largeur minimale de 50 pieds sur toute la longueur de la terre située en bordure entre la route 138 et l'autoroute 40. Sur cette zone tampon, la compagnie devrait aménager un remblai d'une dizaine de pieds de hauteur et y implanter une végétation arbustive à croissance rapide afin de minimiser le transport de la poussière sur la ferme située à l'est des lots visés.

L'analyste de la CPTA qui s'est rendu sur les lieux pour examiner les terres convoitées a mentionné à *La Terre* que le sol arable était très mince à cet endroit, variant de 12 pouces à 4 pouces d'épaisseur. M. Dubé n'a pas fait de recommandation à la CPTA à savoir si elle devait ou non accepter le dézonage de ce territoire. ■

C'est comme ça chez nous...

Michèle Paradis

Une vie en mémoire (4)

Nous continuons cette semaine, les récits des événements qui ont marqué la vie de Léontine et Léopold depuis leur mariage à nos jours.

Le troc

Le système troc en ce coin de Gaspésie, permettait de survivre. Par exemple, les taxes scolaires se payent avec des cordes de bois. Le grain se change au magasin général pour le minot de farine; l'été, on fait boucherie, on donne «le morceau du voisin» permettant ainsi à tout le monde d'avoir de la viande fraîche, tout au cours de la saison estivale. Cette boucherie d'été n'est donc pas fixée dans le temps, puisqu'on se doit de la faire à tour de rôle, contrairement à celle de l'hiver qui se fait dès le début de décembre.

Léopold se souvient d'un voisin qui avait au cours des années 30, troqué un oeuf au magasin général pour un timbre-poste.

La dime du curé se payait avec les produits de la ferme tels les pommes de terre.

Le montant de cette dime devait correspondre au dixième de la récolte. Par exemple, la récolte de 100 poches de patates représentait 10 poches à remettre. Par la suite, le curé pouvait vendre ces produits afin de pouvoir entretenir l'église.

Le chantier

À 18 ans, Léopold décide de monter au chantier pour l'hiver afin d'augmenter quelque peu les revenus de la famille. Les autres frères ont vieilli et peuvent assister leur mère.

Il part donc pour la Côte-Nord dès le mois de novembre pour ne revenir qu'en mars. Déjà, il a la réputation d'être le meilleur scieur ce qui lui assurait un revenu de 25 \$ par mois.

La pêche

La pêche n'était pas la préoccupation première de Léopold. Mais chaque saison, amenait son poisson. Le printemps, il y

avait donc le hareng et le homard; l'automne, l'éperlan.

À bord de sa propre «flotte», il affronte la mer seul. Il pêche le hareng qu'il charge par la suite dans un camion pour l'apporter à la ferme. Il y a bien sûr, un peu de hareng que l'on sale et que l'on retrouvera sur la table bien souvent.

Au cours des mois de mai et juin, les cages de homard sont jetées à la mer. Ce homard sera vendu, par la suite, à la coo-

En 1971, Léopold abandonne la culture et vend son bétail. Il devient agent de sécurité à la commission scolaire.

L'eau

Peut-on imaginer une maison, remplie de monde, sans eau courante? L'immense baril d'eau était donc présent dans la maison tout au cours de l'hiver et on le retrouvait dehors au cours de l'été.



Au quai de St-Omer, aujourd'hui, comme hier, on rentre souriant.

Photo La Terre

UNE CHANCE EXCEPTIONNELLE Les stages agricoles à l'étranger de l'UPA Partez en Europe

40 places de stages rémunérés — printemps 1989 —

L'Union des producteurs agricoles, en collaboration avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse et l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse offrent 40 places de stages rémunérés en Europe, au printemps 1989.

Objectifs:

Offrir l'occasion unique à des jeunes filles ou garçons de faire une expérience pratique dans une ferme en France, en Belgique, en Suisse, au Luxembourg et possiblement en Tchécoslovaquie. En plus de voyager, les participants(es) peuvent se perfectionner en production de leur choix et développer des liens humains entre les stagiaires et les familles d'accueil des deux communautés agricoles.

Exigences:

Être en excellente santé, être âgé(e) entre 18 et 30 ans, avoir une formation agricole et 6 mois d'expérience sur une ferme ou être impliqué(e) dans un projet d'avenir en agriculture, avec 2 ans d'expérience dans une ferme (le degré d'expérience est un facteur déterminant).

Revenus et dépenses:

Le ou la stagiaire débourse 325 \$; ceci couvre le billet d'avion aller-retour Montréal-Paris ou Montréal-Bruxelles, deux nuits d'hébergement et une session d'accueil ainsi qu'une assurance-accident. Le ou la stagiaire est logé(e) et nourri(e) par la famille d'accueil et il(elle) reçoit un salaire de 100 \$ net par semaine.

Départ:

Le départ est prévu le 10 mai 1989.

Inscription:

Pour s'inscrire, il faut contacter le plus tôt possible, avant le 28 novembre 1988, votre fédération régionale de l'UPA, au service d'emploi agricole ou téléphonez à l'UPA.

Commentaires d'un stagiaire:

M. Denis Tanguay, été 1988, en Belgique:

«L'UPA devrait continuer ce genre d'échanges de stagiaires avec l'Europe. Ces stages nous font connaître l'agriculture de ce continent et ils nous permettent de visiter ces vieux pays. On devrait encourager ceux et celles qui étudient en agriculture à faire ces stages. Les jeunes, souvent, ne veulent pas s'éloigner ou encore perdre un été de salaire parce qu'ils ont du travail chez eux ou ailleurs. Ils ne se doutent pas qu'ils ratent une chance d'ouvrir leur esprit, d'élargir leurs connaissances et enfin d'être autonomes et fonceurs. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. C'est donc quand on est jeune qu'on doit apprendre. Ce n'est pas à 60 ans qu'on doit sortir de chez soi, il est trop tard. Il reste maintenant à le faire comprendre aux jeunes qui étudient dans le secteur de l'agro-alimentaire au Québec.»

Robert Dagenais SMA/UPA
(514) 679-0530, poste 386

pérative, 0,50 \$ la livre. Cette pêche se fait le matin vers 4 heures, avant de traire les vaches. À 60 brasses de terre, la «flotte» s'arrête et le poisson est capturé. À cette époque, la pêche en haute mer n'était pas vraiment organisée. Seuls les gros pêcheurs de saumon, à bord de leur chaloupe pouvaient s'éloigner davantage.

Septembre, l'éperlan abonde. Équipé de sennes dès la tombée du jour, on prend la mer. Cette pêche se poursuit jusqu'à la levée du jour.

La maison, les bâtiments

Cette maison que nous avons montrée la semaine dernière fut construite dans les années 1917-1918 alors que Léopold a à peine 6 ou 7 ans. Son père la bâtit afin de répondre aux besoins. Il voyait grand! Grande maison carrée, sur deux étages, il y a donc place pour pas mal de monde.

Une grange-étable loge tous les animaux et sert à entreposer les récoltes. Un poulailler était tout proche de la maison. Comme le séparateur de lait se retrouvait dans la cuisine, il n'y avait pas de laiterie. La cave de la maison devenait le «hangar à bois». Et tout au cours de l'hiver, les enfants montaient le bois de la cave, afin d'entretenir le feu. Depuis, elle est améliorée quelque peu sans en changer son aspect d'origine.

La mécanisation de la ferme

Le tracteur remplace les chevaux en 1969; la faucheuse, une nouvelle herse complètent l'équipement.

Chaque jour, il fallait s'assurer de remplir ce contenant. Il fallait donc transporter l'eau du ruisseau à la maison. Ils n'hésitent pas à dire qu'il s'agissait là de la tâche la plus ardue. L'hiver, un bac contenant de la neige qui fond assure ainsi une quantité d'eau suffisante pour laver la vaisselle après chaque repas.

Il s'agit également de l'époque où la toilette est inexistante. Il faut se rendre aux latrines placées près des bâtiments.

La journée de lavage devenait donc une tâche doublement difficile puisqu'il fallait, dès l'aube faire un premier charroiement de l'eau qu'il fallait faire chauffer. Il est donc juste de dire que toute la journée était exclusivement consacrée à cette tâche d'autant plus que la laveuse était actionnée manuellement.

L'électricité

1948: la lumière luit. Tout est bouleversé. Les jours rallongent. Un puits est creusé et une pompe électrique amènera l'eau à la maison et aux bâtiments. Une laveuse à linge électrique adoucira encore plus cette journée de lavage.

Le séparateur à lait simplifiera la tâche de l'écumage. Le vieux radio de cristal sera changé pour un véritable appareil, diffusant à travers la maison les nouvelles d'ailleurs et la musique à la mode. ■

(à suivre)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS CAPRINS DE LA RÉGION DE QUÉBEC

À TOUS LES PRODUCTEURS DE CHÈVRES DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Madame,
Monsieur,

Vous êtes par la présente invité(e) à l'Assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs caprins de la région de Québec, qui se tiendra aux dates, heures et endroits suivants:

DATE: Samedi, le 5 novembre 1988

HEURE: À 13 h 00

ENDROIT: UPA de Québec, 5185, rue Rideau, Ancienne-Lorette.

Nous prévoyons apporter une modification aux règlements du syndicat.

Bienvenue à tous.

Jacques Derome,
président

MON NEZ
DANS
VOTRE
CUISINE



LA POMME

La pomme, notre fruit national, est un délice sans égal. Ce chef-d'œuvre de la nature allie la beauté de la forme, de la couleur, un arôme appétissant à une texture croquante et juteuse et une saveur délicate.

Le climat canadien est particulièrement favorable à la culture de la pomme. Dans notre pays, les pommes proviennent surtout de la Colombie britannique, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse. Grâce aux recherches constantes et aux découvertes scientifiques, cette industrie est maintenant florissante. De nouvelles variétés ont été mises en valeur, de nouveaux insecticides perfectionnés et des méthodes d'entreposage améliorées permettent de prolonger la saison de plusieurs mois.

Aucun fruit canadien n'est aussi varié que celui du pommier. Il y a de nombreuses façons de servir les pommes: crues ou cuites, chaudes ou froides; on les achète fraîches, en conserve, congelées ou déshydratées. Elles sont délicieuses, même au petit déjeuner.

PAIN AUX POMMES

1/4 tasse de beurre
2/3 tasse de sucre
2 oeufs
2 tasses de farine tout usage tamisée
1 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de soda à pâte
1/2 c. à thé de cannelle
1 c. à thé de sel
1 1/2 tasse de pommes râpées
1/2 tasse de raisins

Ramollir le beurre; y ajouter graduellement le sucre puis les oeufs un à la fois et bien battre. Ajouter en alternant ingrédients secs tamisés et pommes. Ajouter les raisins. Verser dans un moule à pain beurré de 9 pouces X 5 pouces et cuire à 350°F, environ 1 heure.

BEURRE DE POMMES

5 livres de pommes parées, tranchées
2 tasses de jus de pomme
sucre
1 c. à thé de cannelle
1/4 c. à thé de toute-épice
1/4 c. à thé de clou
1/4 c. à thé de muscade
colorant rouge (facultatif)

Mélanger pommes et jus de pomme; cuire à découvert pour amollir; passer au tamis et mesurer la pulpe. Pour chaque

tasse de purée, ajouter 1/2 tasse de sucre ou 1/3 tasse si les pommes sont sucrées. Ajouter les épices et cuire à découvert jusqu'à épaississement. Remuer constamment. Verser dans des bocaux stérilisés et sceller à la paraffine. Quantité: 8 bocaux de 6 onces.

Le temps de cuisson dépend de la variété des pommes, environ 30 minutes. Si elles sont juteuses, cuire au besoin plus longtemps.

MUFFINS AU SON ET AUX POMMES

1 tasse de farine tout usage tamisée
1/4 tasse de sucre
1 c. à table de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de cannelle
1 tasse de son
1 tasse de pommes pelées, en dés
1 oeuf battu
2/3 tasse de lait
3 c. à table de beurre fondu

Tamiser les 5 premiers ingrédients; y ajouter son et pommes. Mélanger oeufs, lait et beurre; verser en une seule fois au milieu des ingrédients secs. Mélanger rapidement. Remplir aux 2/3 les moules à muffins bien beurrés. Cuire à 400°F, 20 à 25 minutes. Quantité: 12 muffins.

AU PETIT DÉJEUNER



Si désiré, avant de cuire, saupoudrer d'1 c. à table de sucre et d'1/8 c. à thé de cannelle.

POUDING AUX POMMES

1 1/2 tasse de farine tout usage tamisée
1/2 c. à thé de sel
2 1/4 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de cannelle
1/2 tasse de sucre
1 oeuf battu
1/2 tasse de lait
1/4 tasse de beurre fondu

1 1/2 tasse de pommes pelées, hachées

Tamiser les ingrédients secs. Mélanger oeufs, lait, beurre et pommes; ajouter aux ingrédients secs et remuer légèrement. Verser dans un moule beurré de 8 pouces X 8 pouces.

Garniture:

1/4 tasse de cassonade pressée
2 c. à table de farine
1/2 c. à thé de cannelle
2 c. à table de beurre

Mélanger les ingrédients secs; y couper le beurre. Déposer sur la pâte. Cuire à 400°F, environ 30 minutes.

Parlons tricot

• Béatrice Boily

Bas sport

Pour les sportifs qui aiment le patin ou le ski de fond, cette paire de bas chauds et confortables est idéale. La jambe est assez longue pour le pantalon au genou du ski de fond et peut être raccourcie ou repliée pour le patin. Le patron est donné pour 3 pointures:

P (petit): longueur du pied, 20 cm ou 8", longueur de la jambe talon inclus, 43 cm ou 16,5"

M (medium): longueur du pied 22,5 cm ou 9" et longueur de la jambe talon inclus, 48 cm ou 18"

G (grand): longueur du pied 25 cm ou 10" et longueur de la jambe talon inclus, 51 cm ou 20"

Les dimensions seront données pour la grandeur P et entre parenthèses () les grandeurs M et G.

Matériel:

— 150 gr de laine sport filée 4 brins,
— un jeu de 4 aiguilles de 3 et 4 mm.

Abréviations:

aig.: aiguille
auxil.: auxiliaire
dim.: diminution
end.: endroit
ens.: ensemble
env.: envers
fs: fois
m.: maille
rep.: répéter
rg: rang
suiv.: suivante
tric.: tricoter

Exécution:

Avec les aig. de 3 mm, monter 48 (54, 60). Répartir les m. sur 3 aig. (16, 18, 20).

Tricoter 10 cm (4") de côtes (1 m. end., 1 m. env.).

Prendre les broches de 4 mm. Pour chaque broche faire le motif qui suit:

1er rg: 2 m. env. (3, 4), 1 m. end. 4 m. env., 2 m. end., 4 m. env., 1 m. end. 2 m. (3, 4) env.

2e rg: 2 m. env. (3, 4) 1 m. end., 2 m. env., mettre les 2 m. suiv. sur une aig. aux. en arrière du tricot, tric. 1 m. end., tric. les 2 m. de l'aig. aux. à l'env., mettre la m. suiv. sur une aig. aux. en avant du tricot, tric. les 2 m. suiv. à l'env., tric. la m. de l'aig. aux. à l'end., 2 m. env., 1 m. end., 2 m. (3, 4) env.

3e rg: 2 m. env. (3, 4), 1 m. end. 2 m. env., 1 m. end., 2 m. env., 1 m. end., 2 m. env., 1 m. end., 2 m. (3, 4) env.

4e rg: 2 m. env. (3, 4), 1 m. end., 2 m. env., 1 m. en attente sur une aig. aux. en avant du tricot, tric. les 2 m. suiv. à l'env., tric. la m. de l'aig. aux. à l'end., mettre les 2 m. suiv. en attente sur une aig. aux. à l'arrière du tricot, tric. la m. suiv. à l'end., tric. les 2 m. de l'aig. aux. à l'env., 2 m. env., 1 m. end., 2 m. (3, 4) env.

Répéter toujours ces quatre rgs qui donneront un motif de grosse chaîne 3 fois autour de la jambe. Tric. jusqu'à ce que la jambe mesure 40 cm (45, 47 cm).

Talon: Prendre les m. d'une broche (arrière du bas) la compléter jusqu'à 24 m. en prenant des m. des broches voisines en nombre égal de chaque côté (8, 6 et 4). Laisser les autres m. en attente. Tricoter ces 24 m. en jersey double pendant 3 cm (3 cm, 4 cm). Le jersey double se tricote comme suit:

1er rg: à l'end., tric. une m. glisser la suiv. alterner ainsi jusqu'à la fin du rg.

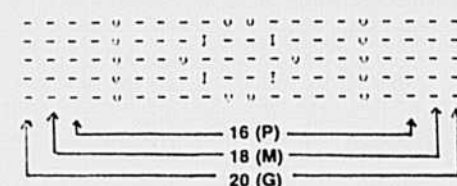
2e rg: à l'env. Alternier toujours ces deux rgs.

Talonnette: Du côté env., tric. 16 m. puis 2 ens. à l'env. tourner; glisser la 1re m. à l'env., tric. 8 m. 1 dim. (1 m. glissée, 1 m. end., rabattre la m. glissée pardessus la m. tric.), tourner, glisser la 1re m., 8 m. env., 1 m. ens. à l'env., tourner. Continuer ainsi jusqu'à ce qu'il reste 10 m. De chaque côté du talon, relever 11 m. Tric. les m. de la semelle en jersey, les m. du dessus du pied en continuant les motifs. Dim. de chaque côté de la semelle 6 fois 1 m. à tous les deux rgs. Continuer droit avec les m. restantes jusqu'à ce que le pied mesure 13 cm. (14,5, 16 cm) depuis le talon.

Bout du pied: Le reste se tric. en jersey. Répartir 4 dim. (4, 5) 4 fois à tous les 2 rgs. Fermer le reste des m. et coudre au bout. Rentrer tous les fils.

Je vous souhaite beaucoup de bon air.

Motif de la chaîne: dessin des mailles d'une broche



- = maille envers
v = maille endroit
! = maille croisée (Voir explications dans le texte).
I



Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter - âge, sexe, situation, - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 5 pages - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à: «Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

«La société actuelle est plutôt pourrie...»

Après la lecture du texte titré: «Une autre façon de voir», édition du 29 septembre, j'ai mis le journal de côté, me proposant d'y donner suite quand j'en aurais le loisir. Je suis un lecteur assidu, dans la conjoncture. Dans l'édition du 6 octobre, Marie-Josée se désolait quelque peu de manquer de correspondant(e)s. Alors, je m'exécute un peu plus rapidement.

L'article du 29 septembre, en soi, est plutôt une insanité pour ne pas dire une divagation, et ne vaut pas le papier sur lequel il est écrit, encore moins le temps que j'y consacre. Mais il y a les autres, les lecteurs un peu décontenancés devant pareilles élucubrations.

Une fois le texte lu, on a l'impression que ce monsieur est seul à avoir le pas, et qu'il l'a l'affaire. La société est trop conservatrice et l'Eglise condamne. La couchette, à temps et à contre-temps, la voilà la panacée!

Monsieur a 28 ans, marié, sans enfant. Voilà bien l'image du figurer stérile dont il est question dans la Bible, livre par excellence. Je trouve heureuse l'absence d'enfants, car ceux-ci ne méritent pas d'avoir un tel père et une telle mère. À moins que la présence d'enfants les (les deux) fasse sortir de leur égoïsme, de leur rage de jouir, j'accepte cette stérilité volontaire ou involontaire.

«La société, dit-il n'aime pas les gens qui dérangent les bonnes vieilles habitudes d'antan.» À chacun son opinion. La mienne est que la société, en général, est plutôt pourrie et permissive à outrance, au mépris de la loi naturelle et divine. Adultère, concubinage, infidélité, divorce, avortement, pédérastie, femmes battues, enfants maltraités et mettez-en. La morale sociale c'est ça: tout le monde le fait, fais-le donc. Et cette morale donne quoi? Elle donne le dévergondage actuel des mœurs qui conduit aux MTS et au sida. Quand quelqu'un veut être son maître absolu, il rencontre souvent son maître et c'est tant mieux.

Et l'Eglise, la butorde, comme elle a le dos large! «Elle a créé (sic) des lois» et a rendu beaucoup de monde malheureux! Mais revenons au point de départ.

Dieu ne nous a pas créés dans un moment de distraction. Il savait ce qu'il faisait, il savait de quoi nous sommes faits et de quoi nous sommes capables, seuls. Nous ayant créés par amour, il est venu à notre secours en nous indiquant la route par certaines balises, certains poteaux indicateurs. Il est allé plus loin en instituant son Eglise qu'il a chargée de nous guider. À Pierre qu'il a établi chef, il dit: «Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel.» Et à nous: «Qui vous écoute, m'écoute.» Ça me paraît clair. Le Créateur a poussé la condescendance jusqu'à nous donner la liberté, nous permettant d'obéir ou de désobéir, de faire de nous des êtres libres et non des esclaves de n'importe quoi — même de son c...

Que la loi soit souvent exprimée en termes négatifs n'implique pas que tout est défense. L'expression indique la limite. Rien n'empêche de traduire positivement. Ainsi: Tu ne tueras pas, c'est la limite — souvent franchie. Il est difficile d'aller plus loin. Au lieu de dire tu ne tueras pas, on peut dire: Tu respecteras la vie. Ça va beaucoup plus loin. Ça exclut tout ce qui nuit à la vie et ça embrasse même la charité à l'égard du prochain. Et l'on peut continuer sur cette voie. En plus simple, mais qui ne laisse aucune échappatoire: AIME DIEU. La mesure: par-dessus tout. AIME TON PROCHAIN. La mesure: comme toi-même. Cela suppose que l'on s'aime et qu'on s'aime bien. Tout est là compris et il n'y a aucune défense. C'est exigeant, mais c'est ce qui nous est demandé.

Faire fi de toute loi, de toute contrainte, accuser la société, l'Eglise pour essayer de justifier son comportement, se donner raison, m'apparaît une attitude plutôt lâche et canaille.

Les journaux sont pleins d'horreurs et les bulletins de nouvelles sont à l'avenant. Il ne faudrait pas polluer le courrier avec des couchedes réelles ou inventées.

Libre à toi, HEUREUX QUI COMME... de vivre à l'horizontale, mais fais-nous grâce d'étaler tes turpitudes!

E.M.

ON EST MIEUX SEUL QUE MAL MARIÉ

Bonjour à toi qui est «Trop déçu et avide de vivre». Ton récit qui a paru dans La Terre du

6 octobre 1988 m'a intéressé, parce qu'il dégage beaucoup de choses que tu désires retrouver et qui de plus sont importantes dans la vie. Tu en dis assez

pour me pousser à penser à toi qui a besoin d'être aimée sincèrement.

Le besoin d'être aimé est fondamental chez l'être humain, mais il est vécu d'une façon différente pour chaque individu. Tous ont eu un premier amour et aussi une première déception amoureuse. Je sais que le fait de vivre seul est agaçant surtout quand on passe la trentaine. Il faut toutefois se raisonner. On est encore mieux seul que mal marié ou en mauvaise compagnie.

L'amour n'est pas un bien de consommation. Il faut vraiment avoir du flair pour savoir avec assurance qui peut ou ne peut pas combler notre vide affectif. Il faut dire que personne n'a d'étiquette collée au dos et on ne perçoit pas toujours les gens comme ils sont vraiment. Il nous faut être vraiment patient pour trouver ce qui nous convient le plus.

Tu as beaucoup d'atouts en toi et tu recherches beaucoup du semblable à toi, ce qui est presque impossible à trouver dans ce monde qui ne demande qu'à dévorer tout ce qui lui passe sous la dent, sans payer la note à sa juste valeur.

Marie-Josée te propose beaucoup de bonnes choses qui ne sont pas à rejeter. Cependant, ton bonheur se cache en toi et tu te dois de le trouver.

Fais et vis ce que tu aimes le plus et oublie ce qui ne te plaît pas. Fais en sorte que ce qui t'entoure soit pour toi un réconfort. À partir de ça tu pourras savoir ce que tu veux, ce que tu espères et surtout ne donne pas ta vie pour un peu de bonheur passager parce que bien tentatif, il laisse des traces qui durent beaucoup plus longtemps et leur souvenir est quelquefois amère.

Fais tout pour que tu te sentes heureuse dans l'environnement que tu préfères avant toute autre chose. Enfin, sème ce que tu veux récolter dans ton jardin, ce n'est pas la grandeur qui compte, mais la façon de t'en occuper.

Vieille branche

Cher ami, j'ai préféré passer votre message par la voie du courrier. Si quelqu'un désire entrer en communication avec vous, il ou elle n'a qu'à écrire et nous vous enverrons les lettres reçues pour vous. Avis spécial à «Trop déçu».

SAVON ET CENDRE

J'aime à vous dire que j'apprécie beaucoup votre courrier. Il y a toujours quelque chose qui nous intéresse. Bravo! Continuez.

En date du 29 septembre, une correspondante qui signe «On vous aime» vous dit qu'elle faisait le lessivage avec de la cendre. Cela m'intéresse grandement, voici pourquoi. Nous avons une fille en mission au Tchad, Afrique, et elle aimerait enseigner comment faire le savon à partir de la lessive faite de cendre. Les Tchadiens ont très peu d'argent et paient le savon très cher. Vous me feriez une grande faveur si je pouvais communiquer avec cette personne. Merci de votre attention.

Une qui veut savoir

R/ Votre message est fait madame. Je suis certaine que beaucoup de nos lecteurs et lectrices voudront vous aider. C'est

Patrons La Terre de chez nous



4111:



855:



6006:



7485:



4204:



4067:

- 4111 — L'indispensable trois-pièces, pour toute occasion. Tailles 10 à 20.
855 — L'amusante grenouille pour le plus jeune. 18 pouces de haut.
6006 — Pullover croché au point bouffant. Tailles 10-16 incl.
4204 — Classique deux-pièces, idéal pour les jours frais. Tailles demoiselles: 12 à 22.
7585 — Le point d'ananas favori pour nappes et centre de table.
4067 — Un pilier dans la garde robe: le manteau trois-quarts. Trois tailles incluses: P: 8-10, M: 12-14, G: 16-18, TG: 20-22.

une chaîne d'amitié qui va jusqu'au Tchad.

MERCI À TOUS

«Demandez et vous recevrez», ce fut mon cas, lorsque j'ai demandé de l'aide pour des pièces de mon poêle à bois à remplacer. Par l'entremise de votre courrier, des personnes très gentilles ont envoyé des adresses. À votre courrier d'abord et à toutes ces bonnes gens, je vous dis merci de tout coeur. Un merci chaleureux comme la douce chaleur de mon poêle à bois, en ce moment, qui me réchauffe et cuit mon repas, grâce à vous tous, toutes.

Reconnaissant Laurier

C'EST PEUT-ÊTRE MOI!

Bonjour Marie-Josée. Je suis producteur laitier de l'Abitibi, trente ans, célibataire, n'ayant ni enfant, ni divorce à mon actif et l'homosexualité je la laisse à ceux que ça intéresse.

Relativement heureux d'être célibataire, ce qui ne m'empêche pas d'avoir un oeil attentif à votre courrier afin d'y découvrir, qui sait, une compagne ayant convenance à mes goûts et façon de vivre.

Et puis vlan! La jeune femme signant «Trop déçu et avide de vivre» du 6 octobre dernier a séduit mon oeil de lecteur. Ses écrits m'ont renversé. Sa façon de s'exprimer, sa franchise, ses buts simples tout en étant grandioses et si difficiles à atteindre m'attirent énormément.

Étant moi-même franc et honnête, ayant un regard sur la spiritualité de la matière tout en demeurant les deux pieds sur terre. J'aimerais tellement la connaître davantage, pouvoir lui écrire: «Je t'envoie un fil du tisserand de l'amour tout en conservant du bout des doigts ce précieux filant servant à confectionner et unir les liens physiques et spirituels entre les êtres.»

Si ces teintes d'espoir semblent t'intéresser, il n'en tient qu'à toi de me retourner quelques-unes de tes attentes personnelles. Ainsi tout en douceur, au fil du temps et des échanges, les liens se resseront peut-être pour devenir un jour l'indissoluble soutien de l'être à travers les chemins de la vie à deux.

Et je m'adresse à vous Marie-Josée. Il me suffirait d'à peine le souffle de votre gentillesse. Un coup de crayon magique comme vous seule savez le faire filer sur papier et enfin avoir la chance d'entrer en contact avec celle qui veut aimer mais...

J'aimerais tant, sans trop transgresser les règles du jeu, que vous apportiez votre indispensable eau à la roue des échanges, avoir son adresse ou me suggérer une façon d'entrer en contact avec cette fleur de vie à l'arôme particulier.

Je vous laisse avec un joli clin d'oeil et une grosse bise.

Regard paisible

Si cette personne — ou toute autre — veut entrer en communication avec vous, qu'elle nous envoie ses coordonnées Merci.

RADIO-TELE

POUR JEUNES ET MOINS JEUNES

Ces derniers jours ont été riches en longues sessions devant la télévision. Si le génie est une longue patience, on se sent tous un peu plus géniaux d'avoir usé ses fonds de culotte devant les exploits de nos grands chanteurs et de nos grands parleurs.

L'ADISQ est une grosse entreprise commerciale qui charrie ce qu'il y a de meilleur et aussi de pire. De bons moments dimanche soir au Gala: le monologue-vérité de Deschamps, la prestation professionnelle de Ferland, le chant final regroupant les vieux pros dans un adieu à Félix.

Le prix citron le plus acide pour la pauvre Mitsou qui a plus de tour de poitrine que de jugement. C'était, en effet, l'artiste la plus « découverte » de la saison. Des plans pour attraper le rhume, comme dirait le Père Gédéon. Est-ce le signe de la décadence de nos jeunes chanteurs et teuses, ou un accident de parcours? Céline Dion devrait apprendre par cœur ses remerciements et les faire écrire par d'autres. Tout comme elle chante les chansons des autres.

Beaucoup de laideurs aussi au niveau des toilettes des dames. Dominique Michel était attifée pour mettre en valeur la courbe de ses jambes, Céline était engoncée dans une jupe qui lui pétait sur le corps. Tout pour rendre la démarche difficile. Mitsou avait sûrement acheté sa robe l'an

dernier, alors qu'elle pesait 10 kilos de moins.

La scène de Wilfrid-Pelletier est longue, l'entrée des artistes se fait plus longuement. On devrait rapprocher les lutrins des loges. Trois heures bien longues aussi, pour pas grand-chose finalement.

Nos trois grands parleurs politiques ont présenté lundi soir une prestation convenable. Rien pour soulever l'enthousiasme, rien non plus pour satisfaire les instincts sanguinaires de ceux qui auraient aimé voir leurs candidats honnis mordre la poussière. Un débat à l'image du Canada: terne, sans trop de caractère, soucieux de plaire aux autres et bilingue...

C'est quand même un progrès de voir trois anglophones venir tenter de séduire des francophones, dans leur langue. Imaginez seulement ce que le débat aurait donné il y a 25 ans. A qui doit-on ce revirement de nos politiciens fédéraux?

A la politique de bilinguisme de Trudeau ou à la montée des nationalistes au Québec?

Pourquoi personne n'a-t-il parlé d'agriculture? Il aurait été de bonne guerre pour les adversaires du libre-échange de glisser cette pelure de banane sous les pieds de Brian. Personne n'y a pensé? J'ai hâte de voir ce que MM. Turner et Broadbent vont dire samedi au débat provoqué

par l'UPA... Il aurait été important qu'ils le disent sur les ondes nationales.

Un prix citron aussi pour la robe de Mme Antonine Maillet. Sans doute achetée à rabais dans un magasin général de Chéticamp...

Vous direz que je m'attache beaucoup à l'apparence? C'est ça le drame. La télévision c'est le primat de l'apparence sur la profondeur. Elle nous distrait des idées émises pour nous faire tiquer sur des détails sans aucune importance. Tout le monde est ainsi.

Marie-Stéphane

LA SEMAINE VERTE

Dimanche le 30 octobre 1988 à midi

Le dossier: Concours mondial de labour en Iowa.

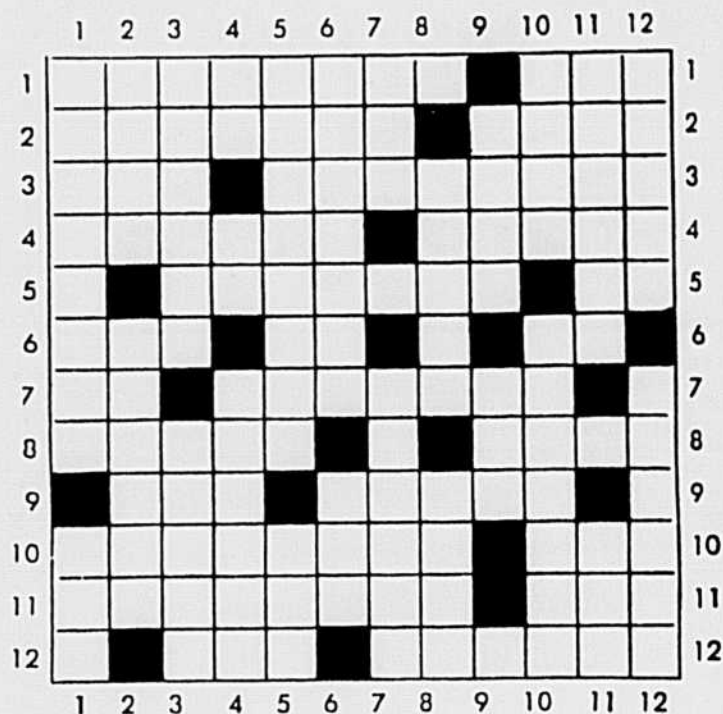
La chronique horticole: Préparation du jardin en automne pour le printemps.

Courts sujets: Sommet économique pour le développement en Gaspésie. — La famille terrienne 88 (Cécile Déry et Valmont Drollet, de St-Raymond de Portneuf).

SOLUTION DU 20 OCTOBRE

M	A	N	G	U	E	A	L	O	E	S
E	X	P	U	R	G	A	T	I	O	N
T	E	E	N	O	R	M	E	D	U	
A	R	B	R	E	M	O	U	T	O	N
I	L	E	C	A	S	S	I	S		
R	O	U	T	E	R	P	E	N	S	A
I	T	C	E	H	C	E	P			
E	C	O	B	U	A	G	E	A	R	E
H	I	E	R	O	R	A	L	T		
J	A	R	D	I	N	E	U	N	A	
A	M	O	E	U	F	R	A	I	L	
S	P	I	N		L	A	V	A	N	D

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Blé noir. - Petite prairie.
- Mettre une plante en terre. - Gouet ou pied-de-veau.
- Missionnaire français, né à Caylus (1813-1860). - Donnera aux terres un troisième labour.
- Bête. - Autrefois.
- Noyau de l'atome. - Largeur d'une étoile.
- Volonté. - Holmium. - Fer.
- Drame lyrique japonais. - Taure.
- Élan d'un oiseau qui s'envole. - Substance contenue dans l'urine.
- Pluie. - Champignon basidiomycète charnu.
- Crucifère appelée aussi bourse-à-pasteur. - Terre entourée d'eau.
- Petit cours d'eau. - Genre de lilacées à fleurs blanches.
- Propre. - Arbuste à fleurs blanches en grappes.

VERTICALEMENT

- Mousse aidant la formation de la tourbe. - Vin d'un bon vignoble.
- Sulfate double d'aluminium. - Plante vivant au bord des eaux.
- Organe des végétaux. - Conifère.
- Radon. - Actionné. - Fruit des légumineuses.
- Lier. - Orient.
- Petit baquet peu profond. - Plante herbacée annuelle.
- Colère. - Espèce où le choix des conjoints reste confiné.
- Plante potagère. - A eux.
- Maladie de la peau. - Transpire.
- Action de prêter. - Qui produit beaucoup de végétation.
- Champêtre. - Plante textile.
- S'exhale des corps. - Création du monde.

Petites NOUVELLES

Promotion du Canada à l'étranger

Les exportateurs canadiens doivent cesser de considérer le marché américain comme le prolongement du marché canadien, s'ils ne veulent pas perdre des ventes.

Les experts en commercialisation d'Agriculture Canada travaillent présentement à revoir les stratégies canadiennes d'exportation, afin d'assurer aux produits agricoles canadiens une plus grande part du marché américain.

Vers une variété de pommes de terre résistant au virus de l'enroulement de la pomme de terre

Grâce à la création d'une variété de pommes de terre résistant au virus de l'enroulement de la pomme de terre, les chercheurs espèrent mettre fin aux énormes pertes mondiales de pommes de terre causées par ce virus.

Si la recherche réussit, on sera peut-être en mesure de réduire sensiblement l'utilisation de pesticides hautement toxiques. De plus, la compétitivité des agriculteurs canadiens sur les marchés extérieurs en serait augmentée.

Une meilleure protection pour les consommateurs d'aliments

Agriculture Canada peut mieux contrôler la salubrité des aliments achetés par les consommateurs canadiens, grâce aux nouveaux pouvoirs dont il est investi.

En vertu de la nouvelle Loi sur les produits agricoles du Canada (LPAC), le

Ministère peut, en effet, procéder à l'inspection des plantes exotiques, imposer des amendes plus lourdes aux transformateurs qui ne se conforment pas aux normes et empêcher les entreprises de mal utiliser les noms de catégorie sur les étiquettes de leurs produits.

Vive les classes traditionnelles

(ASP) Les écoliers sont plus sages lorsqu'ils sont placés en rangées bien droites qu'autour d'une table ronde. Mieux encore: les professeurs sont quatre fois plus gentils avec les enfants en rangées. C'est le résultat d'une étude de quatre mois effectuée en Grande-Bretagne sur 34 enfants. Les chercheurs Wheldall et Lam ont évalué que les enfants travaillent 35 % du temps lorsqu'ils étaient assis en rond comparativement à 70 % du temps pour les classes traditionnelles. Les chercheurs insistent cependant sur l'efficacité des tables rondes pour des travaux particuliers comme les discussions en groupes.

Vive les matins d'hiver

(ASP) Quelle joie, par un rude matin d'hiver, de pénétrer dans une auto déjà toute chaude... mais hélas nous n'avons pas tous de garage chauffé, ni de domestique! Aussi la firme américaine Design-Tech International a-t-elle mis au point un démarreur à distance, efficace jusqu'à cent vingt mètres de distance. Gros comme une boîte d'allumettes, le dispositif peut faire démarrer le moteur, la chaufferette, l'air climatisé et les essuie-glace. La firme a aussi pensé aux voleurs: si quelqu'un touche au bras de vitesse ou à la pédale d'accélération sans insérer la clé de contact, le moteur s'arrête.

Les cobayes volants

(ASP) Voler, ce vieux rêve humain! Pourtant, quand la technologie nous permet pour la première fois de réaliser ce rêve, nous cédon volontiers la place aux animaux. Les premiers êtres vivants à voler,

en montgolfières, en 1783, ont, en effet, été un mouton, un coq et un canard. Et le premier être vivant à quitter la Terre fut une chienne soviétique, Laika, en 1957. Dans les deux cas, la prudence guidait les humains. En 1783, on se demandait si l'air était respirable en altitude! En 1957, on

craignait qu'un être vivant ne supporte pas la brusque accélération et les vibrations du lancement, ni la vie en apesanteur. Le mouton et ses deux compagnons sont revenus sains et saufs. Laika s'est éteinte tel que prévu après sept jours, ses réserves d'oxygène épuisées.

PRIX AUX ENCANS SPÉCIALISÉS DE VEAUX D'EMBOUCHE

	LA GUADELOUPE 19/10/88 725 têtes	INVERNESS 20/10/88 2 795 têtes	BIC 21/10/88 1 465 têtes
BOUVILLONS			
GROSSE OSSATURE			
400 lb et moins	100-124	117-125	100-120
401 - 500	108-124	112-124	105-120,50
501 - 600	100-115	108-119	91-119,50
601 - 700	98-109	101-112	89-111,50
701 - 800	81-98	91-101	85-98
801 et plus	—	—	—
MOYENNE OSSATURE			
400 lb et moins	97-110	107-116	91-115
401 - 500	99-110	104-111	87-112
501 - 600	90-104	100-107	87-111
601 - 700	—	—	83-101
701 - 800	—	—	79-88
801 et plus	—	—	—
TAURES			
GROSSE OSSATURE			
400 lb et moins	100-112	102-114	91-116
401 - 500	95-111	99-114	75-113
501 - 600	88-102	94-104	85-112
601 - 700	85-97	88-96	89-110
701 - 800	—	—	86,50
801 et plus	77-83	—	—
MOYENNE OSSATURE			
400 lb et moins	74-90	85-91	81-98
401 - 500	75-91	86-95	75-105
501 - 600	—	85-91	80-110
601 - 700	—	—	83-102
701 - 800	—	—	—
801 et plus	—	—	—
SOURCES: Agriculture Canada			
Code-a-phone (514) 931-5329			

Annonces classées

COUT DE L'INSERTION

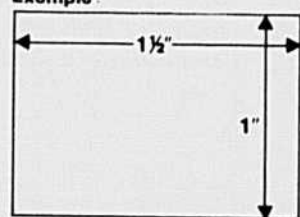
- Annonces sans cadre : 42 ¢ le mot.
- Prix minimum (20 mots et moins) : 8,40 \$ la parution.
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 4,20 \$ la parution.
- Annonces encadrées et encans : 2,75 \$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 6,30 \$ la parution.
- Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.
- Indiquez CLAIEMENT vos instructions : nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées).

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes : elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un reversé, des caractères plus grands, etc.

Tarif : ... 3,20 \$ la ligne agate (14 lignes au pouce).

Exemple :



Annonce classée commerciale 44,80 \$ moins rabais si applicable

Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires

Christian Guinard ou Réal Loiseau

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE



ACCEPTÉES

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le jeudi précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

Ligne directe Montréal: 521-4850

AIGUISAGE

AIGUISONS lames pour chevaux, chiens, moutons, vaches, finition à l'huile pour meilleur rendement, service Aesculap, Sunbeam, retour C.O.D. accepté. ATELIER GE-MA ENR, 395 Du Pont, Mont-Laurier, QC, J9L 2R6, (819) 623-6622.

2/89

TONDEUSES D'ANIMAUX

Aiguisage de lames, pièces de rechange et réparation de toutes marques: HEINIGER, AESCULAP, STUART-SUNBEAM. Ventes de tondeuses HEINIGER et lames diverses. Commandes postales acceptées. LES IMPORTATIONS COMEAU, 411, 3e rang, Iberville, QC J2X 4M9, (514) 347-2895.

3/11

NOUS AIGUISONS vos LAMES de tondeuse à vache, aussi nous sommes propriétaires de la vente de TONDEUSE Aesculap. Venez voir, notre nouvelle commande d'automne est arrivée. DÉNOMME MOTEUR ELECT. INC., 121 Falard, St-Cuthbert, JOK 2C0.

17/11

POUR L'EST DU QUÉBEC

AIGUISAGE de lames de tondeuses. RÉPARATION, ENTRETIEN de tondeuse Aesculap. Service de retour C.O.D. accepté. Expérience pertinente. ATELIER AESCULAP DE L'ESTUAIRE, 389, 2e Rue ouest, RIMOUSKI, G5L 4Z1, (418) 724-4719.

24/11

ANIMAUX À VENDRE

ATTENTION

Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraîchement vélées ou près du vêlage et aussi de troupeaux complets. Paiements argent comptant. Tél. entre 19 h 00 et 21 h 00.

à frais virés
(514) 549-4163

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAURES Holstein pur sang ou croisées, vélées ou devant veler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.). NORMAND THERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, cte Montcalm (face à la CO-OP). Tél.: ferme (514) 839-2749.

2/89

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vélées ou devant veler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: (514) 471-8181.

JNO

Blonde d'Aquitaine

980, route 138
Notre-Dame-du-Portage
Taureaux d'un an pur sang Français ainsi que jeunes vaches 3/4 sang. Très bonne conformation.

Tél. (418) 867-1098

RANCH CHAROLAIS ROGER CHABOT

Plus de cent têtes pur-sang enregistrées. Quinze taureaux de 6 mois à 2 ans. À vendre : semences et embryons congelés de taureaux très prestigieux et populaires. Prix des plus compétitifs.

La «Maison KnockOut» au Québec.

Ferme : Gilles Robit (418) 248-4517;

bureau : Roger Chabot (418) 248-0612.

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vélées ou devant veler sous peu. 50 à 80 lb par jour. Échange accepté.

JEAN-MARC LEBLANC INC.
St-Sylvestre, cte Nicolet
(819) 285-2929 ou 2322 JNO

TRUIES HYBRIDES F1 NY et YN À VENDRE

Contrôle R.O.P.
Attestation certifiant sanitaire
Livraison si désiré.



FERME DES MILOT INC.
550, boul. Trudel
Yamachiche
Tél. (819) 296-3247

VACHES LAITIÈRES

VACHES et TAURES HOLSTEIN pur sang ou croisées, fraîches vélées ou devant veler sous peu. DONALD JOYAL, St-Marcel, Richelieu (514) 794-2863.

1/89

SIMMENTAL: TAUREAUX Simmental pur sang 1 1/2 an et femelles pur sang, à vendre. DENIS CHAMPAGNE. Tél. (514) 887-7676, 887-2214.

15/12

SUITE À LA DEMANDE de nos clients, nous avons produit notre propre catalogue bilingue pour nos attelages de chevaux ou harnais. 45, frais et manutention de poste inclus. HARNAIS LE COMTE HARNESS ENR, 111 St-Georges nord, Asbestos, QC, J1T 3M7 (face au cimetière), (819) 879-7572.

JNO

VACHES À BOEUF à vendre: 2 CHEVAUX Percherons, 2 CHEVAUX de 2000 lb. Tél.: (418) 883-2089.

10/11

Simmental & Blonde d'Aquitaine
Excellent choix de génisses, laures et vaches "fullblood" et pur sang Simmental. Quelques vaches mâles pur sang BLONDE D'AQUITAINE et SIMMENTAL. Taures croisées saillies. Possibilité d'échange pour des génisses croisées. FERME LASEN, Arthabaska, (819) 357-9063.

JNO

CHAROLAIS PUR SANG

À vendre VACHES gestantes, TAURES gestantes, GÉNISSES et TAUREAUX, de l'année, aussi 2 TAUREAUX de 18 mois. Tous les animaux (80 têtes) sont pur sang enregistrés avec papier. Prix intéressants. Bienvenue! FERME AUSSANT & CORDEAU ENR, St-Joachim-de-Shefford (514) 539-3753 ou (514) 539-0852.

10/11

VACHES LAITIÈRES pur sang, à vendre ou à louer, aussi JEUNES TAUREAUX et EMBRYLLONS. Ferme STANFOLD-HOLSTEIN INC. Tél.: (819) 364-5789.

1/89

CHAROLAIS PUR SANG

VEAUX mâles et femelles 1988, VACHES et TAURES saillies pour début '89 avec Can-Am 11T. Faites votre offre! Bonus docilité. AIME JACOB, (514) 293-5960, 293-3018.

27/10

★ **SUPER** ★

Choix de VACHES LAITIÈRES contrôlées officiel, pur-sang et croisées vèlant en tout temps. Pouvons ÉCHANGER contre génisses ou taures saillies. Somme acheteurs de troupeau complet ou roulant.

Pour information:
L'ÉQUIPE TRUDEAU
(514) 649-1122

HEREFORD

16 TAURES Hereford pur sang enregistrées, 10 saillies, 6 ouvertes, FERMES MIDONARI, Portneuf Station, (418) 286-3215.

10/11

ROMANOV

BÉLIERS de 8 mois et plus. De double à quintuple. ROP officiel, indices supérieurs. CARDYNN LESSARD, C.P. 25, Coaticook, QC, J1A 2S8, (819) 849-4577.

8/12

CERCLE JERSEY DU QUÉBEC

Pour renseignements ou aider à l'achat de sujets d'élevage Jersey, s'adresser à LEO CHOINIERE, conseiller technique, C.P. 417, St-Césaire, JOL 1T0, (514) 469-4810.

3/11

CHAROLAIS

33 TAURES gestantes, 1 000\$ chacune
Tél. (418) 338-1307

3/11

HEREFORD

Réduction de troupeau: 10 VACHES pur sang enregistrées, 2 vèlant en octobre '88, 8 au printemps '89, quelques unes inséminées, prix abordable. LES ÉLEVAGES HEREFORD DE PORTNEUF (418) 286-3979, (418) 286-3215.

10/11

SIMMENTAL

Bon choix de VACHES et TAURES garanties gestantes, pur sang, "fullblood", avec TAUREAUX de 6 à 18 mois, pour reproduction. MELQUIAD ALLAIRE, Ste-Hélène-de-Chester, Arthabaska, (819) 382-2793.

3/11

BLONDE D'AQUITAINE

Très beau choix de TAUREAUX pur sang Français (5 mois à 2 1/2 ans) ALAIN LAVERTU, Ham Nord, (819) 344-2804.

3/11

CHAROLAIS FRANÇAIS

Enregistrés. Bon choix: TAUREAUX français enregistrés 1, 2 et 4 ans, VACHES CROISÉES. Bons prix. Tél.: (418) 498-3168.

3/11

TRUIES hybrides saillies, première portée, testées pleines. St-Narcisses, Lotb. Tél.: (418) 475-6476.

3/11

PETIT troupeau 18 BREBIS croisées SUFFOLK, pleines et BÉLIER 2 ans Suffolk pur sang enregistré, 140\$ la tête. St-Rémi, Napierville (514) 454-2145.

27/10

PUR SANG BELGE

3 POULAINS enregistrés: (1) de l'année, (2) 1 an, très gros et de bonne lignée, crinière et queue blanches, liste en tête. FERME COUTURE & FRÈRE INC. (418) 328-3591.

27/10

25 VACHES Hereford enregistrées dues en janvier et février, très beau troupeau, aussi disponibles BOUVILLONS (steers) et GÉNISSES âgés entre 8 et 10 mois. (613) 926-2607.

27/10

VACHES et TAURES pur sang vèlant en octobre et novembre. Tél.: (514) 347-7902.

27/10

CHEVAUX CANADIENS pur sang POULAINS 1988 et JUMENTS, à vendre. Tél. jour (514) 653-3639, soir (514) 532-2300.

27/10

CHEVAUX Belges enregistrés, JUMENT poulinière, POULICHE d'un an, ÉTALON 2 ans, aussi GUILDING. (514) 475-8333.

10/11

RENARDS ARGENTÉS

Pour la reproduction, de très beaux sujets du printemps, vaccinés et vermifugés. Demandez Yvon. Tél. jour (819) 377-1787, soir (819) 377-5914.

10/11

CHAROLAIS: Taureaux pur sang 6 à 7 mois, (1) 1 1/2 an, (1) 5 ans, excellente qualité. St-Cyrille. Tél.: (819) 397-2779.

10/11

SIMMENTAL

1 TAUREAU 2 1/2 ans, 25 jeunes TAUREAUX et GÉNISSES issus d'insémination. ALBERT et EDITH MÉNARD. Tél.: (514) 885-3074.

12/1

CHAROLAIS: GÉNISSES de l'année, TAURES gestantes 18 à 24 mois, pur sang enregistrés, très bons sujets. J.Y. THIBAUT, Beaumont, route 20, sortie 341. (418) 833-5189.

10/11

CHAROLAIS

À VENDRE le tout ou en partie 70 VACHES croisées Charolais et 25 pur sang Charolais, aussi BOEUFs et GÉNISSES de l'année. Drummondville, (819) 397-2972.

1/12

PAIRE DE CHEVAUX blonds de tire: 7 ans, 9 ans (champions), avec harnais, trailer, pick-ups 2 sièges, 3/4 tonne. Tél. (418) 223-3902.

CHEVRES: 2 Mères et 5 petits de 7 mois, à ST-CAMILLE. Tél.: (819) 828-2610.

27/10

CHIANINA: 2 VACHES de 3 ans, 1 GÉNISSE. Tél.: après 18 h 00 (514) 427-3187.

17/11

9 VACHES CHAROLAIS pur sang, très bons sujets d'élevage, 1 350\$ chacune. MARCEL SIMARD (418) 435-6210.

27/10

VACHES LAITIÈRES

15 VACHES et TAURES Holstein dues pour vèler ou fraîches à vendre au choix, possibilité de livraison. Tél.: (418) 453-2145.

17/11

TAUREAU pur sang enregistré, 2 ans (de Ferme Comstar), père Walkway Chief Mark, mère Belle du jour Severyn, BCA 255 - 257, 1 500\$, (819) 364-2889.

TRÈS BELLE JUMENT blonde Belge de 6 ans, 1 600 lb, très douce, dotée simple et double, tranquille, prix 1 200\$, (819) 364-2889.

TROUPEAU de 39 VACHES Simmental croisées, pesant env. 1 400 lb, TAUREAU Charolais enregistré, sailli pour début '89, (514) 539-2527.

27/10

TRÈS BEAU CHEVAL Belge enregistré, 7 ans, 1 700 lb, très docile, crinière et queue blanche. À vendre 1 400\$. Tél.: (514) 883-6200.

JUMENT Thoroughbred pur sang enregistrée, 7 1/2 ans, pour selle anglaise. Mère: Fine à moi. Père: Peterman. Prix 2 000\$. Tél.: (514) 785-2966.

CHEVAL Belge 8 ans, 165 lb, APPALOOSA 7 ans 1 050 lb enr., HARNAIS (travail, tire), ORNEMENT brass attelle 14B aluminium (chevaux 1 500 lb +), (819) 287-5717, 287-5996.

TAUREAUX ENREGISTRÉS Hereford de lignée supérieure, de 6 mois à 2 ans. Achetez maintenant pour l'année prochaine et économisez de l'argent. E. CHAMBERLIN, St-Armand, (514) 248-7659.

CHEVAL Percheron 1 700 lb, 12 ans, JUMENT Belge et Percheron 1 400 lb 10 ans, très bons chevaux de travail et très bien dotés. ST-MARC-SUR-RICHÉLIEU (514) 584-2375.

3/11

TAUREAU pur sang Simmental 3 1/2 ans, papier d'enregistrement, bon reproducteur, facilité de vêlage prouvée, doux, 1 500\$ négociable, (418) 356-3462.

3/11

BELLES JUMENTS Canadiennes enregistrées, sujets d'élevages et d'exposition. BREBIS et BÉLIERS. Suffolk, Hampshire, Oxford, tout âge, excellente lignée. Prix raisonnable. (514) 796-3372.

3/11

AYRSHIRE pour sang: TAURES et jeunes VACHES fraîches vélées à vendre. FERME ST-OURS INC. (514) 785-5545.

3/11

PAIRE DE CHEVAUX Percherons avec attelages, AUSSI 2 sets de SLEIGHTS. Tél. le soir (613) 674-5624.

10/11

CHAROLAIS

15 VACHES gestantes pur sang et 3 jeunes TAUREAUX pur sang 8 mois, 5 GÉNISSES. R. Racine, Ste-Anne-de-Beaupré, (418) 827-3667.

24/11

LIMOUSIN: Ferme Jérôme Poirier Inc., 3 GÉNISSES de l'année nées en janvier et début mars dont (2) Purebred 94%, (1) 75% de sang Limousin et (2) VACHES 88%, excellente lignée saillie et toutes enregistrées, aussi 3 TAURES Hereford et 2 VACHES croisées toutes saillies par excellent TAUREAU Limousin. St-Pie (514) 772-5353.

24/11

SIMMENTAL pur sang TAUREAU né mars '88 d'insémination, père Trademark, père de mère: Es Lyric. Nicolet. Après 20 h 00 (819) 293-5381.

24/11

8 VERRATS pur sang: Duroc, Hampshire, Yorkshire, indice 128 - 185 venant de Madeline Hayeur, Denis Vadrais, Ferme Bellisle, 11 - 14 mois, 300\$ - 450\$.

24/11

DE SMET & FRÈRES ENR., récupération animaux morts, malades. Frais renversés. St-Jude, cte St-Hyacinthe. Tél.: (514) 796-2366 ou (514) 792-3834.

9/88

ANIMAUX DEMANDÉS

DE SMET & FRÈRES ENR., récupération animaux morts, malades. Frais renversés. St-Jude, cte St-Hyacinthe. Tél.: (514) 796-2366 ou (514) 792-3834.

9/88

ANIMAUX RECUPÉRATION

Ste-Étienne

Tél. (514) 371-9504

Ste-Sabine

Tél. (514) 248-2747

St-Jean

Tél. (514) 347-1265

Granby

Tél. (514) 378-8132

St-Hyacinthe

Tél. (514) 774-2333

Drummondville

Tél. (819) 477-6661

Victoriaville

Tél. (819) 752-5982

Sherbrooke

Tél. 1-800-567-5838

Service rapide

Jean-Yves Couture

& Fils Ltée

Bureau: St

DAME, aimant connaître homme libre, sincère, aimant la campagne, entre 50 à 60 ans. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 77, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

ESTRIE: Célibataire 47 ans, 5' 6", honnête, catholique, aimant campagne, sport, musique, désire connaître célibataire 35 ans et plus sérieuse, 120 lb environ, ayant une auto. La Terre de chez nous, CASE 76, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME CÉLIBATAIRE 37 ans, élevé sur ferme laitière est disponible pour travail à temps partiel. Toutes régions. Frais d'appel acceptés. Tél.: (418) 832-8629. Frais virés acceptés. 24/11

FOIN - GRAIN - PAILLE



ACHÈTE foin et paille. VENDS rpe de bois en sac. RENÉ NORMANDIN. Mont-St-Gregoire. Tél.: (514) 347-7714.



SARRASIN

Aliments Trigone achète récolte de sarrasin, Base Can 1, 15 % humidité, sans fraie de criblage, déduction faite des criblures. Inf.: Jacques Côté (418) 259-7414.

ROLLAND GOSSELIN. Commerçant foin, paille, rpe de bois sec en sac. Transport inclus au Québec et États-Unis. ST-LAZARE BELLECHASSE. Tél.: (418) 883-3608. 9/89

FOIN ET PAILLE

FRANÇOIS SAVARIA. Commerçant de foin et paille. 610, De Lorraine, Boucherville. Bureau: (514) 674-6194. Tél.: (514) 655-2858. (514) 655-5392. JNO

ACHAT et VENTE à l'année. Avoine - Spécialités pour chevaux - Semences en gros. SEMENCES GRIPON INC. Tél.: (514) 427-3831, 427-2863. 1/89

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE, livre à 80 km de Mirabel. FERME PHILIPPE SIMARD. Tél.: (514) 478-1516. 17/11

MAÏS-GRAIN HUMIDE

ACHAT et VENTE à l'année, maïs-grain humide, maïs-épi, maïs-grain sec. Livraison partout. FERME JEAN-LEMAI. (514) 792-2375, (514) 792-2118. 9/89

ACHAT et VENTE: FOIN et PAILLE, commerçant 12 ans d'expérience, local et U.S.A. S'adresser à NORMAND (514) 433-1508, MARCEL (514) 437-6016. 9/89

FOIN à vendre: 1 300 balles de FOIN de 2e qualité. Région de Nicolet. Tél.: après 18 h 00 (819) 294-2229. 27/10

5 000 BALLES de FOIN de mil de bonne qualité. FERME LAMARCHE & FURLOT, St-Quentin, N.-Brunswick. Tél.: (506) 235-3062, 235-3422. 27/10

MAÏS HUMIDE à vendre, récolte '88, humidité à votre demande. Tél.: (514) 794-2070. 27/10

BISCUITS MOULUS

Avez-vous songé à incorporer dans vos rations des biscuits moulus? Pour vos vaches, porcs, améliorer la saveur, augmenter le taux de gras dans la ration (16%). Taux de protéine 9%. Pour inf.: (514) 581-4144. 27/10

GEORGES ROULLIER. Achat et Vente FOIN et PAILLE, RIPE de bois. Tél.: (514) 698-0968. 15/12

MAÏS-GRAIN HUMIDE et SEC. Maïs-grain humide à vendre, maïs-grain sec récolté '88. R.D.R. PROULX, 3680 Les 60, Nicolet. Tél.: (819) 293-2001. 27/10

FOIN, PAILLE à vendre, transport inclus. GASTON HEBERT, St-Jean-Christophe. Tél.: (418) 839-4472. 12/1

MAÏS-GRAIN HUMIDE à vendre. Tél.: (514) 836-7847. 3/11

FOIN en cube d'Alberta, qualité, propre, économie. Gros & Détail. AC-COMMODATION R. DUCHESNE INC. (nourriture pour chevaux), Hippodrome Blue Bonnets (514) 629-1661. 3/89

FOIN MIL no 1, 3 000 balles à vendre, 596 Rivière Sud, St-Eustache. Tél.: (514) 472-2755. 10/11

MAÏS-GRAIN HUMIDE et SEC À VENDRE DANS LA RÉGION DE ST-HYACINTHE. Tél.: (514) 796-3342. 27/10

CHERCHE cultivateurs intéressés à vendre foin 2e qualité pour l'année '87-'88. Balles minimum 50 lb, minimum 750 à 900 balles par voyage. Dépôt sur achat de foin si nécessaire. Si intéressés, appeler PIERRE CADIEUX (613) 679-2623. 17/11

FOIN à vendre, 4 000 BALLES, prix de débarras. Tél.: (514) 678-2756. 17/11

FOIN à vendre, gros BALLOTS. Livraison possible. Aussi, 4 000 balles carrées. Tél.: (418) 728-2092. 17/11

MAÏS HUMIDE À VENDRE

Tél.: (418) 882-2427. 3/11

MACHINES - OUTILLAGE

TRACTEURS

- JD 2150 avec chargeur
- JD #510
- David Brown #990
- JD 3140 4 R/M, cab + loader
- JD 1830
- JD + chargeur
- JD 2550, 4 R/M, 1 500 h.

BATTEUSES

- JD 3300
- JD 3300
- JD 4400
- JD 6600
- JD 8820
- WHITE 8600
- MF 760

LES ÉQUIPEMENTS AGANIER LTÉE

1325, boul. St-Jean-Baptiste, Ste-Martine (Québec) J0S 1V0. (514) 427-2118/827-2646.

SPECIAL DE BATTEUSES DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

BATTEUSES M.F. (2) 750, (2) 550, (2) 540, (3) 510, (5) 300, 410, (2) 205, Ford 620, 520, John Deere 7700, (3) 6600, (2) 4400, 95, Allis-Chalmers F, Inter 1460 axial, 915, (2) 715, 615, 303, (3) 205, 93, 91, (6) 80, White 7300, presque toutes hydro, diesel, cabine, air climatisé, "quick attach", table à grain ou nez à maïs, etc. Aussi très gros inventaire de machinerie. Pour informations, JEAN-MARC GRÉGOIRE, St-Cuthbert. Tél.: (514) 836-4596, (514) 836-6589. JNO

SPECIAL

ROULEUSES MÉLANGEUSES neuves marque Automatique, prix 1 500\$ et plus selon modèle. Pour information (418) 839-8808. JNO

SPECIAL

M.F. 275, Inter 844 4 x 4, 824 4 x 4, 784 4 x 4, 454, White 1370 4 x 4 avec loader, White 250 4 x 4 loader, Inter 444 loader, FOURRAGÈRES: N.H. 770, I.H. 830, EPANDEURS: N.H. 680 neuf, M.F. 205, 160, RICHARD FLUET, St-Ludger, Beauce, (819) 548-5893. JNO

AVANT LA NEIGE

Réduction sur les machines en STOCK avant l'HIVER.

TRACTEURS

M.F. 35 diesel, M.F. 1085 cabine, chargeur, godet à neige, 13 000\$, FORD 1210, 16 HP, 155 heures, 6 500\$, FORD 6610, 1984, 680 heures, 17 500\$, FORD 7000, cabine, chargeur, cabine, 13 500\$, FORD 8600, cabine, roues doubles, très propre, PÉPINE FORD 655-A (1987), 4 R/M, 150 heures, FORD 4000, chargeur, 7 000\$, FORD 4600 chargeur White 1370, 4 R/M, 9 000\$.

PNEUS NEUFS

18 4 x 34 radial, 600\$ ch., 18 4 x 38 radial, 640\$ ch., 18 4 x 34 r/z us., 750\$ (2), 18 4 x 38 Kelly, 450\$ ch., 16 9 x 38 Armstrong, 600\$ ch., 16 9 x 38 Uredstein, 800\$ ch., 16 9 x 30 Kelly, 300\$ ch., 18 4 x 30 Kelly, 360\$ ch.

WAGONS

VALAC 8 tonnes, neuf, pneus usagés, 1 000\$, avec pneus 11 L x 15, 8 plus neuf, 1 150\$, BOÎTES À FOIN Valac 20' neuve, 1 850\$, 24' neuve, 2 150\$, CHOIX de boîtes à grain 225 minots, 1 175\$, 300 minots, 1 450\$, "GRAIN CART", 475 minots, 9 000\$, BOÎTE à grain 550 minots.

FOIN

Plus de 15 FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES de 9' à 12', prix de 1 500\$ à 5 000\$, HAYBINE motorisée N.H. 1495, 12' diesel, cabine, FAUCHEUSE à disques N.H. 315 et 320, I.H. 425 et 430, RATEAU N.H. 256, 2 wagons à balles N.H. 56 balles, FOURRAGÈRES N.H. 5717, 718, 890. Plusieurs têtes à foin et à maïs pour fourragères.

DIVERS

BATTEUSES: J. Deere 4400, diesel, table 13', I.H. 105, cabine, table 10' gaz, M.F. 300, NEZ à maïs 4 rangs pour N.H.; RATEAU à roches Degelman 14' neuf, 8 500\$, CASSEUSE à maïs 1 rang New Idea, VIS à grain 8" x 51" Westfield neuve, CHARRUE 4 x 14 M.F., Hydrène 3 x 14, Oliver 3 x 14 automatique, STOKER à foin Allied, etc. etc.

MACHINERIE SIMARD INC.

R.R. 4, DRUMMONDVILLE, J2B 6V4 (autoroute 20, sorties 177 et 179) Tél.: (819) 474-1910. Soir: (819) 477-5486. 24/11

SÉCHOIR à maïs Belhen #375, à batch et P.T.O. 4 800\$. Tél.: (819) 398-2405. 27/10

PAILLEUSE à fraises sur P.T.O., M.F. 165 diesel, M.F. 50 à gaz, réducteur de vitesses, avec ou sans tracteur, POMPE à moteur pour système d'irrigation, tuyau de 5" et 3", ARROSEUSE sur roues "bom" de 35", 250 gallons, SARCLEUR, SÉMOIR et CASSEUSE à concombres, 11 rangs de 5", CULTIVATEUR Allied 12", 33 dents, CHARRUE, 3 pts, Hydrène, 4 oreilles, 12", FAUCHEUSE 7 Inter, 3 WAGONS 18", et 24", POMPE 3" à gaz, 3 forces (514) 478-0252. 27/10

NEZ À MAÏS John Deere 4 rangs, modèle 443, ville neuve, 6 000\$. Tél.: (819) 292-3410 ou (819) 292-2153. 27/10

À DÉMOLIR MAISON canadienne, ANCIEN RÉSERVOIR à essence converti en silo grain, MOULANGE Inter 1150, BATTEUSE Inter 91, ANDAINEUSE Inter 230, (514) 258-3296. 27/10

SÉCHOIR à maïs Tox-O-Wic modèle 370 à batch et P.T.O., 4 500\$. Tél.: (819) 398-2405. 27/10

GÉNÉRATRICE Onan-Nagat 25 000 watts, en excellente condition, 2 400\$, TÊTE À MAÏS 3 rangs pour batteuse K Allis-Chalmers. Tél.: (514) 798-2447. 27/10

FOURRAGÈRE N.H. 717 + barre de coupe, nez à maïs 1 rang, HACHE-PAILLE Lajoie moteur 8 forces, CABINE de tracteur Sims, MOULIN à faucher Inter (514) 787-2773, (514) 787-2465. 27/10

SOUFFLEUR à neige Blanchette 8" x 6 installé sur le devant d'un tracteur International 1066 hydro, 4 roues motrices Turbo 140 HP, pneus neufs, 2 800 heures, très propre, mécanique A-1, prix 38 000\$, (514) 742-0814. 3/11

TRACTEURS

- JD 1840 1976
- JD 2130 1976
- JD 2130 1974 4000 h
- INTER 584 1979 1600 h chargeur
- Ford 7600 1980 1 800 h. + cab. char.
- INTER 684 1985, 275 h.
- INTER 3588 2 + 2, 150 hp, 1 800 h.
- JD 3140, 1982, 1 800 h., cab et chargeur
- Divers
- Planteur à maïs #800 1984 cyclo
- Batteuse MF 300

LES ÉQUIPEMENTS BRUNEAU INC.

1800, rue des Industries, Lavallée (Québec) J0K 1H0. (514) 586-3086/759-8991.

TRACTEURS

- Ford 9700, cab., 20 8 x 38 à r/z. Très propre.
- Renault 651-4 83, 1 100 heures avec loader.
- Renault 651-4 cab + loader.
- MF 165 avec pelle
- MF 175 avec pelle
- MF 165
- MF 1085, cab/pneu à r/z, roues doubles.
- White 1470
- Oliver 1655, 4 WD, cab/trans. over-under.
- Belarus 1500, 23 x 26 à r/z, 1 200 heures, 16 000\$.
- Belarus 500, cab, 3 995\$.
- Belarus 500, cab, 4 400\$.
- Belarus 500, 3 200\$.
- Belarus 800, cab, 5 400\$.

BATTEUSES

- Gleaner L3-83, 1 000 hrs, 4 WD ou 2 WD, 2 tab.
- Gleaner F2, hydro/diesel, air/cond, 2 tab.
- MF 750, hydro, nez 6 rgs, 2 ans d'usage et tab 15.
- MF 550, hydro chopper/air/cond, 28 L x 26, nez 4 rgs, tab 13, auto.
- MF 510, diesel, 28 L x 26, 2 tab.

Équipements H. Palardy Inc. 51, Principale St-Damase, St-Hyacinthe. Tél.: (514) 797-3325.

CASSEUSE-ÉGRENEUSE à maïs New Idea 2 rangs, en bon état. Tél.: (418) 887-6985. 27/10

SILO (douve) 18 x 55 marque Supérieur, VIDEUR Butler, ENSILEUR N.H. 718, BOÎTE H.N. #8, BOÎTE Inter 120 acier, SOUFFLEUR N.H. 2008. À vendre en bloc, (418) 882-5172. 27/10

SÉCHOIR American Dryer électrique, capacité 100 minots. Tél.: (819) 398-2405. 3/11

SYSTÈME D'ÉPANDAGE purin liquide pompe P.T.O. 660" boyau 3", CANON 3 pts, peu usagé, vendrais en entier ou séparément, (819) 395-4721. 3/11

BATTEUSE Allis-Chalmers F2 diesel, avec nez à maïs 4 rangs et table à grain 13', hydrostatique, pneus 28" x 26", chute hydraulique, moniteur de perte et de chasse, compteur d'acres, épandeur de paille, prix 28 000\$, (514) 834-4083. 3/11

BATTEUSE Case 1060, 1972, bonne condition 1800 heures seulement, 13' faux, jamaïs battu de maïs. Ste-Brigitte (819) 338-4805. 3/11

ABREUVOIR D'ÉTABLE idéal, OUVERTURE pour boyau à lait pour porte de laiterie, VIDEUR Silomatic pour silo de 16'. Le tout en parfaite condition. L'Asomption (514) 589-4903. 3/11

ÉPANDÉUR Inter 580 avec porte arrière, en bon état, prix 6 000\$. Tél.: (514) 787-2094. 3/11

CHAÎNES

Chânes de sécurité pour équipement de ferme remorquée approuvé ASA 35,00\$

COMPTOIR AGRICOLE SABBREVOIS INC. 1635, route 133, Sabrevois. Tél.: (514) 346-9431.

CRIBLE À GRAIN

FORANO 150 avec élévateurs et passes pour toutes sortes de graines, plusieurs PIÈCES DE RECHANGE fournies, fonctionnent très bien, 3 000\$, VIS SANS FIN en acier 16" diam, 7 pi. long avec boîte d'engrenage. Jour (418) 328-3166, soir (819) 374-0850. 3/11

TRACTEURS

- MF 670, 4 RM, cab. VENDO
- MF 298, 4 RM, 2 300 hres
- JD 3140, 4 RM, cab. air
- Ford TW35, 4 RM, cab. air
- Ford 7710, 4 RM, cab.
- Ford 4610, 2 RM, 450 hres
- Inter 886, car, air, 1 500 hres
- Inter 1566, aubaine, cab. air, 4 000 hres
- Inter 966, cab, moteur refait

BATTEUSES

- N.H. TR85, 2 RM, nez 6 rangs, table à soja 17', très propre

SPECIAL

- Ford 7710, 2 RM, cab, 35 heures, 1988, P.S.D.
- Epandeur NH 675, 275 minots, tandem

Aubin & St-Pierre Inc. (514) 774-5356

FINANCEMENT DISPONIBLE SUR LA PLUPART DE CES MACHINERIES EN STOCK

TRACTEUR 4 RM

I.H. 784, 4 RM, cab, I.H. transmission synchro + TA P.T.O. 540-1000, 1 327 heures, 16 x 34 traction avant 2F, prix 17 500\$, I.H. 684, 2 RM, TA très propre, 9 000\$, I.H. 574, 2 RM, 5 500\$, M.F. 135, cabine, souffleur arrière et lame avant hydraulique "power steering", parfait pour la neige, I.H. 444, 2 RM, avec loader 1501 I.H., 1 800 heures, très propre, "power steering", 5 000\$, JD 3140, 18 x 34, hi-lo, 3 300 heures, P.T.O. 540-1000, UNIVERSEL 530, 4 RM, 65 h p., 12 vitesses synchro, 1 600 heures + chargeur "quick attach", A.C. 6070, 2 RM cab + air, 1 125 heures, pneus 16 x 34, M.F. 165 "multi power" + loader, BELARUS 520 4 RM + loader KMW, 5 500\$.

Faucheuses-cond. rotatives

VICON 321, 10 1/2' à rouleaux; VICON rotative 7' semi-portée; AUTOMOTRICE N.H. 1495, table 12 pi., cabine, 1 177 heures, très propre, N.H. 469, 479, 488 et 489; MOULANGE M.F. 1050, 1984, 1 500\$.

MOISSONNEUSES

DEUTZ-ALLIS GLEANER M2 KS, hydro, 630 + 15 pi., 1982, 24 x 32 à r/z, 4 et 6 rangs, conventionnelles ou rotatives; DEUTZ-ALLIS GLEANER M2 KS, hydro moniteur 2,3 + moniteur pertes, 30 x 32 à r/z, 630 + 15 pi., équipée céréales, soja, maïs; F2 hydro, moniteur, pneus 23 x 26 à r/z, 430 + 13 pi., I.H. 93 table 8 pi., très propre, 3 500\$, ANDAINEUSE M.F. 44, GLEANER K2, cab + air 1981, pneus 18 x 26, moniteur, tube hydraulique avec table 10' + 330, 940 heures, très propre.

CHARRUE

I.H. 720, 4 x 16", 4 oreilles neuves, 2 roues: 4 500\$, CHOIX DIVERS A.C. et WHITE semi-portée; CHOPPER À CO-TON MAÏS Brady 15' modèle 1680, refait à neuf.

PIÈCES USAGÉES

PLUSIEURS moteurs Allis-Chalmers et pièces batteuses Gleaner.

PNEUS

NEUFS et USAGÉS pour plusieurs dimensions et roues doubles, pneus radiaux semi-riz Vredestein.

ÉQUIPEMENT BARABY INC.

1050 ch. St-Ignace, St-Ignace, Stan. Tél.: (514) 296-4411, 296-4545. Après 18 h 00 (514) 378-7323. JNO

TRACTEUR 4 + 4 Belarus articulé 165 c.v. modèle 1500, 1 347 heures, 13 000\$, TRACTEUR Ford 5000 avec pelle M.F. 245 transmission manuelle, 2 roues et pneus à r/z 23.1 x 26 usagées FORD 5000; CHARGEUR Hough moteur diesel godet à neige, TRACTEUR à gazon coupe 38" White 11 c.v.; 14 CAGES à trilles; 4 CAGES à porcelains; CHARRUE Overum 5 raies auto. cylindres; SARCLEUR À MAÏS 4 rangs Lillston. Tél.: après 18 h 00 ou fin de semaine (514) 584-2989 ou 584-3626. 3/11

ÉGRENEUSE New Idea 4 rangs 708, nez 844N, 10 ROUES GMC 74, diesel, pompeuse 16 pi.; 10 ROUES Inter 71, gaz, pompeuse 17"; CHOPPER Brady 6 rangs. Tél.: (514) 788-2464. 3/11

TRACTEUR Case 2670, 4 sorties d'huile P.T.O., pneus 30 6 x 32, prix 24 000\$, Tél.: (819) 398-2405. 3/11

DÉCHIQUEUR à maïs 6 rangs Inter #60, à vendre. Tél.: (514) 373-6133. 3/11

HACHE-PAILLE sur remorque spécialement conçu pour épancheur la paille sur fraises. Tél.: (514) 253-1355, 478-0981. 27/10

NEZ À MAÏS 6 rangs John Deere pouvant aller sur machines 4400, 6600 ou 7700. S'adresser à (514) 347-3770. 27/10

JOHN DEERE 3140, 2 r.m., 2 800 hres, 14 000\$, propre; RATEAU à roche Rock-O-Matic TM 14, 14 pi. de largeur, 5 000\$, (514) 465-6772. 27/10

CHARRUE Inter 735, 5 versoirs à haut dégauchement pour maïs, RATEAU New Holland 256. Le tout en excellente condition. (514) 451-5244. 10/11

TRACTEUR

Allis-Chalmers, 2 r.m. #7020, 135 h.p. P.T.O. année 1981, cab A.C. + air climatisé, miroir électrique, radio A.M.-F.M. cassette, essuie-glace avant et arrière, set de lumières avant et arrière complet incluant "flash" rotatif, transmission servodirection, pneus 18 4 x 42 pouces de roues incluant set de roues doubles de 42" également. Particulier, très propre et conditions exceptionnelles, incluant souffleur à neige Shulte 102" de largeur entièrement hydraulique. Tél.: (819) 362-7097. 10/11

ÉGRENEUSE New Idea 4 rangs 707, nez 844N, 10 ROUES GMC 74 diesel,

AU TÊMISCAMINGUE
TRÈS BELLE FERME LAITIÈRE: 410 acres dont 320 acres en culture, 110 acres drainées, troupeau Holstein 60 têtes + quota 6 053 kg + 70 litres/jour; machinerie complète, bâtiments très propres, belle propriété. (819) 765-2062. 17/11

ST-VALÉRIEN: ferme 150 arpents cultivables, très bons bâtiments. Tél. (514) 549-2589. 17/11

A VENDRE: coupe de bois, terrain planche, environ 120 arpents, bouleau - plaine 4 à 6 - pruche - autres. (514) 794-2070. 27/10

FERME comprenant maternité de 110 truies avec 21 arpents, et 1 maison bâtie en 1981. Pas d'agent. (514) 793-4631. 27/10

VAUDREUIL-SOULANGES: 300 hectares drainés, loam limoneux, argileux, poste de séchage. Ecrire à La Terre de Chez Nous, CASE 69, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 27/10

REGION ST-CYR: ferme laitière Holstein, quota 7 433 kg m.g. + 85 litres/jour, prix 355 000\$. 10/11

REGION COMPTON: ferme laitière Holstein, quota 5 988 kg m.g. + 68 litres/jour, JOËLLE ou PHILIPPE CARON (819) 822-2001, IMMEUBLE ALTERNATIVE. 27/10

A VENDRE A ST-RAPHAËL: érablière 5 000 entailles sur tubulure, cabane avec résidence, bouillotte 6 x 12, finisseur 2 x 5 à huile. Information: (418) 887-3651. 27/10

FERME A VENDRE: culture maraichère 196 arpents, entrepôt réfrigéré, 5 serres, 2 belles maisons. Idéal pour investisseur. LES IMMEUBLES PILON, LOUISE LAMOUREUX (514) 245-0001. 27/10

BOUL ST-LUC: 370 arpents dont 354 drainés, idéal pour grande culture avec petit bois adjacent à la ville de CARHAGNAN. Bon placement, LES IMMEUBLES PILON, LOUISE LAMOUREUX (514) 245-0001. 27/10

FERMETTE: 41 arpents en partie drainée, maison très spacieuse, entrepôt. LES IMMEUBLES PILON, LOUISE LAMOUREUX (514) 245-0001. 27/10

LAVALTRIE: ferme pour la culture des pommes de terre, 175 arpents, machinerie complète et entrepôts. (514) 586-1785. 27/10

REGION IBERVILLE: ferme laitière, quota 6 793 kilos + 340 litres/jour, stabulation libre, 60 vaches, 160 arpents, machinerie. 27/10

WICKHAM: ferme porcine d'engraissement de 2 200 porcs, troupeau, inclut moulage, terre de 88 acres. 27/10

REGION DE BERTHIER: ferme de culture céréalière d'environ 750 arpents, drainés à 90%, avec machinerie et bonne maison. 27/10

YAMASKA: ferme laitière de 135 arpents culture, quota de 6 802 kilos, bonne étable d'une capacité de 100 têtes, silo, troupeau Ayrshire. 27/10

UPTON: maternité avec permis de 135 truies, mise bas et pouponnière avec cages sur lattes, bonne maison. 27/10

ST-THEODORE D'ACTON: fond de terre de 120 arpents drainés avec récolte de 60 arpents de maïs, bâtiments, maison. ROUGEANT: superbes domaines avec verger à 30 milles du centre-ville de Montréal, maisons de prestige. 27/10

• Aussi un bon choix d'autres fermes S.E.E. Courtier, SERGE FONTAINE (514) 778-1137, GÉRARD CHASSE (514) 796-2557. 27/10

IRLANDE DU SUD: maternité 125 truies, maison de 7 ans, bons bâtiments, fosse neuve, 120 000\$ de revenu, prix demandé 160 000\$. PIERRE BRUNET (418) 871-4876, ROBERT BLAIS, Courtier. 27/10

TÊMISCAMINGUE: ferme laitière à vendre, 26 vaches, 17 laies et génisses, quota 4 630 kilos, 300 acres, 220 culture. (819) 728-2063. 27/10

AU LAC ST-JEAN
2 BELLES FERMES LAITIÈRES: une de 110 litres/jour et 12 536 kg m.g. convient pour 2 exploitants; l'autre 132 litres/jour et 9 793 kg m.g. PIERRE TROTIER, agronome et courtier. (418) 343-2709. 3/11

ST-LIBOIRE: maternité de 100 truies, maison neuve, bâtiments rénovés, 21 arpents dont 14 cultivables, et 7 boises. S.E.E.Q. Courtier, GEORGES PAQUIN (514) 774-0567, GUY GEOFFRON (514) 584-3683, bureau 1-800-363-5466. 8/12

NAPIERVILLE: ferme maraichère, entièrement équipée, belle terre noire. J. LABERGE (514) 582-0022, TRUST GÉNÉRAL, Courtier. 3/11

A VENDRE: terre à bois, 40 arpents, située rang Brodeur, ST-EUGÈNE, accès direct à la propriété. Tél. (819) 396-2007. 3/11

ANGE-GARDIEN de Rouville: 280 arpents en culture, 120 drainés, 88 Holstein pur sang, quota 9 500 kg, 103 litres, machinerie complète, bons bâtiments, maison récente. (514) 293-6431. 3/11

FERME de 384 acres, dont 276 en culture, quota 5 355 kg + 92 litres lait nature, équipement et machinerie en très bonne condition, troupeau 35 vaches laitières. Faut voir! (819) 765-5336. 3/11

TERRE À BOIS à 4 milles de Drummondville, environ 3 arpents x 27 arpents, prix 25 000\$. Appelez le soir. (514) 229-3265. 10/11

ESTRIE 10 milles COATICOOK: ferme à vendre avec ou sans maison, 250 acres dont 100 en bois, étable 100 x 36. (819) 849-2294. 10/11

REGION DRUMMONDVILLE: domaine 7.5 acres avec équipements dont 2 tracteurs, cottage 6 pièces meublées, garage triple et serre, grand potager, arbres fruitiers, possibilité petite érablière. Idéal pour aménager centre équestre. MARCEL MARTINEAU, LE PERMANENT, Courtier. (514) 464-3401. 3/11

ORMSTOWN: ferme laitière pur sang Holstein, tout équipée, 270 acres, 170 cultivables, quota 449 litres + 645 hectolitres. 575 000\$. HELP-U-SELL'S, Courtier. (514) 691-1533, (74-8)C. 24/11

HUNTINGDON: 150 acres, demi-boisé, jeune érablière, source, 2 étangs, maison victorienne ancestrale rénovée avec le cachet d'antan, grange, etc. Propriétaire. (514) 264-5679, (2-8)C. 24/11

AUBAINE
482 ARPENTS sur route 255 près Asbestos dont 175 arpents drainés, plantation 115 arpents, vue panoramique sur les Appalaches, maison A-1, étable neuve qui a coûté 200 000\$ à construire de 242 x 38 + laiterie, on peut loger 145 têtes et 45 000 balles de foin. C'est ultra moderne. 17/11

INCROYABLE
PRIX 200 000\$ C.P.I., Courtier, DANIEL (514) 774-0429. 10/11

STE-ANNE-DES-PLAINES: 44 arpents culture fraises et céréales, possibilité construire maison, 10 minutes autoroute 640. Tél. après 18 h 00 (514) 477-5697. 10/11

SERRES
EAST ANGUS: 25 kilomètres de Sherbrooke, 7 serres jumelées totalisant 14 800 pica, fond de terre, 106 acres principalement boisées, remise 15 x 24 en acier, écurie, mise en marché structurée, subvention disponible pour programme bi-énergie, facilité de financement. Pour informations: SERGE PARÉ, jour. (819) 843-8756, soir. (819) 569-3338. 10/11

STE-HELENE: près autoroute 20, porcherie 120 truies, 160 arpents maïs-grain, 17 arpents plantation de pins de 32 ans, maison A-1 et bâtiment 1985, troupeau et machinerie inclus, revenu 200 000\$, prix 210 000\$ C.P.I., Courtier, DANIEL (514) 774-0429. 10/11

ST-PLACIDE: 26 000 pica de serres avec équipements, bungalow 1979 avec garage double, piscine hors-terre, 129 000\$ négociable. Tél. (514) 258-2867. 10/11

TERRE COMMERCIALE à vendre, 139 arpents, 110 en culture, bâtiment, machinerie, chalet, lac artificiel ensémenté avec truites mouchetées. (418) 739-4505. 27/10

BEAUCOUD-SUD: ferme laitière, quota 5 600 kg + 63 litres/jour, 52 têtes Holstein NIP, belle terre 350 acres, 100 cultures + 50 louées, petite érablière, toute la machinerie pour foin sec, bons bâtiments, grande maison rénovée, bel environnement. Idéal pour jeune couple. Ecrire à La Terre de Chez Nous, CASE 75, 555 boul. Roland-Therrien, LONGUEUIL, J4H 3Y9. 27/10

FERME ÉLEVAGE CAILLES
200 000 / année, 20 milles Montréal, profit 36 000\$ prix vente, résidence, équipement, commerce 199 500\$. ST-LIN (514) 439-5949. 27/11

INCROYABLE
TERRE de 202 arpents, près autoroute 20, prix ferme 80 000\$, mais 154 arpents, 100 arpents drainés, plantation pins 30 ans, 35 arpents d'érables, prêt agricole ou balance de vente possible 64 000\$ à 8% C.P.I., Courtier. (514) 774-0429. 17/11

ST-LEONARD D'ASTON: terre à bois, 120 arpents, bois franc, sortie 202 autoroute 20, 25 000\$. Après 18 h 00 (819) 293-8885. 17/11

PRÈS DE SHERBROOKE: ferme spécialisée pour animaux à boeuf, 312 acres, maison, grange-étable, porcherie avec ou sans roulant. (819) 878-3739. 3/11

A VENDRE: terre à bois, 50 acres. Située 5e rang, ST-IGNACE DE STANDBRIDGE, accès direct à la propriété. Tél. (514) 296-4990. 27/10

TERRE A VENDRE: 170 arpents en culture, 20 arpents de bois, bâtiments, maison rénovée. A ST-ZEPHIRIN, tél. (514) 564-2880. 17/11

REGION JOLIETTE: ferme 90 arpents dont 3/4 drainés, idéal pour culture de crucifère, incluant bâtisses, machinerie complète ainsi que 10 000 pica serres. (514) 834-2963. 24/11

STE-BRIGIDE D'IBERVILLE: bonne terre à culture avec grange, 198 arpents, dont 170 en culture drainés. (514) 293-6477. 24/11

FERME A ACTON VALE: 129 acres, culture de céréales et élevage d'animaux; bons bâtiments et machinerie. LISE BOUCHER (514) 773-2223, TRUST GÉNÉRAL, Courtier. 24/11

REGION ST-HYACINTHE: ferme maraichère dans zone de développement futur, 150 arpents. LISE BOUCHER, MARTIN KOHNEN (514) 773-2223, TRUST GÉNÉRAL, Courtier. 24/11

REGION ST-HYACINTHE: 2 000 arpents terre, moitié culture drainée, 3 bancs de scie à bascule à partir de 1500\$, moulin à vent charpente 25', roue 8' 1 500\$. (514) 773-1337. 3/11

25 MINUTES DE MONTRÉAL: ferme porcine, maternité 125 truies, permis 200, porcherie bien équipée + belle maison moderne. AUBAINE! ARTHUR TALBOT, (514) 465-5580, (514) 653-3772, IMMEUBLES EXPRESS INC., Courtier. 24/11

ST-LIN: maternité 150 truies, bâtie en 1978, 45 arpents drainés, maison 1974 en pierre. Après 18 h 00 (514) 439-6191. 3/11

CONTRECOEUR: ferme laitière troupeau Ayrshire pur sang enregistré de 60 têtes dont 30 vaches, quota 75% nature, 185 arpents en culture, drainés à 80%, 60 arpents boisés avec érablière, 1 silo à maïs, 3 silos à céréales, machinerie complète, bâtiments en excellente condition, fond de terre et bâtiments peuvent être vendus séparément. (514) 587-2180. 24/11

ORMSTOWN: ferme laitière pur sang Holstein, tout équipée, 270 acres, 170 cultivables, quota 449 litres + 645 hectolitres. 575 000\$. HELP-U-SELL'S, Courtier. (514) 691-1533, (74-8)C. 24/11

HUNTINGDON: 150 acres, demi-boisé, jeune érablière, source, 2 étangs, maison victorienne ancestrale rénovée avec le cachet d'antan, grange, etc. Propriétaire. (514) 264-5679, (2-8)C. 24/11

FERME: comprenant 200 acres, 60 cultures, 140 boises, bâtiments, machinerie, bonne condition, érablière 1 200 entailles, maison rénovée. ST-CAMILLE, BELLECHASSE: (418) 595-2383. 24/11

ST-JACQUES LE MINÉUR: ferme laitière avec 150 arpents drainés et machinerie, bons revenus: 515 000\$ D. MARSHALL, (514) 658-0628, LE PERMANENT, Courtier. 24/11

REGION DE JOLIETTE: ferme laitière 139 arpents, bon quota, bonne machinerie. Sans intermédiaire, tél. (514) 756-4423. 24/11

MONTE-ST-MICHEL: région de MONT-LAURIER: 300 acres de terre, remise, hangar, grand garage chauffé, maison avec piscine ext. Tél. (819) 587-3018. 24/11

LECLERVILLE
FERME LAITIÈRE bornée au fleuve St-Laurent, route 132, 123 acres en culture dont 42 drainées, quota 7 313 kg m.g., 101 litres/jour, troupeau 33 vaches, 23 taures et génisses Holstein, 50% race pure enregistrées, bâtisses et machinerie en bonne condition. La terre peut être vendue séparément. JEAN-MARC A. LEMAY (819) 292-2261. 24/11

ST-VALÉRIEN: maternité porcine, 130 capacité 170 avec roulant et fond de terre. Vente rapide. Faites un offre! ROXTON-FALLS: engraissement capacité 2 000, avec 65 arpents de terre et bois. ROXTON-FALLS: petit engraissement 350 porcs, très bien situé. ROXTON-POND: mini ferme avec 37 5 acres de terre, avec maison. Idéal pour animaux à boeuf ou écurie. STE-CÉCILE DE MILTON: domaine style ranch 12 acres avec écurie, 100 équestres dans le bois. REGION GRANBY: emplacement avec maison et bâtiments. Idéal pour vœux de loi à animaux à boeuf. 24/11

FERME PORCINE
ST-VALÉRIEN: maternité porcine, 130 capacité 170 avec roulant et fond de terre. Vente rapide. Faites un offre! ROXTON-FALLS: engraissement capacité 2 000, avec 65 arpents de terre et bois. ROXTON-FALLS: petit engraissement 350 porcs, très bien situé. ROXTON-POND: mini ferme avec 37 5 acres de terre, avec maison. Idéal pour animaux à boeuf ou écurie. STE-CÉCILE DE MILTON: domaine style ranch 12 acres avec écurie, 100 équestres dans le bois. REGION GRANBY: emplacement avec maison et bâtiments. Idéal pour vœux de loi à animaux à boeuf. 24/11

J'ai en ma possession d'autres emplacements, terrain boisé, sucrerie, et maison de campagne. CENTURY 21 DES CANTONS: (514) 378-2100, GAETAN LAMBERT: (514) 549-2335. 10/11

REGION DE BERTHIER
FERME LAITIÈRE 195 arpents drainés, troupeau Holstein pur sang, quota 705 litres/jour, 3 000 kg; 2 silos, machinerie complète, système évacuator, très belle maison. G.I.R., Courtier, BERNARDIN ROULIN (514) 836-6122. 24/11

Cherche belle ferme laitière
QUOTA entre 5 000 et 10 000 kg m.g. Ecrire: JEAN LAJEUNESSE, agronome, C.P. 1471, Station A, MONTRÉAL, H3C 2Z9. 24/11

PRÈS DE RIGAUD: ferme laitière 306 arpents, quota 93 litres + 8 414 kg, bâtiments propres, machinerie récente. Appeler entre 20 h 00 et 22 h 00. Tél. (514) 451-0362. 24/11

ENCANCIERS
ATTENTION
Vous désirez vendre votre troupeau et roulant par encan? Ma santé me permet de continuer. Appelez-moi!

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
St-Barnabé-Sud, cte St-Hyacinthe. Tél. (514) 792-3595 (514) 792-2066 (514) 792-3882 JNO. 24/11

AGRICULTEURS
VOUS désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec. Je suis votre homme.

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue 635, rue Papineau St-Hyacinthe. Tél. (514) 773-5660 Mes clients me recommandent à leurs amis. JNO. 24/11

«LES ENCANS» LAFAILLE ET FILS LTÉE
Coaticook, cte Stanstead. Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc. Aussi vaches à lait vendre en tout temps de l'année.

Pour informations, Jour: (819) 849-3606 Soir: (819) 849-2554 (819) 849-2814

ATTENTION CULTIVATEURS
Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme, par encan ou privément, partout au Québec, s'adresser à

Léo Dastous
encanteur professionnel Laurierville, cte Lotbinière. Tél. (819) 365-4419

Les services d'encan CRACKHOLM
nous avons l'équipe David «Butch» Crack C.P. 514 Richmond Tél. (819) 826-2424

LES ENCHÈRES
René Houde
INC.
Pour un service de ventes professionnel, une équipe à votre service, pour un succès assuré. Contactez nous: (819) 846-6267 (514) 649-1122

BONJOUR
Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privément, contactez moi! me fera plaisir de vous servir. André Parenteau encanteur St-Germain (819) 395-4150

Si vous désirez vendre votre roulant, troupeau, etc. Communiquez avec: **ENCANS: LAULES INC.** 1274, rue Sud Cowansville, (514) 263-0670 ou 263-1434

Vous désirez faire encan? Contactez-moi, pour tous genres d'encan, troupeau, roulant, etc.

JEAN-LORAIN LAFOND
585, St-Charles ST-PIERRE LES BECQUETS G0X 2Z0 Tél. (819) 263-2897

Les Encans de la Ferme 1984 Inc.
Marché public d'animaux vivants St-Hyacinthe, sortie 133, route 20 Local: neuf, moderne

Endroit pour vendre toutes catégories d'animaux, excellente compétition entre acheteurs présents, même endroits, même administration depuis 32 ans.

Journée d'encan: lundi
Heures du début des ventes, par catégorie

11 h 30 - truies, lards, 12 h 00 - vœux d'élevage & d'abattage porcelets 12 h 30 - vaches de réforme 14 h 30 - agneaux, moutons 15 h 00 - chèvres 17 h 00 - verrats 19 h 30 - chevaux 20 h 00 - vœux d'embochure, taureaux, bouvillons 20 h 30 - vaches laitières

BIENVENUE À TOUS
(514) 796-2612

Vente électronique pour bovins de réforme, vœux de grain, les lundi, mardi, mercredi et jeudi. S.V.P. arriver avant 12h00.

ENCANS PUBLICS

8e VENTE Pro-NIP des Bois-Francs
Vendredi le 11 novembre 1988 à 12 h 30 p.m. sur le terrain d'exposition de Victoriaville

SERA VENDU: 60 taures et jeunes vaches fraîches vélées ou vélant sous peu. DONT: 40 NIP et 20 pur-sang. Encanteur:

Daniel Paul-Hus
Tél. (514) 773-5660

Pour inf. et catalogue, contactez: **René Moreau** Tél. (819) 358-2218 ou **Lyne Bazin, sec.** (819) 338-5630

ATTENTION
the **Royal**

BRIGHT LIGHTS Simmental
organise une Vente de 40 lots de Bonnes Simmental Elite Jeudi 10 nov. 88 à 1 h 30 p.m. sur le terrain de l'exposition de Toronto, Ontario

Pour plus d'information, contactez: **Fred Clarke, président** (519) 821-8126 ou **Denise McLachlan, sec.** (519) 293-3431

ATTENTION
TOUT SERA VENDU dont un très bon troupeau de 125 têtes d'animaux Holstein de CHOIX provenant d'insémination artificielle, contrôlées P.A.T.L.Q. 6 861 kg (15 126 lb); 3 bons tracteurs dont 2 M.F. avec cabine un 1155 et un 1085 un John Deere 2130, tout le roulant de ferme dont une faucheuse-conditionneuse rotative Vicon KM-281, 2 boîtes à ensilage Dion 1016, comme neuve, système de distribution de ration programmé (Feed-Car) Alpha-Laval. EQUIPEMENT DE LAITERIE: réservoir en vrac Mueller 800 gallons, avec récupérateur d'énergie, lactoduc De Laval 2" pour 62 vaches et 10 000 balles de beau foin 15.2% protéines. Pour plus de détails, voir l'édition du 10 novembre.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE 635 rue Papineau ST-HYACINTHE, QC (514) 773-5660 3/11

VENTE PAR ENCAN
CHEZ **FLORIAN COUTURE**
35, Bois-Franc est, 1/2 mille du village Isaacoudin, cte Lotbinière

Jeudi, 3 novembre 88 à midi sera vendu: Un magnifique troupeau Holstein de choix de 47 têtes: 46 jeunes vaches laitières dues au printemps; 1 lauréat de 2 ans (très bon producteur).

L'équipement de la laiterie et d'étable: 1 pipeline De Laval à 8 unités compresseur moteur 5 forces, installation sur tuyaux 2 pouces stainless pour 62 vaches; 6 balances De Laval en kilos et livres; 1 bassin refroidisseur Zéro; cap. 500 gal. lavage automatique; 1 récupérateur de chaleur Zéro Super, cap. 80 gallons; 1 réservoir à l'eau Glant, cap. 40 gallons; 1 clipper électrique; 2 fans thermostats; 2 nettoyeurs d'étable Lajole 200 pieds chaîne et montée mobile 45 pieds; engrais ferme; 5 000 balles de foin; 25 abreuvoirs à vaches; 1 chariot à ensilage.

La machinerie en parfaite condition comprend: 1 tracteur Fiat no 7180, année 1985, diesel, servo direction, 2 sorties d'huile, barrage de roues 70 forces de moteur, cabine air forcé, radio, chauffage, chaudière, seulement 950 heures de travail, chargeur sur le devant muni de pelle et fourche; 1 tracteur White no 260, diesel, année 1978, servo direction; barrage de roues, 2 sorties d'huile, cabine air forcé, radio, chaudière, seulement 3 000 heures de travail; 1 tracteur Yard-Boss G.T. 1600, 18 forces de moteur; 3 roues 340 CC commercial Fayer-Masson; 1 presse à foin New Holland no 273; 1 faneur centripète Fehr 12 pi. 4 loupes; 1 faucheuse conditionneuse New Holland no 489, 10 pi. de faux; 1 souffleur à ensilage Dion; 4 montes balles avec moteur 3/4 force, 3 de 40 pi., 1 de 32 pi.; 1 chopper New Holland no 38; 1 râtelier fleur New Holland no 256 dents caoutchouc; 1 rouleau en fer 2 sections; 1 souffleur à rigole att. 3 pts; 1 banc de scie; grader 7 pi. att. 3 pts; 1 sleigh; tondeuse à gazon, modèle att. 3 pts, 5 pi. diamètre; 1 pileur de balles Allied sur traneau; 1 herse ronde 12 pi. diamètre, att. 3 pts; 1 herse à 32 disques White no 251 semi-porté; 1 charrie Kvermeiland 3 versoirs, att. 3 pts; 1 déclencheuse à ressorts ajustable 12" à 18 pouces; 1 herse à pacage 12 pieds; 1 herse à diamant 2 sections; 1 semoir 11 disques Mc Cormick; 1 tondeuse à bois att. 3 pts; 1 souffleur à neige 7 pi. avec cylindre, att. 3 pts; 2 wagons sur pneus avec palette-forme 18 pi.; 1 réservoir à l'huile, cap. 200 gallons; 1 wagon sur pneus avec mangeoire 21 pieds; 1 herse à ressort 2 sections; 1 toile usagée; 1 charrie à manchons balançoire; balançoire. Un peu de ménage et d'autres articles trop long à énumérer.

N'oubliez pas: La terre de 425 arpents, très bien bâtie, 225 en culture, maison neuve de 9 ans est aussi à vendre privément. Pour informations ou demande de crédit au propriétaire: 1-418-728-2818.

CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE
Cantine sur les lieux. Bienvenue à tous!

Pour information ou demande de crédit, s'adresser à: **SERVICE D'ENCANS LÉO DASTOUS**
ENCANTEUR PROFESSIONNEL Laurierville, cte Lotbinière Tél. (819) 365-4419

Préavis d'encan
Pour **MAURICE BUSSIÈRE** Rang 7

ST-ALBERT, cte Arthabaska Jeudi le 17 novembre 1988 À 10 h 00 "PRÉCISES"

ATTENTION en cas de GROSSE tempête, remis au samedi 19 novembre

TOUT SERA VENDU dont un très bon troupeau de 125 têtes d'animaux Holstein de CHOIX provenant d'insémination artificielle, contrôlées P.A.T.L.Q. 6 861 kg (15 126 lb); 3 bons tracteurs dont 2 M.F. avec cabine un 1155 et un 1085 un John Deere 2130, tout le roulant de ferme dont une faucheuse-conditionneuse rotative Vicon KM-281, 2 boîtes à ensilage Dion 1016, comme neuve, système de distribution de ration programmé (Feed-Car) Alpha-Laval. EQUIPEMENT DE LAITERIE: réservoir en

6e VENTE D'AUTOMNE
du Club Nicolet-Yamaska
SAMEDI 5 NOVEMBRE 88
à 12 h 30
Centre d'enchères et
d'exposition
Drummondville

65 taures et vaches pur sang,
contrôlées officiellement, fraî-
chement vélées ou vélant sous
peu et quelques génisses ou-
vertes.

Une dizaine de 2e veau et mieux
avec des mères jusqu'à 260
dout 2 T.B.

Ces taures et vaches provien-
nent des taureaux suivants:
Starbuck, Mark Anthony, Tem-
po, Hurlgen-Vue, Marathon,
Cannonade, Matador, Tony,
Marv, Topper, Char, Oliver, Kay
Elevator, Astrologer et bien
d'autres.

Ces bêtes allient **conformation**
et **production** provenant de nos
meilleurs éleveurs.

Voici quelques exemples:
— une Rouge, 2 veaux de Wile-
da Citation R;
— une taure Rouge, saillie par
Enhancer;
— une Hurlgenvue Marathon
avec mère T.B. avec dev. + 40
+30;
— une Mandrake T.B.;
— une Premier avec mère B.P.
à 244-259;
— une 2 veaux Enhancer avec
MCR à 261-221-266;
— 2 Tempo avec des mères
B.P. avec 205 + de MCR;
— une fille de Joliet et avec 4
mères T.B. et MCR 195-184-
194;
— une Starbuck avec mère
T.B. avec 202-249;
— une Cannonade avec 4 mères
T.B.
— et bien d'autres.

Pour informations:
Yvan Nault, gérant
(819) 338-4266
Léandre Champagne
(514) 796-5083
Enchères René Houde Inc.
(819) 846-6267
(514) 849-1122
Lucie Rioux, DTA, sec.
(819) 293-6401

VENTE COMPLÈTE
Vendredi le 28 octobre 88
à 11 h 00 a.m.
à la ferme de
M. Claude Cliche
1233, rang des Pointes
St-Flavien-de-Lotbinière
GOS 2MO

1 (418) 728-2637
Le troupeau d'excellente
qualité comprend: 80 têtes
Holstein croisées dont 42 va-
ches, plusieurs fraîches vé-
lées, 6 vélant d'ici décembre
et le reste vélant en tout
temps, 6 taures saillies, 10
prêtes à saillir, 10 taures d'un
an et 13 génisses. Le trou-
peau provient de l'insémina-
tion artificielle depuis plus
de 20 ans. La moyenne du
troupeau est de 6787 kg à
3,67 % gras et l'âge moyen
du troupeau est de 4 ans.

L'équipement laitier: Pipe-
line Universelle 1 1/2" pour 44
vaches en acier inoxydable
avec 4 unités de traite; bulk
tank Muller de 600 gallons
avec lavage automatique;
refroidisseur 3hp; 4 peseurs
à lait Milk-o-scope.

La machinerie: tracteur
Case-Inter #585, 50 hp (386
heures); tracteur White-Oli-
ver #1370, 60 hp; charrie
hydraulique automatique, 3 raies;
épandeur New-Holland #791;
350 minots (1 an d'usage);
un chopper N.H. #36; une
voiture à chopper Enard Le-
clerc; voiture à lance-balles
Normand 20" avec heridelle
de fer; 2 voitures à lance-
balles avec heridelle de bois;
6 roues; voiture lance-balles
avec heridelle en bois; pres-
se à lance-balles N.H. #273;
râteau N.H. #256; fanneur
Heeston 4 toupies (1 an
d'usage); herse à disques
White #251, 32 disques; se-
moir Inter semi-porté #10; 2
séchoirs à foin Victoria; ha-
che-paille Rovibec; monte-
balles et convoyeur 105" avec
moteur 1 1/2 hp avec dévia-
teur. Toute la récolte de foin
(12 000 balles) et la paille 600
balles et autres articles trop
long à énumérer.

Cantine sur les lieux
Conditions: comptant
ou prêt de banque
Pour renseignements:

Claude Cliche
1 (418) 728-2637
Yvon Roy, encanteur
1 (418) 833-6583
Alfred Boulet, gérant
1 (418) 259-7086
St-François, Montmagny

ENCAN
POUR
M. Noël Dupont
510, rang 10, Wickham
cté Drummond
Samedi le 29 octobre 88
à 12 h 30 p.m. précises

SERA VENDU: 45 têtes à boeuf
de race Charolais, Hereford, Sim-
mental, comprenant: 32 vaches
dues pour véler en février, mars et
avril; 12 veaux de l'année; 1 tau-
reau de 1 1/2 an Charolais.
La majorité des vaches sont âgées
de 4 ans et seront inspectées par
le vétérinaire pour la gestation.

SERA VENDU: un tracteur MF
184 x 4, 4 roues motrices avec
cabine, air forcée, 1 sortie d'huile
avec seulement 3077 heures; un
John Deere 710 avec loader en
tres bonne condition; une bat-
teuse Ford 630 avec pick-up à
grain et mais, 4 rangs, parfaite
condition; une presse MF 1024
avec lance-balles; trois voitures
International #1190; un fanneur Kuhn;
un moulin à faucher MF 7 pieds,
attache 3pts; une fourragère New
Holland #770 avec pick-up foin;
une voiture à ensilage Rex, deux
lactoduc, enclenchement automa-
tique; un vibro modèle semi-porté
avec cotés repliant; une herse à
disques semi-portée MF 520; deux
épandeurs à fumier Dery; un plan-
teur à mais 4 rangs Massey; un
sèmeuse à grain; une vis à grain,
16 pieds, 6 pouces; une généra-
trice Pinkar 16 000 watts sur att. 3
pts; un rouleau d'acier 3 sec-
tions; un trailer dompeur; un tra-
iler à billots; un set de chaînes à
anneaux, grandeur 14,928.

CAUSE:
manque de main-d'oeuvre
Pour information, s'adresser au
propriétaire:

M. Noël Dupont
(819) 398-7290
ou l'encanteur

ANDRÉ PARENTEAU
432, route 122
St-Germain
(819) 395-4150
Il y aura cantine sur les lieux.

PRÉ-AVIS
D'ENCAN
DE
Lucien Laporte
601, rang Montée St-Louis
St-Beaict, cté Joliette
MERCREDI 16 NOV.
à 11 h 30

SERA VENDU: un bon jeune
troupeau d'animaux Holstein
de choix.

COMPRENANT: 56 têtes in-
cluant 7 pur-sang et 37 bon-
nes vaches contrôlées
PATLQ descendant du CIAQ
EQUIPEMENT LAITIER: Ré-
servoir de 500 gallons Zéro,
pipeline 2" pour installation
de 40 vaches, marque Univer-
sel.

TOUT L'EQUIPEMENT D'E-
TABLE dont: convoyeur, si-
los et une partie de la machi-
nerie.

CAUSE DE L'ENCAN: Man-
que de main-d'oeuvre.
Condition: argent comptant
ou prêt de bancaire.
La vente aura lieu dans un
arène chauffée.
Cantine sur les lieux.
Information du propriétaire.

Lucien Laporte:
(514) 883-6908
ou l'encanteur

Georges-Étienne
Leblanc
St-Barnabé-Sud
Tél. (514) 792-3595

ENCAN DE
CONSIGNATION
Il y aura grande vente de vaches
à boeuf de toutes races.

Aux locaux des
Encans de Danville
Danville (Québec)

Samedi 5 nov. 88 à 12 h 00
Toutes ces vaches en con-
signation seront vérifiées par le
vétérinaire pour les gestations.
La réception à partir de 7 h 00
a.m. la journée même.

- Commission 3%
- Transport disponible
- Informations:

Encans de Danville
Tél. (819) 839-2781
Sage et Fils:
(819) 849-3792
Réal Lacharité:
(819) 353-2300
Jules Roy:
(819) 369-9253
Martin Roy:
(819) 365-4552
Roland Paradis:
(819) 359-2486
— BIENVENUE —
à tous les acheteurs et vendeurs

ATTENTION
ÉLEVEURS HOLSTEIN

Suite à l'incendie de
la grange-étable,
il y aura vente complète
du troupeau Karoun.
Prop. Jean-Jacques Poirier
Yamaska (Québec)

Vendredi 4 novembre 88
à 13 h 00
au Local des
Encans de la Ferme Inc.
Sortie 133,
route Transcanadienne,
St-Hyacinthe (Québec)

SERA VENDU: 48 sujets Holstein
pur sang enregistrés dont 4 NIP et
7 taures à boeuf croisées, dont
5 saillies dues pour véler au prin-
temps.

TROUPEAU HOLSTEIN: 12 va-
ches à lait, toutes dues en nov.
déc. et janvier.
20 taures saillies dues de nov. à
mai.

16 taures ouvertes de 1 an.
CLASSEMENT: 1 T.B., 6 B.P., 5 B.
PRODUCTION: Jusqu'à 240-203
B.C.A.

Il y a des filles de: Starbuck,
Thunder, Klondike, Astrologer,
Triple Threat.

MOYENNE DU TROUPEAU:
173-163-178

Catalogues disponibles à la vente.

RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DE VENTE
BERMASKA INC.
C.P. 570, 140 Martineau
St-Thomas-d'Aquin
(Québec) JOH 2A0
Tél. (514) 798-2612

AYRSHIRE

Encan d'automne annuel du
CLUB AYRSHIRE des BOIS-FRANCS
Vendredi, 4 novembre 1988
à 12 h 00
sur le terrain de l'exposition
à Victoriaville

55 AYRSHIRE pur-sang

- 30 taures de 2 ans et 15 jeunes
vaches fraîches vélées ou près du
vélage.
- 10 génisses d'élevage dont une
fille de Ben Ferme Joanne
- 7 embryons congelés à haut
potentiel

Possibilité de financement et d'octroi
de transport.

Pour informations:
Simon Martel, sec.
Warwick
(819) 358-6407
Rock Hébert, gérant
St-Vallée
(819) 353-2578
Daniel Paul-Hus
encanteur
(514) 773-5860

CULTIVATEURS

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de
roulant de ferme au complet ou si vous
désirez faire encan, communiquez avec:

FERNAND CARDIN
Encanteur licencié, DURHAM SUD.
cté Johnson. Tél. (819) 858-2953
JNO

ATTENTION CULTIVATEURS

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres
avec roulant de ferme au complet quel
que soit l'endroit au Québec. Paierais
argent comptant.

ALBERT BRETON
Encanteur licencié, INVERNESS
cté Mégantic. Tél. (418) 453-2681
JNO

ENCAN
Pour
FERNAND MARTIN
329 Rang de la Carrière
UPTON, cté Johnson

Mercredi le 2 novembre à 13 h 00
SERA VENDU un très bon troupeau
de 50 bonnes jeunes truies F-1 ou
pur sang, 15 avec porcelets ou dues
sous peu; les autres en gestation; 2
mères Hampshire pur sang très bon
reproducteurs; les porcelets sevrés.

CONDITION: comptant

Pour informations ou demande de
crédit, s'adresser au propriétaire.
(514) 549-4986 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Samedi le 29 octobre à 12 h 30
1 mille ouest de L'Original
ONTARIO, sur Bay Rd
Au bord de la rivière Ottawa

SERA VENDU: un troupeau complet d'a-
nimaux à boeuf comprenant: 219 bêtes,
comme suit: 30 vaches Charolais, 84
vaches croisées Hereford-Charolais,
Hereford-Simmental, 11 taures premier
veau croisées Simmental-Charolais, 1
taureau pur sang Simmental, 1 1/2 an,
1 400 lb, 1 taureau 3/4 pur sang Sim-
mental, 1 1/2 an, 1 400 lb, 2 taureaux
Simmental sans papier, 2 1/2 ans, 1 500
lb, 90 veaux croisés, mâles et femelles.
Total 125 vaches et taures pour véler au
printemps. Toutes les vaches et taures
ont passées l'été au pâturage avec les 4
taureaux.

Propriétaire: JEAN-GUY PELADEAU
L'ORIGINAL, ONTARIO
(613) 675-4435, le soir

LÉO, CHARLES MÉNARD
(613) 232-3916

RÉGENT MÉNARD
(613) 443-2884

DEL SPRATT
(613) 822-1351

BUREAU
(613) 821-2634
ENCANTEURS

ENCAN
Pour
LA CAISSE POPULAIRE
DE STE-HELENE
en règlement de l'affaire
MICHEL VINCENT
Dans les locaux de
LES EQUIPEMENTS STE-HELENE INC.
336, 5e avenue
STE-HELENE, cté Johnson

Samedi le 29 octobre à 10 h 00
SERA VENDU "SANS RÉSERVE" en ver-
tu des nantissements consentis, l'équi-
pement complet d'une boutique de forge
et de menuiserie, équipement de bureau
Pour informations, s'adresser à l'en-
canteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS
EN ABUSER!

Sanofi et
Services sociaux
Québec

7e VENTE ANNUELLE
DU CLUB HOLSTEIN
MONTMAGNY — LISLET
KAMOURASKA
Vendredi le 4 novembre 1988
à 12 h 30 p.m.
sur le terrain de l'exposition
de Montmagny

65 sujets seront vendus dont: 43
taures fraîches vélées ou vélant
sous peu; ainsi qu'un excellent
choix de très belles génisses avec
des mères B.P. ou T.B. avec des
M.C.R. de 200 et plus.

Les bêtes proviennent des taureaux
tels que: Kay Elevator, Starbuck,
Tab, Chief Mark, Astro-Jet, Image-
maker, Enhancer, Inspiration, Mark
Anthony, Tempo, etc.

Plusieurs sont saillies par: Tab,
Hugo, Sterling, Promotion-Red, Cas-
per, Wayne, etc.

Pour renseignements:
Pedigree:
Raymond Corriveau, agr.
Tél. 1-(418) 889-0666

Encanteur:
Yvon Roy
Pintendre
Tél. 1-(418) 633-6563

Gérant:
Alfred Boulet
St-François GOR 3A0
Tél. 1-(418) 259-7086

Si vous désirez vendre votre troupeau
ou roulant de ferme par encan ou privé-
ment, je suis à votre disposition pour
une estimation gratuite partout au Qué-
bec.

MAURICE RAINVILLE
ENCANTEUR
1640, R.R. 1 Nord, St-Hyacinthe, J2S
8B1 (514) 799-4042 ou (514) 799-5332
Frais d'appels acceptés 3/11

MISE
AU
POINT

Suite à un article publié dans le journal «La
Terre de chez nous» en date du 13 octobre
1988 lequel s'intitulait:

«Clenbutérol dans le veau de lait» nous
voulons apporter des précisions concernant cet
article.

La compagnie Sanofi Santé Animale Canada
inc. dont l'usine de fabrication de médicaments
vétérinaires est située à Princeville n'est
nullement impliquée dans la fabrication, la mise
en marché et la vente d'un tel produit chez les
vétérinaires et chez les producteurs de veaux.

Il faudrait savoir que **Sanofi Santé Animale**
Canada inc. est une compagnie responsable et
consciente du bien-être de la population et
produit strictement des produits approuvés par
le ministère de l'Agriculture du Canada.

Donc, avis est donné de ne pas confondre
«une compagnie de médicaments de
Princeville» avec la compagnie **Sanofi Santé**
animale Canada inc.

Publi-reportage

AGROMÉTÉO

AGROMÉTÉO contient des informations statistiques sur les 12 régions agricoles du Québec. Le lecteur de LA TERRE pourra, en choisissant la station météorologique représentative de son territoire, obtenir des renseignements pertinents sur divers paramètres météorologiques en cours de saison.

Ces statistiques proviennent de 41 stations dont une sise dans le comté ontarien de Prescott. Les données recueillies couvrent différentes périodes. Une première porte sur sept jours et s'échelonne du dimanche au samedi précédant la parution du journal. On retrouve aussi des données cumulatives pour la saison dans la partie de droite du tableau principal. Enfin, en bas de page, il est possible de référer aux valeurs normales mensuelles obte-

nues par le calcul des moyennes sur une période de dix ans, et ce, pour 24 stations météorologiques sélectionnées.

LA TERRE publiera ainsi, jusqu'au 30 octobre 1987, ces différentes données météorologiques, leur diffusion rencontre les objectifs du programme Agrométéo auquel collaborent les organismes suivants: le Centre météorologique du Québec (Environnement Canada), le Service de la météorologie du Québec (Environnement Québec) et le Service de recherche en défense des cultures (Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec). À noter enfin que les informations contenues dans cette page sont complémentaires aux avertissements phytosanitaires diffusés périodiquement par le MAPAQ.

Un beau début de semaine avec des maximums quotidiens de 15 à 20 degrés Celsius fut suivi par des températures plus froides à partir de mercredi où les maximums quotidiens n'ont atteint que de zéro à 5 degrés.

Les précipitations sous forme de pluie ou de neige donnent un équivalent en eau près des moyennes saisonnières partout sauf dans les régions de Buckingham, L'Assomption et Abitibi où elles furent sensiblement plus importantes.

L'accumulation des unités thermiques maïs est terminée pour la saison et le total saisonnier varie de 2 400 à 2 600 pour la région de Québec, de 2 600 à 2 800 pour la région de Buckingham et de 2 800 à 3 000 pour les régions de L'Assomption, Châteauguay et Saint-Hyacinthe.

Données normales, mois d'octobre (moyennes 10 années)

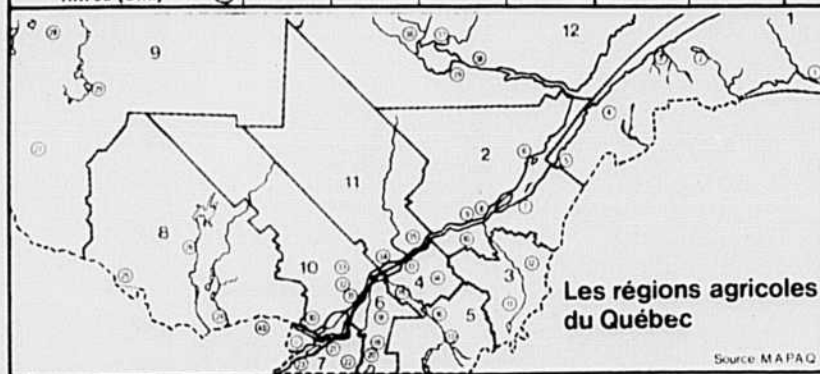
Région #	Stations météorologiques localisation sur carte	Temp. moyenne (°C)	Précipitation totale (mm)	Degrés-jours de croissance (5°C et +)	Unités therm. maïs (effectives)
1	Amqui (2)	4,5	81	44	0
	La Pocatière (5)	6,3	76	68	39
2	Baie St-Paul (6)	5,7	77	58	21
	Montmagny (7)	5,9	100	63	43
	St-Augustin (9)	6,3	93	70	34
3	St-Ludger (11)	5,6	84	64	9
	St-Prospère (12)	5,0	93	55	0
4	Nicolet (13)	6,9	84	84	55
5	Richmond (14)	6,4	95	79	25
	Lennoxville (15)	6,7	93	85	15
6	St-Hyacinthe (16)	7,5	85	101	65
7	St-Martine (17)	7,6	85	104	46
8	Angers (18)	6,5	89	81	27
	Sheenboro (26)	6,5	83	77	43
	Maniwaki (28)	5,3	80	60	10
9	Ville-Marie (27)	4,7	78	55	2
	La Sarre (29)	3,5	80	35	0
10	L'Assomption (31)	6,7	85	84	35
	St-Béatrix (33)	5,6	90	61	9
11	Louiseville (34)	6,3	92	73	41
	St-Narcisse (36)	6,0	88	66	19
12	Normandin (38)	3,8	64	37	1
	Peribonka (37)	4,4	76	41	0
	St-Ambroise (39)	4,5	95	43	0

Données météorologiques hebdomadaires et cumulatives par région agricole RELEVÉ POUR PÉRIODE DU 16 AU 22 OCTOBRE 1988

M - MANQUANT

Compilation: Environnement Canada

Région #	Stations météorologiques localisation sur carte	Temp. moy. (°C)	Écart de la normale (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	Précipitation totale (mm)	Jours de précip. (0,2mm et +)	Données cumulatives			
								Degrés-jours de croissance (5°C et +)	Unités thermiques maïs effectives	Cumul	FIN DU RELEVÉ
								depuis 1 ^{er} avril	écart de la normale		
1	Caplan (1)	5,0	-0,2	16	-4	16	3	1484	43	2157	8 oct.
	Amqui (2)	2,9	-0,9	15	-8	20	5	1303	-56	1846	25 sept.
	Mont-Joli (3)	4,5	-0,1	16	-6	8	1	1379	52	1969	4 oct.
	St-Clément (4)	3,6	-0,1	16	-7	17	2	1378	18	2039	4 oct.
	La Pocatière (5)	5,7	0,0	18	-4	11	2	1621	25	2415	6 oct.
2	Baie St-Paul (6)	4,9	0,0	17	-7	45	2	1541	23	2289	5 oct.
	Montmagny (7)	6,4	1,3	18	-4	10	3	1696	72	2542	7 oct.
	St-Foy (8)	4,9	-0,1	18	-6	9	3	1740	82	2619	7 oct.
	St-Augustin (9)	5,8	0,2	18	-6	9	4	1761	38	2667	7 oct.
	St-Flavien (10)	5,3	0,5	20	-8	9	5	1680	43	2351	16 sept.
3	St-Ludger (11)	6,4	1,9	17	-7	24	4	1611	28	2318	29 sept.
	St-Prospère (12)	5,8	1,7	19	-9	22	4	1547	70	2114	16 sept.
4	Nicolet (13)	6,1	0,0	19	-5	23	3	1833	-85	2743	29 sept.
	Arthabaska (14)	6,4	0,8	20	-6	15	4	1862	68	2740	29 sept.
	St-Guillaume (15)	6,4	0,5	20	-5	22	5	1946	61	2829	29 sept.
5	Richmond (16)	6,2	0,7	19	-5	14	3	1827	55	2753	4 oct.
	Lennoxville (17)	7,5	1,7	19	-6	8	3	1899	85	2723	29 sept.
6	St-Hyacinthe (18)	7,4	0,7	21	-3	21	3	2132	76	3216	19 oct.
	Farnham (19)	7,9	1,3	22	-5	23	3	2046	72	2952	29 sept.
	Sabrevois (20)	7,4	1,0	21	-4	6	2	2010	50	2963	7 oct.
7	St-Martine (21)	7,5	0,9	21	-4	15	5	2107	66	3091	7 oct.
	St-Bernard (22)	7,1	0,5	20	-4	0	0	1963	-63	2957	7 oct.
	St-Anicet (23)	7,4	0,5	21	-5	21	4	2137	93	3131	10 oct.
	Côteau-du-Lac (24)	6,6	0,6	21	-4	27	4	1918	22	2826	29 sept.
8	Angers (25)	5,8	0,2	19	-6	29	4	1852	-5	2725	29 sept.
	Sheenboro (26)	6,7	1,1	17	-7	14	4	1867	23	2673	29 sept.
	Maniwaki (28)	5,4	0,9	18	-7	36	3	1686	82	2477	29 sept.
9	Ville-Marie (27)	5,3	1,3	21	-6	65	3	1660	156	2488	4 oct.
	La Sarre (29)	3,2	0,3	19	-10	14	6	1310	2	1827	7 sept.
	Val d'Or (30)	4,2	1,5	18	-5	56	5	1435	82	1941	7 sept.
10	St-Benoît (32)	6,4	0,6	21	-5	42	4	1980	91	2949	7 oct.
	L'Assomption (31)	6,8	1,0	20	-4	25	5	2009	99	3003	10 oct.
	St-Jacques (32)	5,7	-0,2	20	-5	34	4	1918	-16	2871	4 oct.
	St-Béatrix (33)	4,4	-0,2	17	-5	51	3	1712	7	2457	17 sept.
11	Louiseville (34)	6,1	0,7	18	-5	29	4	1888	80	2879	19 oct.
	St-Narcisse (36)	4,9	-0,3	18	-7	23	3	1740	49	2583	29 sept.
12	Normandin (38)	3,6	0,5	16	-8	16	4	1375	39	1816	7 sept.
	Peribonka (37)	3,5	-0,3	14	-8	7	3	1424	60	2076	25 sept.
	St-Ambroise (39)	4,3	0,4	18	-8	11	5	1425	-19	2010	16 sept.
	Lac Ste-Croix (40)	4,5	0,3	17	-6	23	4	1500	13	2177	29 sept.
	Alfred (Ont.) (41)	6,3	-	20	-6	30	4	1995	-	2942	7 oct.



Termes et abréviations:

- Temp. température ■ °C, degré Celsius
- mm, millimètre
- Degrés-jours de croissance (5°C et +): unités de chaleur obtenues en cumulant les jours dont la température moyenne excède 5°C. Cette référence permet de mesurer le développement de la plante et de suivre l'évolution des ennemis des cultures.
- Unités thermiques maïs (effectives): unités de mesure de la chaleur utile à la croissance du maïs. Elles sont cumulatives et compilées séparément pour chacune des stations.
- Normale: moyenne pour une période de dix années. Cette normale est établie à partir des dernières statistiques disponibles, soit la décennie 1974-83.

PROFITS \$ LAIT



... un programme personnalisé!

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Productions animales

à suivre...

Grains

C'est avec plaisir que je vous reviens après quelques mois d'absence pour cause de maladie. Malgré mon absence prolongée, j'ai quand même gardé un œil sur les marchés boursiers céréaliers au cours de cette période. Aujourd'hui, j'ai l'intention de vous présenter quelques faits saillants des données statistiques publiées au cours des derniers mois comme exercice de réchauffement et la tendance des prix sera présentée au cours des prochaines semaines.

Aux États-Unis

Le département américain de l'agriculture, estime la production américaine de maïs à seulement 4,553 milliards de boisseaux, tandis que les inventaires de report de l'année commerciale 1988-89, sont estimés à 1,407 milliards de boisseaux. Le rendement moyen de la production de maïs est estimé à 80,2 boisseaux comparativement à 119,4 boisseaux l'an dernier, soit 33 % de moins.

Les derniers rapports sur l'état de production de maïs américain indiquent que la qualité est de bonne à excellente. La récolte était complétée à 63 % en date du 16 octobre.

L'an prochain, les producteurs qui désireront adhérer aux programmes d'aide du

gouvernement devront laisser en jachère seulement 10 % de la superficie totale ensemencée en maïs comparativement à 20 % antérieurement. Ce qui représente environ 5 millions d'acres en plus, selon les données de l'année 1988. La demande pour la semence de qualité ainsi que pour l'azote sera plus élevée l'an prochain et influencera fort probablement à la hausse le prix de ces deux intrants.

En Ontario

À l'exception de l'est de l'Ontario, la production de maïs a été gravement affectée par la sécheresse particulièrement les champs qui furent ensemencés tôt. Les rendements varient de 65 à 100 boisseaux comparativement à des rendements bien supérieurs à 100 boisseaux obtenus au cours des dernières années. En date du 5 octobre, Statistique Canada, estime la production de maïs ontarien à seulement 3,556 millions de tonnes. Cette donnée est questionnée par plusieurs intervenants car d'importantes superficies destinées à la production de maïs-grain furent utilisées à des fins d'ensilage et d'autres ne seront pas récoltées à cause des dommages élevés. La récolte de maïs en date du 12 octobre, était complétée à 50 % dans le comté d'Essex tandis que les autres régions sont avancées de 10 % et la récolte n'était pas commencée à l'intérieur de certaines régions.

Statistique Canada

Le tableau ci-haut indique les données publiées par Statistique Canada en date du 5 octobre, concernant la production céréalière canadienne.

Canada	Boisseaux à l'acre		Production en milliers de tonnes	
	1988 - 1987		1988 - 1987	
Tout blé	17,8	28,6	15 502	25 950
Orge	44,8	51,8	9 961	13 957
Maïs	83,2	111,9	5 123	7 015
Avoine	54,5	62,3	2 944	2 995
Soya	31,3	41,0	1 112	1 267
Maïs-Ont.	80,5	116,8	3 556	5 461
Maïs-Qué.	95,6	98,6	1 440	1 410

Pour toutes informations additionnelles, n'hésitez pas à contacter la Fédération au (514) 679-0530.

Armand Mousseau
agent d'information, FPCCQ

Porcs

Situation des marchés

Étant donné le prix relativement bas des coupes de pores, les détaillants américains anticipent un bon marché de la viande de pores pour la fin d'octobre.

Ce contexte de commerce au détail

peut supporter le prix au comptant des pores, sinon limiter les diminutions de prix éventuelles.

Les prix payés aux producteurs de pores québécois et ontariens ont terminé la semaine le 21 octobre, à 123 \$ et 127,72 \$/100 kg respectivement. Du côté américain, le prix au comptant sur le marché d'Omaha oscillait entre 38,50 \$ et 40 \$ US/100 lb vivant.

Les abattages américains

Les abattages hebdomadaires US se situent à un niveau se rapprochant « du pic anticipé ». Le poids des animaux est maintenant plus bas que l'an passé et les mises en marché sont en dessous des anticipations pour les cinq dernières semaines. Il est probable de voir une légère augmentation des abattages au cours de novembre.

On prévoit que les mises en marché seront en dessous de l'an passé pour le reste de l'année. Le prix au comptant est actuellement à son plus bas niveau pour l'automne. Cependant, il est possible que ces niveaux de prix se poursuivent pour le prochain mois.

Benoît Désilets, agronome
Fédération des producteurs de pores du Québec



Régie des
assurances agricoles
du Québec

AVIS

LOI SUR L'ASSURANCE-RÉCOLTE (L.R.Q., chapitre A-30)

— Programme d'assurance des céréales d'automne de culture commerciale.

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., c. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1989, les prix unitaires et les taux de cotisation suivants:

SECTION I PRIX UNITAIRES

\$/1 000 kilogrammes à 15 % d'humidité

OPTION 1: 185,00 \$
OPTION 2: 155,00 \$
OPTION 3: 125,00 \$

SECTION II TAUX DE COTISATION (applicables à la valeur assurée):

- A) Pour les nouveaux assurés: 8 %
B) Pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré, selon la grille suivante:

Indice de perte	Années d'expérience		
	1 an	2 ans	3 ans
0,00-0,10	7,50	6,85	6,00
0,11-0,40	7,60	7,55	6,90
0,41-0,75	7,95	7,85	7,60
0,76-1,25	8,00	7,95	7,90
1,26-1,75	8,30	8,70	9,10
1,76-2,50	8,70	9,20	9,70
2,51-3,25	9,20	9,80	10,40
3,26-4,00	9,80	10,50	11,20
4,01-5,00	10,50	11,30	12,10
5,01-6,00	11,30	12,20	13,00
6,01-7,00	12,20	13,10	13,60
7,01 et +	13,20	13,60	14,00

NOTES: Lorsque l'assuré a souscrit antérieurement à ce programme d'assurance on multipliera le montant de cotisation payable par celui-ci, par l'un ou l'autre des facteurs suivants:

- 1° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986, 1987 et 1988: 0,84;
- 2° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1987 et 1988: 0,88;
- 3° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986 et 1988: 0,88;
- 4° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986 et 1987: 0,92;
- 5° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1988: 0,92;
- 6° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1986 ou 1987: 0,96.

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50 % de la prime totale.

Jean-Marc Lafrance, secrétaire

★ VENTE SPÉCIALE ★



ENCAN dans les locaux des
Encans d'Animaux de Québec Inc.
sortie 318 de la route Transcanadienne

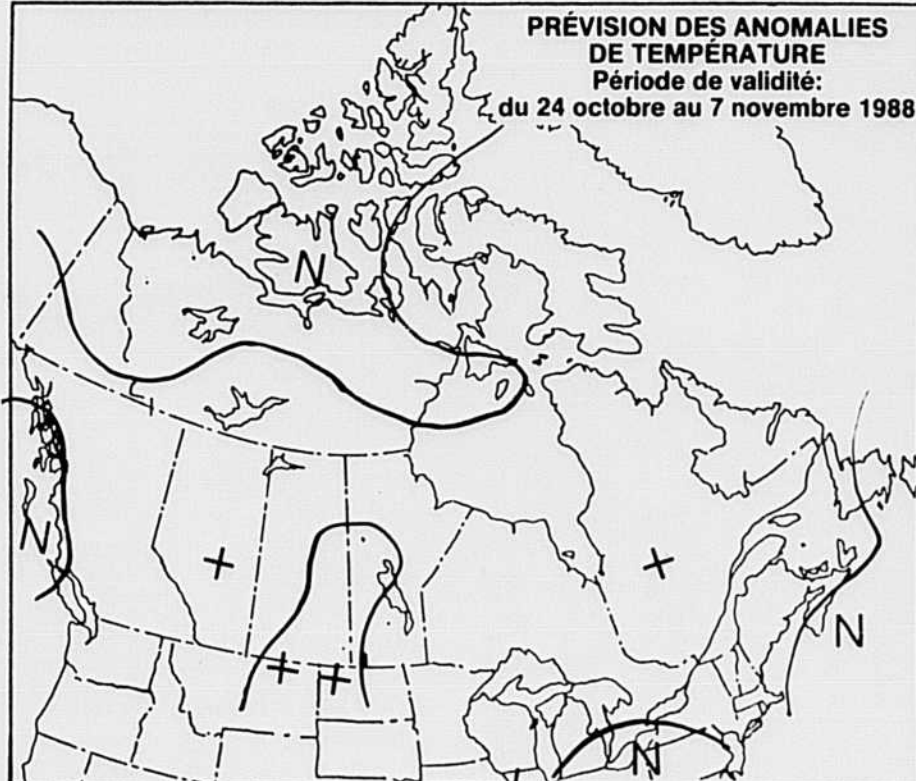
ST-ROMUALD — LÉVIS

vendredi le 4 novembre 1988 à 13 h 00

VENTE DE VACHES DE BOUCHERIE EN GESTATION

Pour informations s'adresser à: SERVICE DE VENTE
ENCANS D'ANIMAUX DE QUÉBEC INC.
ST-ROMUALD
Tél. (418) 839-9475

PRÉVISION DES ANOMALIES DE TEMPÉRATURE Période de validité: du 24 octobre au 7 novembre 1988



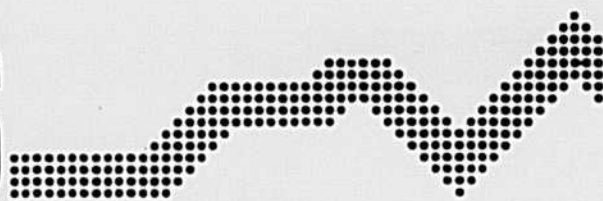
Prévision des anomalies de température

- ++ très supérieure à la normale
- + sup. à la normale
- N normale
- inf. à la normale
- très inférieure à la normale

Cette prévision est établie sur l'hypothèse que l'évolution connue, sur une quinzaine de jours, de situations météorologiques d'années passées similaires à la situation actuelle peut, par analogie, servir de prévision pour les 15 prochains jours à venir.

Source: Environnement Canada

REVUE DES MARCHÉS



VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'Aviculture.

Semaine se terminant le 28 octobre 1988

VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs au Québec

POULETS

A griller 1,1450 \$

Gros poulet 1,2350 \$

POULES

Moins de 2,3 kg 24 ¢
2,3 kg et plus 52 ¢

DINDONS

Grill femelle & mâle 1,455 \$
Femelle 1,435 \$
Mâle 1,44 \$

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS

A griller 1,9 à 2,1 kg 1,1525 \$

Gros poulet 3,4 kg et plus 1,2225 \$

(Quand on demande au producteur de sexer son poulet, l'acheteur doit lui payer 1 ¢ de plus par tête)

OEUF D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poussins de poulets à chair en vigueur à partir du 8 août 1988

(Sur la base du poussin vendable) 28,30 ¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du 24 oct. 1988

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,13 \$
A-Gros	1,13 \$
A-Moyens	1,02 \$
A-Petits	63 ¢
A-Très petits	22 ¢
B	52 ¢
C	32 ¢

LAIT

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC ANNÉE LAITIÈRE 1988-1989

Secteur de la transformation Livraisons depuis le 1er août 1988

MOIS	LIVRAISONS MENSUELLES EN KG	LIVRAISONS CUMULATIVES EN KG	VARIATION MENSUELLE SUR 87-88
AOÛT 1988	7 409 296	7 409 296	3,8 %
SEPTEMBRE 1988	6 892 403	14 301 699	7,5 %

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage
Prix en vigueur à partir du 15 mars 1988

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,102 \$/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 5,102 \$/kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,678 \$/kg.
Poudre de lait écrémé : ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1re catégorie, sacs 3,015 \$/kg. Aliments du bétail, 1,373 \$/kg.

Poudre de lait de beurre, animale : trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,480 \$/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 0,649 \$/kg. Animale 0,612 \$/kg.
Prix du fromage cheddar de Belleville blanc 5,176 \$/kg, coloré 5,183 \$/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale le 21 oct. 1988

	Construction et Standard (\$ 1 000 p.m.)	Utilité (\$ 1 000 p.m.)
2 x 4 po L A (vert)	270 \$	177 \$

Source : Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec

FRUITS et LEGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal diffusés par le MAPAQ à partir de données fournies par Agriculture Canada

le 24 oct. 1988

BETTERAVE : 6,00-6,85/12 cellos 2 lb; 4,50-5,65/sac 25 lb.

BROCOLI : 12,50-13,15/caisse 14 unités.

CAROTTE : 8,85-9,00/24 cellos 2 lb ou 10 cellos 5 lb; grosse 7,15-8,35/sac 50 lb.

CÉLERI : 12,50-14,25/24 unités.

CHAMPIGNON : 8,40-9,25/caisse 5 lb.

CHOU : chinois 7,50-9,10/12 unités; de Bruxelles 13,25/caisse 25 lb, 7,85-8,00/12 x 10 oz; de Savoie 7,65-7,70/12 unités; chou-fleur 11,15-11,50/caisse 12 unités; rouge 7,50-9,60/12 unités, vert moyen 6,35-6,65/caisse 40 lb, gros 5,60/sac 50 lb.

CITROUILLE : moyenne 12,00-15,00/dz.

CONCOMBRE : de serre sans pépin : gros 11,00-11,50/dz, moyen 10,00-11,05/dz, petit 9,00-10,25/dz.

ENDIVE : 11,00-12,20/caisse 5 lb.

ÉPINARD : 9,00-9,65/caisse 12 cellos de 10 oz.

LAITUE : Boston de serre 7,50/caisse 12 unités; Boston de champ 8,25/caisse 16 unités; Romaine 6,50/caisse 16 unités.

OIGNON : à bouillir 90¢-1,20/sac 10 lb; jaune moyen 9,25-10,05/24 sacs 2 lb ou 10 sacs 5 lb; 9,00/sac 50 lb; gros 12,25/sac 50 lb; vert glacé 11,50-14,15/dz.

PANAI : 7,85-8,40/12 sacs 1 lb.

PERSIL : 12,50-16,40/5 dz de paquets.

POIREAU : 12,50-13,70/12 bottes 3 unités.

RADIS : 5,75-5,85/30 sachets x 6 oz ou 12 sachets x 16 oz.

RUTABAGA : lavé moyen 6,15-6,25/sac 50 lb.

TOMATE : rose de serre #1 : 11,50/caisse 8 lb.

Prix de la pomme de transformation destinée au jus, de variétés tardives

Le prix a été établi à 120,00 \$ la tonne courte ou à 0,06¢ la livre pour une pomme ayant 10,5 % de teneur en sucre. Les transformateurs paieront 1,00 \$ de moins la tonne chaque fois que la teneur en sucre sera de 0,1 % inférieure au 10,5 % brix.

Prix moyen offert pour les pommes de terre, catégorie Canada #1, livrée en wagon ou camion complet à Montréal ou à Québec du 21 au 27 octobre 1988.
Lavées : 75¢/5 lb sous emballage, 1,10/10 lb; 1,17/10 lb sous emballage, 2,15/20 lb, 5,00/50 lb, 6,50/100 lb en vrac livrées au poste d'emballage; rouges : 80¢/5 lb sous emballage, 1,28/10 lb; 1,35/10 lb sous emballage; 2,50/20 lb; 6,00/50 lb; 7,50/100 lb en vrac livrées au poste d'emballage.

Région 514 (1-800-361-4056)

Régions 418-819 (1-800-361-4131)

CHÈVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 24 oct. 1988

	Q4	\$
Chèvres/boucs	41	40-150 \$
Chevreaux	38	30-80 \$

Source : Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 21 oct. 1988

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants : (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sorel	Québec
blé	191,60 \$	192,25 \$	189,00 \$
avoine	202,95 \$	—	202,45 \$
orge	152,30 \$	152,00 \$	148,00 \$
maïs no 2 jaune	166,25 \$	—	166,25 \$

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique) semaine dernière

	son de blé	gru de blé	tourteau de soja 48%	tourteau de canola 34%	luzerne déshydratée
	156,35 \$	146,35 \$	382,70 \$	237,20 \$	195,00 \$
	105,70 \$	95,00 \$	332,95 \$	—	155,00 \$

Prix publiés à la fermeture des marchés (en dollars la tonne métrique, en entrapôt)

	blé fourragère	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
24 oct. 88	161,50 \$	156,00 \$	123,50 \$
21 oct. 88	166,00 \$	159,00 \$	125,00 \$
20 oct. 88	167,00 \$	159,30 \$	125,90 \$
19 oct. 88	170,50 \$	159,50 \$	125,80 \$
18 oct. 88	173,00 \$	160,00 \$	127,10 \$

Note : les prix des céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.

Sources : Office des provenances du Canada

Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe

Maïs : 154,10 Orge : —

BOVINS

BOVINS VIVANTS (\$/100 lb poids vif)

Marché de Montréal

	17-18-19 oct 88	Semaine précédente
Veaux de lait		
Choix + bons	115,00-135,00 \$	110,00-130,00 \$
Moyens et communs	80,00-112,00 \$	80,00-110,00 \$
de remplacement		
Bons	120,00-162,00 \$	120,00-166,00 \$
Moyens et communs	70,00-118,00 \$	75,00-118,00 \$
Vaches		
D1, D2	51,00-54,00 \$	53,00-55,50 \$
D3	47,00-51,25 \$	48,00-53,50 \$
D5	43,00-47,00 \$	44,50-48,50 \$
Taureaux	60,00-69,75 \$	60,50-70,00 \$

Source : Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché de Toronto

	20 oct. 1988	Jeu. précédent	Année précédente
Bovins d'engraissement			
Bouvillons 900 et +	72,00-92,00 \$	73,75-94,00 \$	—
Bouvillons 800-900	77,00-90,00 \$	80,75-94,00 \$	—
Bouvillons 700-800	83,00-92,25 \$	85,00-109,50 \$	—
Bouvillons 600-700	85,00-100,00 \$	84,00-114,50 \$	—
Bouvillons 500-600	85,00-114,00 \$	91,00-115,00 \$	—
Bouvillons 400-500	81,00-118,00 \$	84,00-118,75 \$	—
Taures 800 et +	70,00-85,00 \$	70,00-85,50 \$	—
Taures 700-800	73,00-90,00 \$	70,00-89,75 \$	—
Taures 600-700	75,00-95,00 \$	74,50-101,50 \$	—
Taures 500-600	75,00-107,00 \$	75,50-107,50 \$	—
Taures 400-500	77,00-110,00 \$	80,00-114,25 \$	—
Taures 300-400	81,00-109,00 \$	83,50-117,00 \$	—

Bovins d'abattage

Bouvillons A1, A2, 1 000 lb & +	81,00-85,00 \$	84,00-88,00 \$	—
Taures A1, A2, 850 lb & +	78,00-82,00 \$	—	—

Source : Ag. Canada, Ottawa (819) 953-6693

Prix des encans spécialisés de veaux d'embouche (514) 931-5329

Marché d'Omaha (U.S.\$)

	20 oct. 1988	Jeu. précédent	Année précédente
Bouvillons de choix			
1 100-1 300 lb	68,50-70,50 \$	68,50-70,50 \$	—
Taures de choix			
900-1 100 lb	68,00-70,00 \$	68,00-70,00 \$	—

Source : Commodity News Service, Chicago

Marché à terme — Chicago (U.S.\$)

	20 oct. 1988	Jeu. précédent	Année précédente
Bovins d'abattage			
oct. 88	72,70	73,17	—
déc. 88	74,25	75,22	64,32
fév. 89	74,90	75,05	61,77
avr. 89	75,95	75,85	63,15
juin 89	74,65	74,67	63,05
Veaux d'embouche			
oct. 88	81,85	81,97	75,22
nov. 88	82,70	83,25	74,02
janv. 89	84,27	84,70	74,40
mars 89	83,37	83,47	73,17
avr. 89	82,50	82,45	72,72

BOVINS ABATTUS (\$/100 lb carcasse)

Ventes à l'enchère par ordinateur

	Du 17 au 21 oct. 88 :	Semaine précédente
Vaches de réforme	602	493
Prix moyen misé désossage :	110,75 \$	113,75 \$
Veaux de grain	647	440
Prix moyen misé 400-500 lb :	152,50 \$	148,25 \$

Veaux de grain A2 (centre du Québec)

	Nb	Prix carcasse*	Nb	Prix carcasse*
Poids vif				
400-500 lb	107	151,50 \$	124	154,25 \$
501-550 lb	88	146,50 \$	113	151,75 \$
551-600 lb	24	139,00 \$	5	141,00 \$

* Carcasse chaude avec la peau

Vaches de réforme

	Nb	Prix carcasse*	Nb	Prix carcasse*
catégorie désossage	140	109,50 \$	144	112,25 \$

* Carcasse chaude

Source : — Fédération des producteurs de bovins du Québec — Agr. Canada (514) 931-6716

Prix de gros aux États-Unis (U.S.\$)

	Jeu. 20 oct. 1988	Jeu. précédent	Année précédente
Bovins de choix	104,00	104,00	96,00

Source : National Provisioner

Prix de gros des arrivages

	Période du 17 au 21 oct. 1988	Semaine précédente	Année précédente
du boeuf de l'Ouest (carcasse froide)			
Montréal	153,00	155,00	157,00
Bouvillons A1	150,00	152,00	153,00
Bouvillons A2	149,00	151,00	155,00
Taurillons A1, A2	138,00	140,00	152,00
Taures A1	151,00	153,00	155,00
Taures A2	148,00	150,00	151,50
Bouvillons A3	138,00	140,00	147,00
Bouvillons A4	133,00	135,00	142,00
Bouvillons type laitier B1	132,00	134,00	136,00
Bouvillons type laitier C1	126,00	128,00	132,00
Taures C1	134,00	134,00	135,00
Vaches D1, D2	124,00	124,00	125,00

Prix moyen offert par les principaux abattoirs du Québec, carcasse chaude, FAB abattoir

	Semaine terminée le 22 oct. 1988	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1	145,85	143,50	153,44
Bouvillons A2	143,70	140,90	150,44

Source : Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Prix des abats — Est du Canada

	Semaine terminée le 22 oct. 1988	Semaine précédente	Année précédente
15,53	15,57	19,10	—

Source : Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

Prix de gros du veau (\$/kg)

	Semaine 17 oct. 1988	Semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	6,26	6,23	6,34
Veau de grain (85-125 kg) A2	4,23	4,29	4,17

Source : MAPAQ

PORCS ABATTUS

Prix du porc au Québec (base indice 100 au kg) Semaine du 17 oct. 1988

1,23 \$ kg (55,79 \$/100 lb)
Source : Prix moyens payés à trois abattoirs régionaux
Total des abattages de porcs québécois 113 397
Source : Agriculture Canada

Région	Prix maximum par porclet poids moyen 30 lb
St-Hyacinthe	34,40 \$
Estrie	32,90 \$
Nicolet	37,90 \$
De Lanaudière	40,90 \$

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Louis-Joseph...

suite de la page 9

sant au producteur, avec des investissements moindres en temps et en argent.

Au cours des dernières saisons, l'entreprise de Crabtree a augmenté sa part de marché de près de 20 % par année et cela sans subvention aucune de la part du MAPAQ. Pour accroître encore son efficacité, cet éleveur pense à se doter d'un système informatique. Il pourrait y compiler toute une série de données sur le nombre de petits, le poids à la naissance, le

poids de la carcasse à l'abattage, etc. Ces informations une fois compilées, il serait alors plus facile de sélectionner les femelles et de rentabiliser davantage cet élevage qui en est encore à ses débuts. ■

L'agriculture...

suite de la page 14

peut s'attendre à ce que se crée, à cette occasion, un mouvement de solidarité mondiale qui regroupera toutes les forces véritablement conscientes des vrais besoins des agriculteurs.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

DIRECTEUR RÉGIONAL

Fédération régionale de l'UPA de la Mauricie

Sous la direction des dirigeants de la Fédération, planifie, organise, coordonne et dirige les activités de la Fédération régionale dans le cadre des politiques établies par le conseil d'administration; assume la direction du secrétariat de la Fédération; prépare et participe aux réunions du conseil exécutif et du conseil d'administration et voit à la mise en application des décisions qui y sont prises et à l'adoption de diverses mesures qui s'imposent à cette fin; assure le lien, dans l'application des politiques de l'UPA, entre les niveaux d'exécution provincial et régional; responsable de la gestion du personnel et de l'administration financière de la Fédération; contribue, par son travail, au développement du syndicalisme agricole dans la région.

EXIGENCES

- Diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent
- Bonnes connaissances et expérience dans le milieu agricole
- Expérience administrative
- Leadership et sens de l'organisation
- Bon communicateur

LIEU DE TRAVAIL

Cap-de-la-Madeleine

SALAIRE

À discuter

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 14 novembre 1988 au:

Bureau du personnel
UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.



NOMINATION



Monsieur Jean-Marc Bergeron, directeur général de la Coopérative Fédérée de Québec, annonce la nomination de Mme Agnès Jarnuszkiewicz au poste de directrice de la Division de l'aviculture.

Bachelière en sciences agronomiques de l'Université Laval, Mme Jarnuszkiewicz a aussi complété une scolarité de maîtrise en économie à l'Université Concordia à Montréal et elle est membre de l'Ordre des agronomes et de l'Association des économistes du Québec.

Depuis 1986, Mme Jarnuszkiewicz était sous-ministre adjointe au développement industriel et commercial au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Auparavant, Mme Jarnuszkiewicz fut commentatrice à la Société Radio-Canada et secrétaire adjointe à la Fédération des producteurs de porcs.

La Division de l'aviculture de la Coopérative Fédérée de Québec abat, transforme et commercialise des poulets et des dindons. Aujourd'hui, la Division possède quatre abattoirs, un centre d'apprêtage de viande blanche et deux centres de distribution. Elle exploite des fermes d'élevage et un couvoir.

Qu'avez-vous apporté à l'Europe?

L'heure juste. Nous avons fait découvrir aux responsables agricoles européens que les producteurs agricoles du Québec, du Canada, voire des États-Unis, ne partageaient pas la vision simpliste que les représentants gouvernementaux essayaient de propager. Que ce soit au niveau du GATT, de la CEE, des ministres, ou des organismes agricoles, y compris le très important Comité des organisations professionnelles agricoles de la CEE (COPA), tous ont, en général, été abasourdis de constater jusqu'à quel point les positions des producteurs d'Amérique pouvaient différer des propos exprimés par les représentants de leur gouvernement, tant en ce qui a trait aux négociations bilatérales avec les États-Unis qu'en ce qui concerne les négociations multilatérales avec l'ensemble du monde.

Quelles pourraient être les conséquences d'une telle équivoque, si elle devait être maintenue?

Les Européens en sont venus à conclure que nos représentants n'étaient plus que des porte-voix du gouvernement améri-

cain. Notre implication au sein du CAIRNS, par exemple, ne leur apparaît plus que comme un double jeu visant à créer un front américain de diversion contre leurs propres politiques. Je n'entends pas ici absoudre l'Europe pour ses politiques passées. Je note simplement que les principes qu'ils mettent de l'avant, pour le futur, nous rejoignent. Par contre, si l'équivoque devait se maintenir, le Canada n'aurait plus aucune crédibilité à l'échelle mondiale et perdrait, en sus, l'occasion, en vertu de son expérience de gestion des approvisionnements et de son affinité américaine, d'exercer un rôle de leader dans le domaine de l'arbitrage désormais des conflits qui concernent le commerce international agricole mondial.

Et pour le Canada?

Le fait que nos représentants à l'étranger ne présentent que le point de vue des céréaliculteurs de l'Ouest montre bien qu'ils sont prêts à brader n'importe quoi, pourvu que ce secteur tire son épingle du jeu. Le gouvernement canadien paraît, en effet, disposé à tout faire pour sauver cette seule production. Cela prouve qu'il demeure braqué sur l'image du grenier à blé canadien et donc parfaitement incapable d'adopter les politiques susceptibles d'intéresser l'ensemble des producteurs canadiens. ■

Micrograin

INC.

OFFRE D'EMPLOI

Micrograin est à la recherche d'un directeur pour son usine de St-Robert (Sorel)

Le candidat, agressif et dynamique devra posséder de bonnes connaissances dans l'achat et la vente de grains (soya) et une certaine expérience en meunerie ou dans un domaine connexe.

En plus de voir à la gestion de l'entreprise, celui-ci devra être disponible pour voyager, puisque notre territoire est à la grandeur du Québec.

Si ce défi vous intéresse, et que vous croyez avoir les qualités nécessaires, n'hésitez pas à faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Normand Girard pour le 9 novembre 1988.

Micrograin inc.
235, chemin St-Robert
St-Robert (Québec) J0G 1S0

REPRÉSENTANT

Étant un distributeur impliqué dans la fourniture de semences et pesticides, nous requérons les services d'un représentant commercial qualifié pour compléter notre équipe.

Localisation: Montréal et les environs

Zone de travail: Centre et ouest du Québec + Est ontarien

Exigences:

- Goût de la vente, entente, agressivité, intégrité, discipline personnelle, sens de l'organisation
- Seraient aussi désirés: Diplôme d'agronome, ou technologiste agricole
- Bilinguisme
- Expérience 2 à 5 ans en ventes
- Fortes connaissances dans l'agronomie de grandes cultures

Veuillez, s.v.p., communiquer et soumettre un curriculum vitae et/ou expériences de travail à l'adresse ci-dessous mentionnée.



PEDIGRAIN®
1091, St-Régis, St-Isidore (Québec) J0L 2A0
a/s Directeur des ventes
Tél. (514) 454-3983

Grondin, Poudrier, Isabel, Morin, Gagnon & associés

Le Bâtonnier Henri Grondin, C.R.I.
Jean Poudrier, B.Sc., C.R.I.
Jean Morin
Robert P. Gagnon, C.R.I.
Lorne Giroux, LL.M., LL.D.
Gilles Gaumont
Jean F. Keable
Louis Vaillancourt
Claude Lacroix

WOCATS

Pierre Ouellet
Denis Bradet, C.R.I.
France Thibault, C.R.I.
Jean-Pierre Cantin
John White
Denis Jacques, C.R.I.
Yves Lacroix
Julie Dutil
Françoise Mercure

Marie-Andrée Gauthier
Lise Arseneault
Marc Hurtubise
Bruno Neron
Claire Lemieux
Jean-Luc Rivard
Diane Blondeau
Harold Guay
Marie-Josée Côté
Suzanne Larouche

Honorable Rémi Bujold, C.P. Conseil: Honorable Paul Lesage, C.R. *Agent de marques de commerce

Québec: 1, Parc Samuel Holland, Bureau 2340 (Québec) G1S 4P2 — Tél. (418) 687-3233

Montréal: Tél. (514) 848-7023

Telex: 051-3786, local 287 • Télécopieur: (418) 687-9561

Les Jeunes Ruraux ont 75 ans...

Jean-Pierre Bélisle

À St-Casimir-de-Portneuf, il y a peut-être une personne qui peut se vanter d'avoir été un membre fondateur du premier Cercle des jeunes ruraux, mais encore faut-il que celui-ci soit âgé de 85 ans au moins. En effet, le Cercle de St-Casimir fut fondé en 1913 et pour y adhérer, les jeunes devaient être âgés de plus de dix ans alors!

Eh oui, avant l'UPA et la Fédérée, il existait au Québec des Cercles de jeunes ruraux qui permettaient aux adolescents et adolescentes des paroisses de s'éveiller progressivement aux subtilités de l'agriculture et de se développer socialement. Il faut souligner que ce sont les premiers agronomes engagés par le ministère de l'Agriculture qui ont favorisé l'éclosion des cercles de jeunes car pour eux, c'était la façon idéale pour initier leur clientèle aux principes agronomiques. 50 ans plus tard, on comptait quelque 220 Cercles à tra-

vers la province et les agronomes du Ministère poursuivaient inlassablement leur mission éducative auprès de la jeunesse rurale. Par ailleurs, au gré des crises qui ont bouleversé l'agriculture, le mouvement prenait de plus en plus d'ampleur et outre la formation agronomique, les Cercles se découvrirent de nouvelles dimensions gravitant autour d'activités sportives, culturelles et sociales.

Au milieu des années 1975, le Ministère concentra ses efforts auprès de ceux qui s'établissaient à court terme et le mouvement fut quelque peu délaissé. Cependant, par le biais d'une recherche effectuée par le bureau d'extension de la Faculté des sciences et de l'alimentation de l'Université Laval, un souffle nouveau inspira les jeunes et c'est en 1981 que l'on assista à la création de l'Association des jeunes ruraux du Québec qui, grâce à une subvention gouvernementale, commença à établir les fondements d'un nouveau mouvement, plus autonome, mais empreint des mêmes mandats. ■

Chronique syndicale UPA

Fédération de la relève agricole du Québec

Rencontre du conseil d'administration

Au cours des dernières semaines, le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises soit le 28 septembre et le 14 octobre. Plusieurs points y furent traités. Faisons la synthèse des principaux sujets discutés.

D'abord, les membres du conseil ont fait le point sur le plan de travail à la Fédération pour l'année. Cette opération aura permis une remise à jour des dossiers, et une réorientation des actions à entreprendre pour le reste de la période couverte par le rapport.

Une réflexion a été faite par le conseil sur la place de chacun dans le groupe, et sur le double rôle d'un administrateur provincial et régional.

Les administrateurs et administratrices ont aussi fait l'évaluation des rencontres du 22 et 23 septembre, le 22 avec le ministre Pagé et le 23 avec quelque 350 jeunes de la relève sur le crédit agricole. Il est particulièrement ressorti de cette évaluation que les objectifs d'information des membres et de diffusion des demandes de la relève en rapport avec les nouvelles règles de crédit furent atteints. Les participants ont résolu que chaque syndicat devra maintenant sensibiliser ses membres à la nouvelle situation et, suivant le traitement qui sera accordé par l'État aux demandes que nous avons soumise, le conseil évaluera les actions à entreprendre au cours des prochaines semaines.

Les membres du conseil ont fait le point sur le traitement accordé par les fédérations concernées à la demande de réduction de tarif à l'assurance-stabilisation pour les jeunes qui sont à leur deux premières années d'établissement. Une fois de plus, les jeunes constatent que ce n'est que par la détermination que l'on parvient à nos buts. Ce dossier fera l'objet d'un traitement prioritaire au cours des prochaines semaines.

Les membres du conseil ont résolu de soumettre un projet à l'Office franco-québécois pour la jeunesse afin de réaliser un stage en France le printemps prochain. Ce stage poursuivra trois objectifs: étudier les mesures mises en place pour contrer le démantèlement des fermes, voir l'implication des coopératives auprès des jeunes qui s'établissent et vérifier les conditions d'établissement dans les productions dites nouvelles ou moins développées. Le projet vise à nous permettre de recueillir des informations sur la situation française en rapport avec ces trois objectifs et, au retour, nous permettre éventuellement d'adapter à notre réalité les actions observées.

Le conseil a fourni son appui à la position de la Fédération des producteurs de porcs dans le dossier des maximums assurables dans le porc d'abattage. Cet appui s'est traduit par une lettre au ministre Pagé,

lettre qui questionne sa décision dans ce dossier, particulièrement si on la met en parallèle avec son discours sur le maintien de la ferme familiale.

Les dirigeants de la Fédération ont accepté d'explorer les avenues relatives à un échange de jeunes avec la Martinique. La Fédération fut approchée dans ce dossier afin de collaborer à la tenue, chaque deux ans, d'échange de quelque six semaines de jeunes agriculteurs des deux pays.

Le point dans le dossier des Attestations d'études collégiales (AEC) a été fait par le conseil. Des difficultés particulières ont été rencontrées dans certaines régions dans la mise en place d'attestations, mais de façon générale la situation est apparue très positive.



DE PLUS GROS VOYAGES AVEC LE DK 403

Si vous semez du DK 403 l'année prochaine, assurez-vous d'être bien préparé au moment de la récolte. Voyez-vous, avec un hybride qui assure des rendements d'une telle envergure, il vous faudra disposer de tout l'équipement à votre portée pour y faire face.

- Semez le DK 403 pour obtenir:
- Un rendement élevé soutenu
 - Une robustesse de tige exceptionnelle
 - Une excellente qualité de grain

Récoltez plus de profit de vos champs en 1989.

De plus gros voyages. C'est notre façon d'aller plus loin sur la voie du succès.

Commandez votre DK 403 dès aujourd'hui.

Communiquez avec votre vendeur DEKALB ou téléphonez à:

DeKalb Canada Inc.
C.P. 180
Ste-Rosalie J0H 1X0
Denis Giard
(514) 799-3494

